

Simon PIERRE

Institut de Relations Internationales et Stratégiques

**LES RELATIONS ENTRE LE
MAGHREB ET LE SAHEL ET
LES ENJEUX
STRATÉGIQUES DU XXI^e
SIÈCLE**

Sous la direction de Barah MIKAIL, chercheur à l'IRIS

1^{er} octobre 2010-PARIS

Introduction :

Plus qu'une barrière infranchissable, le Sahara est avant tout un pont incertain entre la bande Sahélienne et la bande méditerranéenne. Depuis l'introduction du dromadaire dans l'antiquité tardive, il unit et rapproche deux environnements *a priori* différents, le « Maghreb », et le « Soudan ». Ces derniers, au cours des siècles médiévaux et précoloniaux, tissent des liens économiques, politiques et culturels extrêmement étroits. Ils vont de la stricte application du même code jurisprudentiel (*Fiqh* Malékite), aux reconnaissances de vassalité sur le plus ou moins long terme (Almoravides, Almohades, Saadiens), à la constitution d'ordres mystiques transsahariens (*Tijanites*) et aussi, à un brassage constant de populations noires au Maghreb et Arabes dans le Soudan post-Saadien.

1 : A la conquête du Sahara :

La colonisation européenne provoqua la rupture de deux espaces autrefois intégrés, pour plusieurs raisons :

- la conquête du Maghreb se fit à partir d'Alger, les intérêts algériens jouèrent un rôle important dans l'établissement des protectorats à Tunis (1889) et à Rabat (1912)
- la conquête du Sahel se fit à partir de Saint-Louis du Sénégal et du Cap Vert (éventuellement aussi depuis la Côte d'Ivoire, le Dahomey, et pour le Tchad, le bassin du Congo), en remontant vers le « Haut-Sénégal », le « Haut-Niger », puis vers « l'outre Niger », sur un axe ouest-est dont l'objectif était de rallier Djibouti.
- la conférence de Berlin (1885) sanctionna les conquêtes et limita les objectifs des puissances coloniales, elle attribua à l'Espagne un espace intermédiaire entre ce qui était reconnu comme suzeraineté du Sultan de Fès et les objectifs français dans le Sahara Occidental (émirats de l'Adrar : Chinguetti, Ouadane)
- Les limites des zones respectives entre, d'une part, l'AOF, dirigée depuis Dakar (et pour l'espace Maure depuis Saint-Louis), sous la direction du ministère de l'Outre-mer et d'autre part le Sahara du Nord, administré depuis Alger, sous l'autorité des ministères de l'Intérieur et de la Guerre, et finalement, après 1912, l'Empire Chérifien, sous protectorat du ministère des affaires étrangères se dessinèrent graduellement, à mesure que les différents corps d'armée progressent dans les régions nomades et les oasis, jusqu'à leur soumission définitive en 1934. Ces rivalités coloniales sont à l'origine des conflits postcoloniaux, la Mauritanie est instituée en 1920 pour contrebalancer l'influence du parti de Lyautey en Afrique du nord ; les postes de

Tindouf et Bechar deviennent la pierre angulaire de la politique militaire de la France en Algérie contre le résident général de Rabat.

En définitive, l'orientation vers la métropole, à partir de deux espaces Algéro-marocains et Sénégal-soudanais va tarir et interrompre définitivement les flux nord-sud et amener les deux espaces à se méconnaître progressivement.

Le Sahara constituait néanmoins un objectif prioritaire des Etats Maghrébins postcoloniaux.

Dès 1956, le parti de l'Istiqlal et Allal al-Fassi exigeaient la reconstitution de l'empire Marocain Saadien sur le Touat Algérien, l'outre-Niger du Soudan Français, l'Adrar et le Tagant Mauritanien.

La question surgit en 1962 lorsque le jeune « Roi » Hassan II, pour étouffer la contestation du Parti, lança une offensive victorieuse, mais médiatiquement dramatique, dans la région du Guir et la Hamada du Draa (avec au départ le soutien de la France). Les dirigeants du FLN négociaient encore la rétrocession du « Sahara Algérien » dont les régions touaregues servaient de champ expérimental aux essais nucléaires de la métropole et dont la frontière Libyenne recelait d'importants gisements d'hydrocarbures, à peine découverts.

Peu après, la question Saharienne revint sur le devant de la scène, en 1968, lorsque Rabat exigea, et obtint, la rétrocession de la Hamada du Draa occidental et de l'enclave espagnole d'Ifni.

Finalement, la « conquête du Sahara » reprit en 1975, à la faveur de l'effondrement de l'idéologie Franquiste à Madrid et du besoin, pour l'Espagne, de garantir ses ressources halieutiques et minières dans la région. En parallèle, pour Mokhtar Ould Daddah¹ et Hassan II, il s'agissait d'écraser toute contestation à l'intérieur de leurs Etats. Le Rio de Oro fut attribué à la Mauritanie, la Saguiet al-Hamra au Maroc, commencèrent dix années d'affrontements contre une partie des tribus nomades autochtones, qui, avec le soutien de l'Algérie, réclamaient l'indépendance du Sahara Occidental Espagnol.

2 : Les liens transsahariens de guerre froide à la libéralisation:

Autant les interactions humaines entre le Maghreb et le Sahel sont-elles rompues, autant les liens politiques persistent entre des dirigeants, pour la plupart issus des bancs de l'école et de l'université français. Cette solidarité s'exprime lors de la guerre d'indépendance algérienne, qui reçoit le soutien à la fois de la monarchie marocaine, et des leaders anti-impérialistes que sont, au Sahel, Sékou Touré² et Modibo Keita³, qui ouvrent la route des contrebandes en

¹ Président de la Mauritanie 1960-1978

² Président de la Guinée, 1958-1984

acheminant armes et équipement depuis Conakry, via le Mali vers le maquis FLN, et conservent, jusqu'au coup d'Etat de Moussa Traoré une bonne entente avec le régime « social-nationaliste » d'Alger.

En parallèle, le Sénégal de Léopold S. Senghor entretient des relations « cordiales » avec le royaume marocain, dans le double alignement sur la France gaullienne et les Etats Unis.

Pendant toute la guerre froide, les espaces maghrébins, sahéliens et sahariens ne sont conçus que comme une arrière-cour des ensembles alignés et « non-alignés », lesquels évoluent, à partir des accords d'Helsinki, de manière aléatoire, vers la coopération avec Washington (c'est notamment le cas de la Mauritanie qui reconnaît Israël, de la Guinée de Lansana Konté et du Mali de Moussa Traoré, l'Algérie intègre l'OPEP, elle va progressivement avancer, à l'instar de l'Egypte, dans l'alignement avec les Etats-Unis.)

A partir des années 1980, le vent de libéralisation économique (et partiellement politique) souffle sur le continent Africain, le Maroc développe tout doucement des relations économiques avec son voisin mauritanien (la frontière de Nouadhibou est désormais sécurisée) et renforce ses relations avec le Sénégal. Une importante communauté marocaine va notamment s'implanter à Dakar, Thiès, et en Côte d'Ivoire, dans le sillage des Libanais, à Abidjan et Bouaké. Le Maroc joue également sur le volet scolaire du « soft power » en facilitant l'accès des étudiants sub-sahariens, en grande majorité issus de l'ex-AOF.

La libéralisation a aussi des conséquences fâcheuses, rapidement, on voit surgir dans le Sahara Méridional, des mouvements contestataires Touaregs armés, aussi bien au Mali qu'au Niger, dont la revendication, au-delà de l'autonomie, porte surtout sur la sauvegarde de leur identité, de leur gestion traditionnelle, et sur la redistribution locale des revenus miniers (uranium notamment). Il est impératif de noter la convergence chronologique de ces phénomènes avec l'explosion de violence qui secoue la Méditerranée algérienne, et qui, « étrangement » ne touche nullement les zones pétrolifères, et permet donc à la rente de rester dans les mains des chefs des divers services de l'ALN. Autre contemporanéité, l'idéologie « arabiste » de Maawiya Ould Taya provoque une vive tension dans la région du fleuve Sénégal, en proie, au même moment, à la sécheresse, à l'explosion démographique et à l'effondrement des économies traditionnelles, ce qui accentue l'exode rural. Ceci converge finalement vers des violences intercommunautaires qui aboutissent à la rupture totale des relations avec le Sénégal, quelques affrontements sporadiques, et surtout, l'expulsion systématique des binationaux noir-africains de Mauritanie, et Hassanis (Maures) du Sénégal.

³ Président du Mali, 1960-1968

La contrebande, de son côté n'a jamais cessé, la présence de frontières théoriques entre deux Maghreb-s et une CEDEAO, regardant tous vers l'occident, et se tournant mutuellement le dos, offre un marché sans fin à tous les trafics, le tabac nigérian et dans une moindre mesure mauritanien envahit les marchés d'Afrique du Nord, le pétrole algérien et Nigérian trouve une clientèle innombrable au Maghreb et dans l'ex-AOF, dépourvus de cette denrée. Ceci sans compter les trafics transfrontaliers en tous genres, parfois difficiles à distinguer du commerce, qu'occasionne, dans un terrain sans limite naturelles, la coexistence de plusieurs régimes douaniers.

En parallèle, le nord de la Mauritanie et le Sud du Maroc (*de facto*) restent en proie à une instabilité liée aux manifestations régulières de groupes du POLISARIO dans la région, leur présence, comme celle des rebelles touaregs, sécurise les routes de contrebande et progressivement, celles de l'immigration clandestine.

3 : Les nouveaux enjeux :

En cette fin de XXe siècle, l'immigration maghrébine vers l'Europe tend à s'estomper sensiblement, tandis que les candidats au départ depuis l'Afrique Sub-saharienne sont sans cesse plus nombreux. Suite à la politique des visas, des communautés entières, qui vivent du travail de leurs expatriés sont mises en danger, tandis que les détenteurs du « droit du rapprochement familial » forment la classe supérieure de leurs sociétés villageoises.

Pourtant, pour les Etats de transit, Algérie, Maroc, Libye et Mauritanie, unis dans une coquille vide appelée l'UMA, la question ne pose nullement problème. Au Maroc le flot de « campagnards » suffit largement à l'emploi sous-qualifié et sous payé, la présence d'immigrés clandestins ne semble, jusqu'au début du XXIe siècle, pas poser de problèmes. Dans les autres pays, ils fournissent à l'inverse une main d'œuvre corvéable à merci et les autorités ne s'inquiètent pas de les voir prendre la mer.

Pourtant, le ralentissement économique des années 90 occasionne depuis plus d'une décennie une montée latente de la xénophobie, elle s'est manifestée par des expulsions massives et d'une rare violence en Libye, mais sont présentes dans tout l'espace consacré par cette étude.

Payant les conséquences d'un siècle de rupture culturelle et d'une modernisation-globalisation-occidentalisation sur des bases (en apparence) différentes, la mésentente entre « Arabes » et « Africains », « Blancs » et « Noirs », « Maghrébins » et « Subsahariens » ne cesse de croître au sein de populations urbaines et jeunes en rupture (à des degrés et sur des thèmes différents selon les régions) avec leurs sociétés traditionnelles.

Cette « ambiance » n'est pas sans jouer un rôle dans le retournement de la dernière décennie concernant l'immigration clandestine dans les pays arabophones. Mais le rôle clé est joué par l'Union Européenne, qui fait pression sur ses voisins méridionaux, afin d'externaliser la question (à moindre frais et au prix d'un abandon de certaines considérations humanistes). Un énième mur invisible s'érige donc à travers le Grand Désert, créant un terrain propice au développement moderne du trafic d'être humains, qui s'oriente peu à peu vers le Canal des Canaries.

En parallèle, depuis la fin des années 1990, la « guerre contre la drogue » des administrations Bush-Clinton-Bush II dans l'espace sud-américain a occasionné le détournement des routes de la cocaïne vers les régimes avilis et affaiblis de Guinée, Guinée Bissau et de Gambie, et menace de s'étendre à tout le Sahel, en trouvant de multiples relais au sein des contrebandes « traditionnelles » et de la plaque tournante du cannabis que constitue le Rif Marocain.

Finalement, le monde de l'après 11 septembre a ouvert un nouvel enjeu des relations inter-sahariennes, celui d'une « contamination », dans l'espace Sahélo-Maghrébin, du « terrorisme jihadiste ». Profitant de la convergence d'une radicalisation de certains milieux salafistes endogènes, de l'instabilité chronique du Nord-Sahel et d'une économie illicite à grande échelle, certains transfuges de l' AIS et du GIA algérien, au sein du GSPC, tentent d'occuper le créneau Al-Qaeda, et établissent des contacts avec la « Centrale » afin de recevoir le fameux « label ». Pour les Etats de la région, donner un nom à la menace permet également de restaurer l'ordre idéologique auprès de leurs populations, et de justifier répressions et contrôles. Pour l'Algérie en particulier, devenue relai des Etats Unis dans le Sahara, il s'agit aussi de prouver les liens entre ses guérillas de la bande méditerranéenne, et le terrorisme global, afin, dans un premier temps d'obtenir des crédits pour sa lutte en Kabylie, mais aussi, et surtout, d'étendre un certain « *Hard Power* » à son « étranger proche » (Mauritanie, Mali, Niger...).

L'évolution de la représentation des entités non-étatiques dans le contexte actuel donna un nouveau souffle à l'argumentaire Marocain, et semble, progressivement, amener les occidentaux à craindre certains mouvements, dont le POLISARIO, pour ses liens, avérés et/ou supposés avec les trafics, et les « terroristes ». Il est manifeste que la Mauritanie a connu un bouleversement de ses priorités avec l'ascension de l'armée au sein de l'appareil d'Etat, qui, alors que l'ancien régime affichait un soutien informel aux rebelles de Tindouf, considérait, dans ce même ordre d'idée, cette instabilité latente comme le terrain qui a permis les attaques violentes de Jihadistes contre ses casernes. L'important lobby des tribus du Nord, qui détenait

une bonne part de l'économie d'importation, et soutenait plus ou moins ostensiblement le POLISARIO est donc devenu l'ennemi à abattre, à Rabat, comme dans l'esprit des responsables des trois coups d'états successifs de 2004, 2005 et 2008.

Nul ne peut contester la corrélation entre d'une part l'ouverture du Maroc, et des Sahraouis pro-marocains à l'économie Mauritanienne, la réconciliation entre Dakar et Nouakchott, et la fin de la « neutralité positive » affichée par l'ancien régime d'Ould Taya sur la question du Sahara Occidental, et d'autre part ce nouveau contexte sécuritaire et doctrinal.

Finalement, la guerre contre la drogue et la guerre contre le terrorisme semblent avoir définitivement fusionné en Afrique sahélienne, depuis quelques mois, et les services américains s'impliquent désormais directement dans la région, convaincus du lien inhérent entre Jihadistes, rebelles et (narco-) trafiquants.

Je tenterai dans cette étude de démêler les fils conducteurs des tensions interétatiques, des enjeux sécuritaires et de l'intégration économique et politique en accentuant deux expressions de puissance, rivales, entre le *Soft Power* Marocain et le *Hard Power* algérien dans le Sahel.

Nous sélectionnons à cette fin, comme limites géographiques, les deux Etats proprement « Maghrébins » (Maroc et Algérie) et les deux Etats sahéliens qui leur font face (Sénégal et Mali) et bien entendu, la Mauritanie, qui, zone tampon, nœud de communication et cumul de toutes les contradictions et de toutes les opportunités de cet espace, est au cœur de nos problématiques. J'ai ici volontairement laissé de côté les très importantes et intéressantes relations de la Libye à l'Afrique de l'Ouest et au Maghreb, et l'impact passionnant des diverses questions sur le très instable et très pauvre Etat du Niger.

Aborder les relations de ces différents pays entre eux, et y associer l'ensemble de ces questions exige la sélection prioritaire des thèmes les plus significatifs. J'ai donc négligé volontairement les relations économiques qui unissent Niamey et Bamako d'une part et Alger de l'autre. Il ne sera pas non plus fait état ici de la situation des étudiants subsahariens en Algérie, voire en Tunisie, le principal rival du Maroc sur tous les aspects de coopération économique et estudiantine dans la région.

J'aborderai en premier lieu le rôle de l'espace saharien pour les Etats en voie de constitution et les « axes d'alignement » développés, dès les années 1960, entre d'une part le Mali et l'Algérie et d'autre part le Maroc et le Sénégal. L'identité même de la Mauritanie entre en jeu : création ethnique de l'administration coloniale, au sein d'une AOF subsaharienne, logiquement dominée par des arabophones malékites. Elle ne peut exister, écrasée entre les ambitions sahariennes de ses voisins et les logiques d'alignement, qu'en réaction. Son évolution autant interne que diplomatique permettra de jeter la lumière sur les enjeux majeurs

du dernier demi-siècle. Enfin, cet espace « sahélo-maghrébin » ne peut-être étudié sans dégager une de ses unicités les plus tangibles, et, en particulier, le passage violent à l'économie libérale de marché au cours des années 1980 et 1990. Cette rupture conduisit naturellement à la mise en concurrence des Etats les plus puissants, à l'assaut des économies les moins développées.

Dans un second temps, j'aborderai l'influence marocaine dans SON espace « sahelosaharien », depuis les solidarités des non-alignés à la coopération économique. Je dépeindrai la progression de celle-ci par colonisation de SON Sahara puis par le lancement de plus en plus évident d'un « axe atlantique », intégrant Nouakchott à son association avec Dakar. L'établissement du *Soft Power* de Rabat passe dans une deuxième période par le déferlement des grandes entreprises marocaines au sein de la CEDEAO, en particulier au Sénégal et au Mali. Un des aspects de coopération étatique, à visée aussi bien diplomatique qu'économique, sous l'étiquette du « développement », consiste en l'extension très visible de la coopération universitaire. J'analyserai, ce faisant, le rôle de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI) et la perception par les étudiants subsahariens de leur pays d'accueil. Enfin, je m'attacherai à décrire les constructions et déconstructions des routes migratoires, qui font du Maroc, un pays transit vers l'Union Européenne, mais aussi, souvent par dépit, un lieu d'immigration temporaire. Logiquement, le traitement étatique des cette question majeure, qui préoccupe l'ensemble des Etats concernés par notre étude, et constitue à nouveau un facteur d'unicité ne peut-être éludé.

Finalement, je tenterai de bâtir une histoire abrégée du GSPC, et de décrire la manière dont il a fini par se confondre avec le grand banditisme saharien, tout en se greffant à l'hydre Al-Qaeda. Il sera nécessaire de mettre en évidence les différentes thématiques qui y touchent, du rôle de l'économie de la prise d'otage au « narcoterrorisme », obsession occidentale depuis les administrations Clinton à l'éclosion du concept de « connexion » Polisario, à même de décrédibiliser définitivement l'irréductible ennemi de Rabat (surtout lorsqu'on le retrouve dans la bouche d'officiels mauritaniens). En dernier lieu, je montrerai comment la problématique de ce qui est devenu Al-Qaeda au Maghreb Islamique, a permis l'ouverture d'une diplomatie, certes hésitante et chaotique, au cœur du monde Touareg, entre Alger, Nouakchott, Bamako et Niamey. Je mettrai ainsi naturellement l'accent sur le caractère embrouillé de la relation entre le Mali et l'Algérie, depuis l'apparition de cet enjeu majeur.

I : Le Maghreb, son Sahara et les Etats sahéliens : structures postcoloniales

A : Les Saharas algérien et marocain :

1 : Le Sahara algérien et son pétrole :

En janvier 1956 et surtout en juin 1957, de vastes ressources pétrolières étaient découvertes dans le désert algérien. Depuis 1945 et la création du BRP (Bureau de Recherche Pétrolière), la France de la IV^e république, soucieuse d'indépendance énergétique, avait formé à partir de 1953 quatre compagnies coloniales.

Après l'accueil « mémorable » du président du conseil Guy Mollet par la population catholique algérienne, en février 1956, ce dernier nommait, pour satisfaire cette opinion, un gouverneur général désireux d'en découdre avec la rébellion, Robert Lacoste⁴.

Cependant, après l'échec de l'attaque de Suez contre les prétentions de Gamal Abdelnasser, les autorités françaises préféraient admettre secrètement l'éventualité d'une indépendance algérienne et en extraire les territoires du Sud.

Le ministre d'Etat Français, Houphouët-Boigny était chargé de préparer la séparation administrative des Régions Sahariennes à l'égard du gouvernement général, sous le nom d'OCRS (Organisation Communes des). Ce texte fut finalement voté et promulgué à l'hiver 1956-57. Il projetait une gestion conjointe par la métropole et ses colonies de Mauritanie, du Niger, du Tchad et d'Algérie des formidables potentialités du grand désert. En juin, on créait le ministère du Sahara, en août étaient déduits deux départements à partir des « quatre territoires du sud algérien » de 1902 : les « Oasis », à l'est et la « Saoura », à l'ouest, comprenant le Touat et Colomb-Béchar, la zone même que Rabat revendiquait avec de plus en plus de vigueur⁵.

Le général De Gaulle concéda finalement que le Sahara Algérien faisait bien partie intégrante du territoire colonial en question en septembre 1961. Cependant, il paraissait nécessaire de conserver cet avantage énergétique et commercial notoire, qui avait fait basculer la balance et la dépendance aux importations à des niveaux raisonnables. Les accords d'Evian garantissaient « l'intégralité des droits attachés aux titres miniers et de transport accordés par la République Française, en application du Code pétrolier saharien » et « le droit pour le

⁴ Pétrole saharien, du mirage au miracle. P. CORNET, 1960

⁵ Alerte au pétrole franco-algérien, P. PONTAINE, 1961

détenteur de titres miniers et ses associés de transporter ou faire transporter sa production d'hydrocarbures liquides ou gazeux » ainsi que « le droit du concessionnaire et de ses associés de vendre et de disposer librement de sa production »⁶. Donc, les exploitations pétrolières restaient aux mains des sociétés françaises, contribuables à des « prix officiels affichés », très avantageux, sous le contrôle politique d'un Organisme Saharien mixte⁷.

Progressivement, en deux phases, le Sahara algérien et son pétrole allait devenir la pierre angulaire de l'économie socialiste du gouvernement Boumediene, tout d'abord après les accords d'Alger, en 1965⁸, puis en 1971 après la nationalisation complète des ressources d'hydrocarbures.

2 : Le Sahara marocain :

Comme partout dans l'espace des steppes, des hautes montagnes et des déserts, la colonisation ne débute vraiment qu'en l'année 1934, année décisive s'il en est, puisque en quelques mois les armées de l'Adrar, l'alliance des berbères nomades au Maroc et de nombreuses tribus arabes nomades se soumettent aux armées françaises. C'est cette année que l'Espagne, en vertu du traité de Paris avec la France, entreprend la conquête du Rio De Oro. Dix ans plus tard, l'Espagne réunissait sa zone de « protectorat du sud marocain » de Tarfaya à la colonie du Rio (dont la frontière nord avait été fixée avec Paris en 1904) sous le gouvernorat d'Ifni. Ceci occasionna le réveil du nationalisme marocain, alors que des régions de protectorat, et des régions statutairement non-marocaines étaient placées sous une même administration.

En 1956, Madrid distinguait à nouveau les deux entités, et offrait aux Sahraouis trois places aux Cortes, puis, en 1958, l'Espagne était finalement contrainte de « restituer » la zone de Tarfaya aux Marocains. La restitution de l'enclave d'Ifni, plus au nord, n'interviendra qu'en 1968, mais désormais, le parti de l'Istiqlal fait du « rattachement » de l'ensemble de la province, une question prioritaire. C'est à ce titre que Rabat rejoint le camp des non-alignés. La Mauritanie, en réaction au « grand-marocanisme » avait du développer également une rhétorique « mauritanienne » qui faisait de la culture « arabo-berbère » et de leur langue hassanya le ciment de l'identité nationale et à ce titre, impliquait le rattachement du Rio (et

⁶ Fr. MÉDARD, « Le Sahara , 1957-1962 : mutation administrative, économique et sociologique ? », colloque *Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne*, 2007, http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=245

⁷ http://www.algeria-watch.org/fr/article/tribune/petrole_guerre_algerie.htm, « La découverte de pétrole et la durée de la guerre d'Algérie », H. Malti, 2006

⁸ *L'Intervention de l'état dans le secteur pétrolier en France*, D. Murat, 1969

éventuellement du sud marocain) à Nouakchott. Cette rhétorique enfla de 1960 à 1966, avant que son premier rapprochement avec l'Algérie ne la fasse changer de camp⁹.

Le Maroc, ayant rompu avec l'Algérie à l'occasion de la guerre des sables, (en 1963), semblait à la fin des années 1960 en passe de sortir de cette impasse, il reconnaissait la Mauritanie, puis, le 14 septembre 1970 avait lieu la seule rencontre officielle entre Ould Daddah, Boumediene et Hassan II, à Nouadhibou, qui convenait du principe d'autodétermination des populations de la zone espagnole.

En parallèle, Rabat utilisait les grands lignages Teknas (et certain Rgeibat), dont la jeunesse participait à la construction du Maroc indépendant, afin de promouvoir sa vision de l'unité marocaine. Et c'est bien au sein du « cercle des étudiants de Rabat », des grands héritiers tribaux « marocanisés » que fut fondé le premier Front Polisario, dans le contexte d'une très vive répression contre la gauche, et de tous les contre-pouvoir potentiels.

En 1973, 10 ans après la guerre des sables, les anticolonialistes issus des tribus arabophones nomades résidant dans la région de Guelmim (Maroc), de Zouerate et de Nouadhibou (Mauritanie) et dans la zone militaire algérienne de Tindouf s'unissaient au sein d'un mouvement indépendantiste qui se détache des aspirations marocaines.

Lorsqu'on interroge les Sahraoui de la zone marocaine au sujet du ralliement progressif du mouvement à un projet de révolution « à l'algérienne », certains insistent sur la confrontation de deux visions maghrébines : un pays de l'Islam, le Maroc, contre un pays de la laïcité. Cette dernière aurait alors mieux convenu à des populations traditionnellement peu tenues à une stricte rigueur religieuse et dont les générations hispanisantes auraient largement relégué l'Islam à leurs aïeux.

Finalement, Nouakchott trahit Alger, et s'associa avec Rabat en 1975. Pourtant, après son échec militaire et politique sur le front nord, elle développera la « neutralité positive », en partant du principe que le Sahara Occidental, marocain ou non, la protégera très longtemps des ambitions marocaines sur son propre territoire.

La Stratégie de conquête militaire de Rabat revient essentiellement à la sécurisation des puits de phosphates, des ports et de l'axe routier nord-sud, ainsi que de la façade halieutique¹⁰. En sept ans, de 1979 à 1986, au prix d'un ralentissement de l'investissement dans « l'intérieur » du royaume et de la crise économique, six murs de sables colossaux sont édifiés, et finissent

⁹ *Le Sahara occidental et les frontières marocaines* R. Rézette, 1975

¹⁰ *Le conflit du Sahara occidental*, M. Barbier, 1982

par relier la zone frontalière Guelta Zemmour en 1984 et de Nouadhibou-Lagouira en 1986. Désormais, les « rebelles » de la RASD (fondée en 1976) sont relégués au grand désert intérieur. Malheureusement pour le royaume chérifien, si, comme en 1963, la victoire militaire est complète, en 1984, c'est l'échec diplomatique, avec la reconnaissance de la RASD par l'OUA et la Mauritanie elle-même¹¹.

Beaucoup voient dans l'accession de Ould Taya¹² une solution de compromis entre Rabat et Alger à l'aube d'un rapprochement parallèle qui conduira en 1989 aux accords de l'UMA, et un compromis avec Paris qui craignait l'entrée de Rabat en Mauritanie (par droit de retour militaire lié aux attaques du POLISARIO depuis ce pays, et par extension, sous forme d'une expédition punitive)¹³.

Mais Rabat a renoncé à l'OUA, et va développer sa propre politique africaine, d'accords bilatéraux, en distinguant soigneusement les deux affaires, tout en escomptant des résultats diplomatiques. Le Maroc va aussi accentuer une véritable politique de colonisation, qui coûtera jusqu'à 6% de son budget pour à peine 1% (au mieux) de sa population.

B : Les axes d'Alignement :

1 : L'axe Mali-Algérie :

En 1958, Ahmed Sékou Touré appelait les Guinéens à refuser l'intégration à la « Communauté Française », dernière tentative de la métropole d'inscrire ses relations coloniales dans un cadre juste et équitable. Ce faisant, poursuivant en cela ses projets socialistes révolutionnaires, il rompait avec le bloc occidental, et recherchait activement les soutiens de l'URSS, ravie de trouver un accès en terre africaine. La brève période d'entente, consécutive à la mort de Staline, au « règlement » Coréen et Indochinois, et à l'accord de Suez faisait long feu.

En juin 1960, Modibo Keita, Mamadou Dia et Léopold S. Senghor proclamaient l'indépendance de la « fédération du Mali », pourtant, dès le mois d'août, et l'éviction de Mamadou Dia, le Sénégal s'affranchissait de son encombrant voisin. Les Soudanais accusaient la France d'avoir joué un rôle dissident et en septembre, proclamaient eux aussi la « république du Mali ».

¹¹ *Le Sahara occidental, enjeu maghrébin*, Abd. Berramdane, 1992, p. 342 et suiv.

¹² Maawiya Ould Sid'Ahmed Taya, président mauritanien de 1984-2005

¹³ *Id.*

Si des accords sont signés aussi bien avec les Etats-Unis et Israël, qu'avec l'URSS et la Chine, il semble que cet épisode ait rapidement orienté Modibo Keita vers un alignement socialiste, et le régime se déclare d'obédience marxiste-léniniste.

En février 1961, quelques jours avant de recevoir le maréchal Tito, Modibo Keita reconnaît le GPRA ; en mai, Sékou Touré et Modibo Keita, avec le Ghanéen N'Kruma formaient l'Union des Etats Africains Progressistes ; en Algérie, la guerre faisait rage.

C'est de cette époque que remontent les soutiens directs, et matériels, envoyés par Touré et Keita aux leaders du FLN et l'ouverture d'une voie de ravitaillement en armes et en matériel militaire divers à travers les Territoires du Sud. A l'époque, le régime marocain de Mohammed V, sous l'influence de Ben Barka, continue non seulement à soutenir le GPRA, mais entretient aussi de bonnes relations avec le Mali¹⁴.

Depuis 1960, et des échauffourées frontalières, la Mauritanie dénonce les velléités conjointes de ses deux voisins de se partager son territoire, ce qui est déclaré officiellement aux Nations Unis en juin 1962, peu après une visite officielle malienne à Moscou, quelques jours avant le retrait du Mali de l'UMOA.

Une union sacrée, un consensus, semble s'établir au sujet des frontières sahariennes dans l'affaire de l'Adrar des Ifoghas, qui se soulève, consécutivement au départ des troupes françaises de la région, peut-être à l'instigation de la métropole. Les Touaregs seront écrasés avec violence avec l'aide du Maroc, puis, et surtout, du GPRA de Ben Bella.

L'année 1963 est fondamentale dans la structure des alignements internationaux : Ould Daddah et Modibo Keita signent en février un accord frontalier, ce qui les lie contre les velléités de leurs voisins tandis qu'au Sahara, la rébellion touarègue fait rage¹⁵.

En juin, Senghor et Keita se rencontrent à leur frontière commune ce qui symbolise la fin d'une hostilité aigüe, mais matérialise aussi la fin de tout espoir d'union. En mai, chacun des deux leaders avait appelé l'OUA, alors en plein congrès fondateur, à respecter les frontières coloniales et à permettre le renforcement des diverses unités nationales.

En octobre 1963, le Maroc et l'Algérie, dont les relations s'étaient dégradées, justement sur la question du Sahara, se « réconciliaient » après la victoire militaire des FAR et la victoire médiatique d'Alger, sous la médiation de Modibo Keita en personne.

Cependant, la France, instigatrice de la contestation marocaine des frontières du Draa et du Guir devient un pilier postcolonial dans le Maroc de Hassan II, tandis que l'UNFP est

¹⁴ *Le Mali de Modibo Keita*, O. Diarra, 1983, p. 56 et suiv.

¹⁵ M. O. Daddah, *La Mauritanie Contre Vents et marées*, 2003, p. 258

dissoute, discréditée justement par ses prises de position ambiguës, voire favorables à l'Algérie, et que Ben Barka fuit...

Si le Mali reste favorable à une politique résolument francophone, et constitue un pilier de la présence gaullienne en Afrique de l'Ouest, ses relations avec les deux leaders communistes mondiaux et par conséquent, avec l'Algérie restaient étroites. A titre d'exemple, au printemps 1972, Moussa Traoré recevait le soviétique Sokolov et était invité par George Pompidou.

La question saharienne, côté malien, rebondit dans les années 1972-74, lorsque les autorités détournent une bonne partie de l'aide humanitaire destinée aux populations touarègues, ce qui contribue à affaiblir ce vivier d'opposition.

En 1979, c'est finalement au Mali de jouer l'intermédiaire entre le Polisario et l'Etat Mauritanien, à Alger même, pendant les négociations successives à la destitution de Ould Daddah pour le retrait des troupes de Nouakchott du Rio de Oro que lui avaient concédé l'Espagne et le Maroc en 1975.

2 : L'Axe Sénégal-Maroc

Des Sénégalais d'origine marocaine sont présents depuis le début de l'expansion coloniale française (1853), en dépit de celle-ci (avec les familles sénégalaises des Lahlo, Ben Jelloun, Diouri, Hammoudi) dans le contexte de l'expansion des confréries Tijanya et Qadiria¹⁶. Suit, pendant la période coloniale classique (1885-1945), une importante population citadine, originaire de la capitale impériale, notamment les Laraki et les Squali (leaders locaux de la communauté). Puis, à la veille de l'indépendance, des familles « arabes » industrielles les Mekouar, les El Kettani et les Hilal rejoignent l'embryon de diaspora. La moitié des 30 000 Marocains installés aujourd'hui au Sénégal y résident depuis la période coloniale, selon une enquête réalisée en 1993¹⁷.

C'est en 1964 avec la visite officielle de Hassan II à Léopold S. Senghor que se scellait l'amitié maroco-sénégalaise, suite à l'effritement du Groupe de Casablanca, à l'époque moribond (après l'annulation en 1962 du sommet de Marrakech).

Un comité ministériel inter-états Maroco-sénégalais était établi en 1966, sa collaboration n'a jamais cessé de s'enrichir depuis lors. En 1972 le sommet de l'OUA à Rabat restaurait un cadre africain constructif, alors que, dans la foulée, Senghor et Sekou Touré se réconciliaient.

¹⁶ Y. ABOU EL FARAH, *Abd. AKMIR, Abd. BENI AZZA, La présence marocaine en Afrique de l'ouest: cas du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire*, 2007, p. 295 et suiv.

¹⁷ *Id.*

Conakry avait été, de fait, le premier allié de Rabat, à l'époque du « non-alignement ». Cette nouvelle convergence consacrait un axe stable entre deux pays qui faisaient, à l'époque, le choix d'une obédience résolument pro-occidentale¹⁸.

1. Liste des accords bilatéraux entre le Sénégal et le Maroc

Accord relatif à la construction, à l'exploitation et à l'entretien d'un système de télécommunication par câble sous-marin entre le Maroc et le Sénégal.

Accord relatif à la construction, à l'exploitation et à l'entretien d'un système de télécommunication par câble sous-marin signé à Abidjan.

Accord de coopération en matière de personnel.

Protocole d'échange culturel pour les années 1981/1982.

Protocole additionnel à l'Accord commercial

Protocole d'Accord cinématographique.

Protocole d'Accord dans le domaine de la santé publique.

Protocole d'échange culturel pour les années 1987,1988 et 1989.

Protocole d'Accord de coopération dans le domaine de l'administration publique.

Protocole relatif à la prise en charge des intérêts du Sénégal en Mauritanie par l'ambassade du Maroc en Mauritanie.

Protocole d'échange dans le domaine de la jeunesse et des sports pour les années 1990 et 1991.

Accord commercial.

Accord culturel

Convention d'établissement.

Accord de coopération en matière de Tourisme.

Traité d'amitié et de solidarité.

Accord de coopération technique et commerciale dans le domaine artisanal.

Accord relatif au transport aérien.

Convention de coopération judiciaire, d'exécution des jugements et d'extradition.

Protocole d'échange culturel pour les années 1967/1968.

Accord de coopération dans le domaine de l'information.

Protocole concernant la réalisation d'un système de télécommunication par câbles sous-marins entre l'Europe et l'Afrique (Protocole signé entre la République Française, le Royaume du Maroc et la République du Sénégal).

Protocole d'échange en matière d'information, d'activités culturelles, de tourisme et d'éducation pour 1969/1970.

Protocole de coopération en matière de radio-diffusion et de télévision.

Protocole d'échange en matière d'information, d'échanges culturels, d'éducation et du tourisme pour 1970/1971.

Protocole de coopération et d'échange en matière commerciale, économique et technique.

Convention dans le domaine des postes et télécommunications.

Protocole additionnel à l'accord commercial signé le 13 février 1963.

Protocole d'échange en matière d'activités culturelles, d'information et de tourisme pour les années 1972/1973.

Protocole de coopération économique, technique et culturelle pour les années 73/74.

Protocole de coopération technique et culturelle 1974/1975.

Protocole d'accord de coopération dans le domaine des affaires sociales.

Protocole d'accord en matière de promotion et de développement de l'artisanat.

¹⁸ *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, L. Marfaing, St. Wippel, 2004, p. 289

Protocole d'accord de coopération dans le domaine de la formation maritime.

Protocole d'accord de coopération en matière d'intégration des personnes handicapées.

Accord en matière de marine marchande.

Protocole de coopération entre les ministres des Affaires étrangères des deux pays.

Accord de coopération en matière de pêches maritimes.

Protocole d'accord entre l'ONDA et l'APIX du Sénégal.

19

C : L'identité mauritanienne à la croisée des chemins

1 : « Mauritaniens nous resterons ! » :

L'identité mauritanienne naît de son opposition à la vision du grand Maroc, émise en 1955, par Allal al-Fassi. Le premier des arguments de l'Istiqlal considère son identité islamique (la totalité des ethnies mauritaniennes sont musulmanes sunnites de rite malékite), et donc l'obédience naturelle à celui qui se proclame commandeur des croyants. Le second argument considère l'arabité des Mauritanie-s. Enfin le dernier est lié à l'histoire des relations de vassalité des émirats de l'Adrar avec le sultan de Fès sous la dynastie Alaouite. Ce sera, en substance, le contenu du « discours du trône » du Sultan Mohammed Ben Youssef en 1958 :

« Quel que soit le choix des Mauritaniens et des Sahariens, ils continueront à faire partie de la « communauté marocaine [...] nous resterons solidaires, pour le meilleur et pour le pire, car tous les Marocains sont membres d'une même famille, professent la même foi, parlent la même langue et sont liés par l'allégeance au trône alaouite, qui est le garant de la continuité de la communauté marocaine. »²⁰

Horma ould Babana qui « serait volontiers resté pro-français »²¹, rallie le Maroc dès 1956, et son argument, exposé au journaliste de France-Soir, dès 1946, est simple : « la Mauritanie ne fait pas partie de l'Afrique noire ». Il reçoit alors le soutien de l'Emir des Trarza, Ould Fall Umayr, et de deux anciens ministres Ould Sidi Baba et Ould Bah.

En février 1957, plusieurs accrochages opposent des « forces incontrôlées » (selon Rabat) de l'Armée de Libération Marocaine (ALM) aux forces françaises près de Fort Trinquet.

Les renseignements français constatent alors que « 350 notables du Rio (de Oro) se sont rendus à Rabat, et sont revenus convaincus de l'aide inconditionnelle du Sultan dans cette guerre sainte, chaque chef a reçu du souverain un fusil et un camion de céréales pour sa fraction » et les « nouveaux engagés [...] une prime de 40 000 FR. ». L'ALM serait ainsi

¹⁹ Id.

²⁰ Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie, Ph. Marchesin, p.96

²¹ Le Monde, 14 03 58

devenue, après certaines réunions à Gelmim et Tiznit (en territoire marocain) l'A. L. de Mauritanie²².

C'est le même mois qu'ont lieu, au palais Bourbon, les débats pour la loi OCRS, lequel projet est vivement rejeté par Mokhtar Ndyaye, « la porte reste ouverte ». A nouveau la Mauritanie doit se définir négativement, par son refus de tout démembrement ou annexion.

Mokhtar Ould Daddah, en 1958 exprime le premier cette définition simple :

« Au moment où la France, par des institutions généreuses, nous donne le droit de nous gouverner nous-mêmes et de nous déterminer librement, je dis non au Maroc ! Mauritiens nous étions. Mauritiens nous sommes. Mauritiens nous resterons **au sein de l'Afrique Occidentale et de l'Union Française** ». Les derniers mots de la citation ont une importance, même s'ils sont trop souvent coupés. Ils stipulent en effet que le découpage administratif originel (depuis 1920) qui définit un territoire mauritanien membre de l'AOF doit rester inchangé et que c'est cette caractéristique ouest-africaine, et pas maghrébine, qui caractérise l'identité mauritanienne.

Les négro-africains, au sud, sont radicalement opposés à l'hypothèse marocaine. Si, pour certains, « la Mauritanie ne fait pas partie de l'Afrique noire », elle doit pourtant son identité à Ndiawar Sarr, nouveau secrétaire général de « l'entente » après l'éviction de O. Babana, qui craint par-dessus tout les perspectives marocaines. Ainsi, en octobre 58 se forme l'UNM, d'une scission de la « *Nahda* ». Elle se proclame : Section Mauritanienne du Parti Fédéraliste Africain (SMPFA), se rapproche du Sénégal, et demande son rattachement à la « Fédération du Mali ». Seule la *Nahda* continue à écouter avec moins de déplaisir la « voix du Sahara Marocain », la radio de Rabat²³.

En décembre 1960, l'URSS oppose son veto à la reconnaissance de la Mauritanie, mais le retire dix mois plus tard, lorsque la « République de Chine » accepte celle de la Mongolie extérieure.

2 : Nouakchott à la recherche d'un allié :

Une décennie plus tard, avec la Conférence panislamique de 1969 à Rabat, puis le cinquième sommet arabe, les deux nations se réconcilient. Elles ouvrent des relations diplomatiques l'année suivante, en 1970, alors que le Maroc renoue des relations « cordiales » avec l'Algérie au sein du concert des nations arabes (et non plus africaines).

²² *bulletin de renseignements mensuels*, 04-06/57

²³ *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, Ph. Marchesin, p.102

Le retournement mauritanien est directement lié à la question Sahraouie, évidemment *Hassâni* de coutumes et de dialecte, malékites et maraboutiques, nomades comme une majorité de Maures à l'époque. « Nous sommes tous des Sahraouis » aimait à rappeler Mokhtar Ould Daddah ; les habitants du Rio de Oro seraient donc des Mauritaniens.

Ce faisant, Mokhtar Ould Daddah, ardent défenseur, pour son pays, de l'autodétermination dans le cadre de frontières intangibles héritées de la colonisation se dédit de ce qui l'a longtemps fait tenir contre toutes les tendances centrifuges, contre tous les ambitions de ses voisins, maliens et marocains.

Le 6 novembre 1975, la CPI rend son verdict, la marche verte commence immédiatement et le 14 novembre sont signés les accords de Madrid ; cinq mois plus tard, Alger rompt ses relations diplomatiques avec son petit protégé.

S'ensuivent deux ans de guerre, à laquelle le pays n'était pas préparé. A la fin de l'année 1975, elle s'invite sur le territoire historique. Le pays est exsangue. En 1978 un coup d'Etat porte au pouvoir le CMRN, dirigé par un obscur officier, Mustafa Ould Salek. Il prend immédiatement contact avec le Polisario, qui proclame, en juillet, un cessez-le-feu unilatéral.

La Mauritanie se rapproche de l'Algérie, pourtant, le CMRN est constitué également de « neutralistes » qui prônent la « politique d'équilibre », ils ne veulent pas rompre avec Rabat, ni sombrer dans le camp socialiste. Selon eux, la Mauritanie est protégée par sa nature même d'Etat tampon entre les deux rivaux maghrébins, dont les pressions s'équilibrent, elle doit également rester un pont entre le Maghreb et l'Afrique Noire.

Un nouveau putsch au sein du CMRN amène les neutralistes au pouvoir et Ahmed Ould Bou Ceyf, leur leader déclare : « Cette recherche de la paix par nos moyens propres ne pourra déboucher sur une remise en cause de **notre alliance avec le Maroc** qui, lui aussi, veut la paix ! »²⁴. Ceci permet une normalisation des relations avec L. S. Senghor, très dégradés durant les mois de rapprochement avec Alger.

Mais à nouveau, les généraux négro-africains craignent les ambitions marocaines, fortes de leur relative bonne fortune dans la « Saguiet-el-Hamra ». Un nouveau renversement met au pouvoir Ould Haidallah, issu de la tribu Sahraouie des Laaroussines, qui signe la paix avec le Polisario²⁵.

²⁴ *Le Monde*, 14 04 79

²⁵ « Mauritanie 1945-1990 ou l'État face à la Nation », P. R. Baduel RMMM, 1989, n°54, pp. 11-52

Début 1981 un putsch raté de deux lieutenants-colonels du Trarza et du Hodh, favorables aux marocains, conduit à la rupture des relations avec le Maroc²⁶. Mais, dès juin, les deux Etats se « réconcilient » à Taef (Arabie-S.). Pourtant, la chasse aux Baasistes (de la branche de droite au pouvoir en Syrie et surtout, depuis peu en Irak) et aux pro-marocains se poursuit. La Mauritanie s'aligne sur Alger. Parallèlement, l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand entraîne un rapprochement avec Paris. Le président français rend visite à son homologue le 26 mai 1982 et annonce la hausse des crédits au développement.

En janvier 1983 un énième putsch raté, visant à ramener Ould Mohammed Salek, et une vision pro-marocaine, sudiste (anti-Trarza), et financée par le Baas pousse Haidallah à se rapprocher encore plus d'Alger, et à frapper à la porte du « traité de fraternité et de concorde Tunis-Alger ».

Le 28 novembre 1983, Haidallah annonce sa volonté de reconnaître la RASD avant la fin de l'année, échéance fixée par l'OUA pour le référendum exigé par les Nations Unies. A l'époque cependant, la crainte principale du leader mauritanien serait une entente Rabat-Alger, deuxième jalon de la constitution de l'UMA, au détriment de Nouakchott.

Début 1984, le coup d'Etat mené par son allié de toujours, Ould Taya conduit à un repositionnement neutraliste : « la Mauritanie est désormais pro-mauritanienne » proclame-t-il. Sa politique consistera dans le maintien dans les alliances passées, le maintien de la reconnaissance de la RASD, mais la réouverture dès 1985 de relations avec Rabat et Tripoli. Rabat semble avoir grandement apprécié ce revirement, et fonde une monumentale ambassade à Nouakchott, peut-être des raisons intimes expliquent-elles ce choix, Ould Taya était en effet le cousin du président du parlement marocain ²⁷!

En 1989, peu après la signature de l'UMA, éphémère réussite de rapprochement maghrébin, les tensions avec Rabat se ravivent suite au conflit du fleuve Sénégal. C'est notamment la représentation des intérêts sénégalais par l'ambassade marocaine et la déclaration de Hassan II, distinguant le Sénégal « pays ami » et la Mauritanie « pays voisin » qui accroissent les rancœurs. En 1990, au plus fort de la crise sénégal-mauritanienne, des officiels mauritaniens, alors même que Maawiya ould Taya s'était abstenu de venir au deuxième sommet de l'UMA, signalaient à l'AFP leurs craintes d'une attaque conjointe de l'armée sénégalaise et des forces armées royales. Au mois d'août, Nouakchott accroît son isolement, en poursuivant son soutien au régime de Saddam Hussein

²⁶ *Jeune Afrique*, 1055

²⁷ « Mauritanie 1945-1990 ou l'État face à la Nation », P. R. Baduel *RMMM*, 1989, n°54, pp. 11-52

3 : La Géographie interne : le Sud et le Nord :

Si la proportion de négro-africains dans les gouvernements se maintient toujours aux alentours de 25%, la géographie des ministres arabophones évolue nettement en fonction des régimes. Les **Trarza et Brakna** dominent sous Ould Daddah (**33+8** contre *34 de l'est et 18 du Nord//93*), puis c'est le Tagant (sous le régime militaire) et finalement à l'Adrar et le Sahara pendant la première phase du régime Ould Taya (*37+9 !* contre **20+2 Trarza-Brakna**, et *53 de l'est //121*).

Cette géographie interne à la Mauritanie ne peut que difficilement être associée à l'environnement extérieur, et pourtant, Ould Daddah s'avère très attaché à l'identité africaine, ce qui explique sa rivalité avec le Mali, et son opposition radicale aux positions des unionistes avec le Maroc.

Mohammed Khouna Ould Haidallah qui arrive au pouvoir quelques mois après le renversement de Ould Daddah est lui issu directement des Rgeibat, tribu du nord, majoritaire dans les rangs du Polisario, c'est de cette manière qu'il accélère l'alignement de Nouakchott sur les positions algériennes et anti-marocaines.

Cependant, il faut garder à l'esprit le caractère égalitaire du système aristocratique Maure, et l'incapacité à l'Etat d'exister hors du consensus, d'où la passivité lors des coups d'Etat, et leur caractère non-violent. Ceci implique donc de minorer l'influence de tel ou tel président sur la conduite de l'Etat, qui sont systématiquement des individus au naturel effacé, issus de clans de second rang, et toujours maraboutiques (Zwaya, le « clergé » maure) en raison de leur propension au consensus²⁸.

La tribu Sahraouie des Ida Wali (tribu de Ould Babana, le premier président de la Mauritanie (à l'époque coloniale) a été exclue du pouvoir sous Ould Haidallah en raison de sympathies marocaines, mais aussi de sa mainmise sur le commerce, de son rôle important au sein de la classe des grands commerçants importateurs, qui vivent du déficit budgétaire, de la dette de l'Etat, du déficit commercial, et sont des opposants forcenés de l'abolition de l'esclavage, ils seront réhabilités par Ould Taya au début des années 1990.

Au niveau économique, la décision de quitter le Franc CFA, en 1972 constitue une rupture avec l'Afrique noire, dans le contexte du rapprochement avec un Maroc lui aussi décidé, pour quelques temps à un réalignement arabe. Il s'intègre à une politique d'arabisation. En parallèle, les milieux d'affaire obtiennent plus de poids dans l'administration bancaire

²⁸ *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, Ph. Marchesin, chapitre VII

(nationalisée) et financière, donc dans l'économie dirigée (une bonne part de l'économie, est basée sur le retraitement des devises du fer, et de l'aide étrangère massive depuis 1968)

Ces milieux d'affaire contribueront pourtant au renversement de Ould Daddah en 1978, en raison des difficultés économiques liées à la guerre, ce qui les liera tacitement au Polisario jusqu'à nos jours.

154 des 178 acteurs économiques majeurs du patronat (CGEM) sont maures... et seulement 12 « africains » (9 sont syro-libanais). Selon ces derniers, la tradition administrative de leur élite se double surtout d'une exclusion par les arabophones des Peuls et Soninké des cercles dirigeants. En effet, sur 108 cartes d'import-export délivrées en 1984, seules 14 le furent à des Noirs.

79 des 154 acteurs maures sont issus des Ouled Bou Sbaa, des Ida Wali, et des Smassid (tribu de Ould Taya) et des Ahl Al-Hajj (surtout dans l'industrie, récente, de Nouadhibou) ; à cela on peut ajouter les Rgeibat et les Teknas (eux aussi Sahraouis). Géographiquement, la grande majorité provient du triangle Atar(Adrar)-Akjoujt-Tidjikdja (Tagant-nord) et éventuellement Nouadhibou. A une échelle plus précise, sur 46 entrepreneurs on trouve 40 maures nobles dont 38 septentrionaux ! Les tribus du sud-ouest, plus « africaines », liées au régime Ould Daddah, se sont concentrées, comme les « négro-africains » sur le volet administratif et ont délaissé le commerce à de grandes tribus, essentiellement maraboutiques (treize guerriers tout de même), et plus récemment 6 *shurfa* (descendants du prophète, caste à part) tous du nord, sauf 3 de Tidjikdja (centre-Nord)²⁹.

On comprend mieux le positionnement maghrébin de la Mauritanie, lorsqu'on réalise que 10% de son élite tribale contrôle l'essentiel de l'appareil économique, une situation qui ne fait que se renforcer sous Ould Taya, puisqu'elle intègre de plus en plus l'administration. Il est donc naturel que les problématiques soient celles du monde arabe, et maghrébin, et que la Mauritanie subisse les contrecoups de leurs rivalités, en niant son africanité.

D : Le Maghreb, le Sahel et l'Occident sous le nouvel ordre économique mondial

1 : FMI au Sénégal :

Le Sénégal est le premier pays africain à bénéficier d'un programme d'ajustement structurel de la BIRD en 1980.

²⁹ *Id.* p.275

Son économie coloniale, largement basée sur la traite de l'arachide se poursuit durant la période 1960-68, durant laquelle les rapports avec Rabat se sont distendus. L'extension de la culture et la hausse des rendements compensent l'explosion démographique même si le secteur privé se replie sur le marché national et que les besoins de consommations s'accroissent à grande vitesse. Puis, dans la seconde période, de 1968 à 1974, le cours de l'arachide est libéré et dépend désormais entièrement des cours mondiaux, les rendements s'effondrent du fait de la surexploitation, l'extension s'arrête. A partir de 1974 commence la période décisive de l'histoire africaine, et plus largement du tiers monde tout entier, la forte reprise des cours des matières premières conduit naturellement de nombreux pays à une plus forte libéralisation des échanges, avant de voir leurs économies s'effondrer dans les années 1978-1980 avec les « contre-chocs » consécutifs à la crise structurelle de l'économie de la triade. Cependant, engagé de plein pied dans une économie à vocation capitaliste, basée sur la consommation, le déficit des opérations courantes du pays s'installe aux alentours de -15%. Dès lors, le caractère désarticulé de son économie, entre une zone urbaine dont le niveau de vie (et de consommation) s'accroît et une agriculture malmenée par les cours mondiaux, doublée de l'absence générale de modernisation et d'investissement, conduit inéluctablement à une stagnation, puis à une baisse rapide du revenu par tête et de toutes les industries de consommation finale. Ceci pousse le Sénégal, véritable modèle de l'évolution du tiers monde, à toujours plus d'endettement (afin de participer à la relance de l'industrie de la triade), puis aux fameux « ajustements structurels » qui vont accroître l'effondrement du modèle économique postcolonial.

En 1984, en plus d'une évolution tendancielle, le FMI exige la hausse du prix fixé du riz et de l'huile d'arachide, les bases de la consommation, alors que la croissance des salaires s'interrompt brutalement. Bien que Dakar limite drastiquement les dépenses publiques et tente de développer un système d'imposition moderne, il peine à honorer ses engagements à l'égard de la BIRD et du FMI, qui annule une première fois le prêt en 1983³⁰.

2 : Le FMI en Mauritanie³¹

La Mauritanie intègre le FMI dès 1963, en 1979, le Fond met sur pied un programme de « redressement économique ». C'est en 1985 que commencent les Plans d'Ajustement Structurel (PAS).

³⁰ *L'ajustement structurel en Afrique: Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar*, G. Duruflé // *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ? : douze ans d'ajustement structurel*, G. Duruflé

³¹ www.imf.org/ « Les programmes d'ajustement structurel cas de la Mauritanie », M. Y. Ould Sidi Ahmed

Comme ailleurs, il s'agit de réduire les dépenses publiques, en réduisant le nombre de fonctionnaires, en stabilisant leurs traitements en dépit de l'inflation, qui doit être corrigée par la baisse des tarifs douaniers, laquelle perte en recette pour le budget doit elle être compensée par la vente des entreprises publiques rentables, et la création d'un impôt sur le revenu.

Comme ailleurs, les programmes du FMI s'insèrent dans un contexte difficile, les prix du fer s'effondrent. De nombreuses entreprises sont liquidées, conséquences de la sédentarisation-urbanisation, et de nombreux jeunes diplômés arrivent sur un marché du travail étatique en pleine restructuration. Comme ailleurs, le chômage croît très fortement, tandis que les revenus stagnent. Quant aux entreprises à forte rentabilité, elles sont privatisées dans des conditions peu concurrentielles et sont mises aux mains des grandes familles du nord, ce qui conduit le monopole étatique à se muer en un monopole privé.

Certes, la Mauritanie parvient à juguler son déficit budgétaire, mais au prix d'une paupérisation importante, tandis que l'économie privée évolue progressivement dans l'informel, afin d'éviter une taxation de plus en plus importante.

Ce contexte très difficile explique largement la tension avec le pays voisin, le Sénégal, lui aussi en proie aux conséquences fâcheuses des P.A.S.

3 : FMI au Mali :

Le Mali, en tant que pays aligné sur l'Union Soviétique, n'entame sa P.A.S que très tardivement, à l'aube des années 1990. Le premier accord avec les institutions financières internationales est signé en 1988, après 7 années d'échec de redressement par les entreprises publiques, et d'endettement massif et chronique. Finalement, la chute des cours du coton, dans le contexte du contre choc pétrolier de fin de la décennie conduit Bamako à souscrire aux conditions du FMI. Le premier PAS court ainsi sur la période 1992-3, c'est-à-dire que le programme n'est réellement mis en place que suite aux événements de la fin mars 1991, lorsque la junte d'Amadou Toumani Touré renverse l'ancien autocrate Moussa Traoré, avant de remettre le pouvoir suprême à Alpha Oumar Konaré suite aux élections.

Les conséquences économiques sont quasiment nulles, puisque la croissance est restée amorphe, sous les 2,5%, comme auparavant en raison du maintien des prix du coton sous le seuil de rentabilité, que le déficit public stagne en raison de l'énorme difficulté à contrôler les nouveaux modes d'imposition. Conséquence banale des politiques de libéralisation des

échanges, dans un contexte cotonnier défavorable, les exportations ont cru de 4% en moyenne, soit bien plus vite que le PIB, tandis que les importations enregistraient une légère baisse³².

Comme au Sénégal, en Mauritanie et au Maroc, le besoin de compenser un déficit commercial et de la balance des paiements, excédant 15%, conduit au besoin de transferts, notamment migratoires. Au niveau infra-étatique, les individus, confrontés à la baisse de leurs revenus, à la fermeture des emplois publics, à la crise générale du prix des matières premières, et finalement, comme dans toute la CEDEAO, à l'effondrement de leur capacité d'achat de produits importés avec la violente dévaluation du 1^{er} janvier 1994, sont contraints, dans toute la sous-région, notamment dans le bassin du moyen Sénégal, à une émigration massive. Elle va alors peu à peu remplacer l'émigration Maghrébine « traditionnelle » et ouvrir de nouvelles routes migratoires, une nouvelle cartographie de la problématique.

Parallèlement, l'Union Européenne imposait les visas systématiques en 1986, politique fortement renforcée au sein des accords de Maastricht.

Ces convergences occasionnent donc l'une des problématiques majeures de l'après guerre froide : la question de l'immigration clandestine.

4 : Le FMI au Maroc

Le Maroc se lance lui aussi, dès 1983, avec le soutien du FMI et de la BM dans un plan d'ajustement structurel, il est en cela poussé par la rapide remontée des prix du pétrole, et la faiblesse des cours du phosphate et des produits agricoles, ce qui occasionne une véritable crise structurelle, comme ailleurs dans notre espace d'étude.

Pour accroître les ressources de l'Etat, une modernisation et une simplification du système fiscal ont été entrepris, avec l'introduction de la TVA en 1986, de l'impôt sur les sociétés en 1988 et de l'impôt général sur le revenu en 1990, suivi d'une réduction graduelle de ces mêmes impôts pour les hautes couches.

En 1991, le système bancaire était dérégularisé ; et en parallèle, les capacités d'importations étaient elles aussi libérées, la liste des produits surtaxés diminuant de plus de moitié (10% du total en 1995), les droits de douane spéciaux passaient également de 400% à 35%.

Les conséquences sont ici aussi pour le moins mitigées, le retrait de l'investissement de l'Etat fait chuter de 30% le FBCF/PIB tandis que la répartition du PIB reste très stable, dépendante des mines, de l'agriculture et de la pêche. Si les conséquences sur le niveau de consommation

³² <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Evaluation-Reports/05286223-FR-MALI-PAS.PDF>; *Mali, programmes d'ajustement structurel, Rapport d'évaluation de la performance de projet (REPP)*, 1998

des ménages sont restées limitées (2/3 du PIB, constamment, tout le long de la décennie de l'ajustement), c'est en raison de la puissance de l'économie postcoloniale initiale, en comparaison de ses deux voisins méridionaux, et donc de la capacité à acheter les produits importés, de surcroît bien meilleur marché, laquelle consommation a soutenu une croissance appréciable du PIB à environ 4%. Ajoutons que le Maroc connaît alors une importante hémorragie de travailleurs émigrés, ce qui, ajouté à l'explosion du tourisme, permet de compenser les pertes en terme d'importations sur la balance courante des paiements dont le déficit se réduit peu à peu. A cela s'ajoute le fait que le Maroc n'est pas pourvoyeur d'hydrocarbures, et que la chute des cours, qui occasionne chez les pays pétroliers une véritable catastrophe conduit au contraire à réduire les frais liés à l'énergie. Cependant, producteur d'une autre importante matière première, le phosphate, dont le prix baisse, son économie basée sur l'import et la captation de devises se renforce, tandis qu'il profite d'une décennie de délocalisation du textile (2/3 des Exportations de biens finis), et de l'extension de la pêche hauturière dans sa ZEE (50% de ses Exportations agro-alimentaires !), éléments qui, après tout, ne sont pas, encore une fois, le propre d'une économie autonome, mais les fruits d'une ouverture, profitable en raison d'un enchaînement de cas particuliers.

Les recettes fiscales se sont largement accrues (+50%) ce qui a permis de réduire le déficit public dans les normes (- de 3%), mais la dette publique a continué de croître³³.

Ces conditions particulières, et l'aggravation d'une structure économique basée sur la captation de devises et la consommation intérieure explique l'apparente réussite de l'ajustement au Maroc, et la puissance du royaume en Afrique du Nord et de l'Ouest au sein des pays alignés sur les Etats Unis et le FMI. En 1992-93, les entreprises étrangères pouvaient se lancer dans les IDE, et les entreprises marocaines s'insérer dans les réseaux financiers internationaux. En dépit d'un développement véritablement désarticulé, le Royaume Chérifien sort d'une décennie d'ajustements structurels, armé pour partir à la conquête économique des parties du continent africain qui ont participé à cette profonde refondation des règles économiques et donc politiques.

³³ « Bilan du Programme d'Ajustement Structurel », 1995
http://www.finances.gov.ma/depf/publications/en_catalogue/doctravail/doc_texte_integral/dt1.pdf

5 : FMI en Algérie :

Si l'Algérie se lance dans une politique de restructuration économique depuis 1989, c'est uniquement sur ses fonds propres, ce qui accroît ses déficits et aggrave les choses, elle refuse tout accord avec le FMI.

La signature des PAS en Algérie intervient bien plus tard encore, en 1994, après sept années de croissance nulle voire récessive liée, cette fois directement, à la chute des cours du pétrole. Le bilan est jugé positif, essentiellement en raison de bonnes précipitations pour la saison agricole 1995-6, et de la subite remontée des cours du pétrole ; le service de la dette rapportée aux exportations avait atteint le chiffre record de 86% en 1994, ce taux est ramené à 32% en 1996, bien en dessous des prévisions.

Le déficit budgétaire est également ramené de 8,7% en 1993 à moins de 1% en 1996, dépassant encore une fois les prévisions du FMI.

Les conséquences sont pourtant gravissimes et expliquent largement l'extension de la guerre civile, en confrontant une population jusque là protégée par l'économie étatique à une précarité nouvelle et violente. Le chômage (officiel) explose en 1995, atteignant 30%, et plus de 50% chez les jeunes. De fait, et cette tendance se renforce tout au long de la décennie, les entreprises publiques, les fleurons industriels sont assainis par le renvoi de centaines de milliers d'employés... et bien sûr la fermeture de nombreuses perspectives d'embauches pour la jeunesse. Le maintien d'une forte inflation continue d'amoindrir le pouvoir d'achat des populations encore détentrices d'emplois (-20% entre 89 et 95). Ce faisant, les entreprises publiques ne parviennent pas à retrouver la croissance, la récession industrielle, largement amorcée à la fin des années 1980 s'accélère avec la concurrence des biens importés, l'Etat finance leurs déficits colossaux et croissants par l'inflation... la cercle vicieux s'instaure. 96% des exportations hors hydrocarbures sont désormais assurées, en 1997 par les nouvelles entreprises privées (depuis 1993). Sans ce développement privé et l'explosion des importations (13 fois plus importantes que les exportations hors pétrole), la pénurie aurait été beaucoup plus sévère. L'Algérie essuie également un échec du point de vue fiscal, les recettes pétrolières dépassant désormais la moitié des recettes totales.³⁴

³⁴ <http://www.confluences-mediterranee.com/IMG/pdf/04-0096-9721-008.pdf>, *L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel*, A Bouyacoub, 1997

E : Les Crises Sahéliennes et le rôle des maghrébins :

1 : Mauritanie-Sénégal : la guerre du fleuve

Suite au retrait, contraint, des neuf mille soldats marocains de Zouerate, Nouadhibou et Dakhla en 1979, Rabat craint une perte d'influence et pousse son allié, le Sénégal à faire pression sur Nouakchott : si la Mauritanie reconnaît les Sahraouis, le Sénégal demandera l'auto-détermination des négro-africains. C'est à cette occasion, au cœur des relations qu'entretient Rabat avec ses voisins méridionaux, que la problématique du fleuve Sénégal va apparaître.

La mort de Boumediene en 1978 laissait cependant Nouakchott moins isolé, un axe était établi avec Alger, et peu après, avec Paris, soucieux au moins autant du POLISARIO que de l'irrédentisme de Rabat quant aux frontières de 1960. La France montait ainsi l'opération de parachutiste « Lamentin » pour remplacer les derniers Marocains, qui quittaient la Mauritanie en décembre. Pourtant, l'année suivante, Ould Haidallah exigeait le départ des Français, et les tensions avec le Sénégal s'accroissent mécaniquement, étant donné que l'opposition pro-marocaine (l'AMD) y avait trouvé refuge. En 1981, après avoir pris le parti panarabiste de l'Irak, contre Khomeiny et Kadhafi, Ould Haidallah se réconciliait avec la Libye, juste après avoir essuyé un coup d'Etat des pro-marocains de l'AMD. En juin, sur pression d'un autre ténor arabe, l'Arabie Saoudite, Hassan II et Ould Haidallah signaient une réconciliation de principe. Le coup d'Etat de 1982 conduisit à la rupture définitive avec Tripoli (le leader rebelle est soupçonné de soutien à Kadhafi). L'axe algéro-mauritanien se renforçait, c'est ainsi qu'il faut comprendre le renforcement, dans ce contexte intérieur tendu, des relations entre Dakar et Rabat... contre Nouakchott³⁵.

(Source : Recensement administratif 1968)

	KAÉDI	MAGHAMA	MONGUEL	MBOUT	SÉLIBABI	Total	%
Peul	5 700	6 800	3 000	7 200	5 300	28 000	21
Haalpulaar+							
Soninke	16 000	20 000	0	700	30 000	66 700	49
Maure	350	1 700	15 000	11 900	11 100	40 050	30
Total	22 050	28 500	18 000	19 800	46 400	134 750	100

Le conflit prend racine dans les relations conflictuelles pluri-centenaires de cette région particulière. Les nomades arabo-berbères (maures) ont toujours eu à parcourir les vastes steppes de la rive droite (nord), c'est leur terre de résidence principale. En parallèle, en amont

³⁵ « Mauritanie 1945-1990 ou l'État face à la Nation », P. R. Baduel *RMMM*, 1989, n°54, pp. 11-52

³⁶ Le conflit mauritano-sénégalais : la genèse ; Le cas des Peul de la haute vallée du Sénégal, Chr.SANTOIR

(frontière malienne) des populations mandingues (les soninkés) exploitaient intensivement le lit de crue du Sénégal, tantôt indépendants, tantôt soumis à des états mandingues, ou au pouvoir des *Almaami* peuls. Ces derniers étaient aussi souvent tributaires des vastes entités maraboutiques et guerrières Maures, en particulier à partir des raids militaires des « Emirs » des clans guerriers (Hassan) et de leurs auxiliaires maghrébins, au XVIII^e siècle. Cependant, la structure tribale des populations maures permet à de nombreuses communautés peules sédentarisées et soninkés à poursuivre leur implantation. Le XIX^e siècle, alors que la traite de la gomme arabique bat son plein, de sanglantes guerres civiles agitent les tribus maures, les cités états peuls et les groupes claniques soninkés. Ceci conduit à une relative désertification de la rive droite. C'est ce qui explique, au début du XX^e siècle, la constitution progressive de l'entité mauritanienne comme entité de rive droite. Cependant, la « pacification » de la vallée (achevée dès les années 1890) conduit une bonne partie des populations peuls sédentaires, nomades et soninkés à retourner sur la rive droite.

Ils constitueront les négro-africains mauritaniens. Comme ce phénomène de migration se poursuit, et que, de plus, les agriculteurs possèdent des terres sur les deux rives, que les nomades peuls et arabes utilisent les zones de crue non-exploitées en saison des pluies, et passent en rive gauche pour la « vaine pâture » des chaumes, l'identité des deux Etats Nations pose la question de la « mauritanité » des négro-mauritaniens. L'identité arabe de la Mauritanie se renforce aux cours de la période d'indépendance, (langue obligatoire en 1966) et la question du recensement devient de plus en plus complexe. Puis intervient le facteur climatique, la sécheresse des années 1970 conduit les éleveurs à pâturer en rive gauche une bonne partie de l'année, et les conflits pour les points d'eau se multiplient en rive droite.

De plus, le fleuve Sénégal ne connaît nulle loi, son cours principal se meut très fortement, ce qui conduit les deux pays à se disputer à propos de l'incohérence entre la frontière fluviale et les tracés géométriques.

Sous Ould Taya, Nouakchott lance de grands projets d'exploitations et d'irrigation de la zone de crue du Sénégal, il s'agit de sédentariser les maures, notamment les Harratines, il s'agit aussi de minimiser les droits d'exploitation extensifs et de réquisitionner les terres de crues intensives (loi de 1983) contre les droits antérieurs des peuls sédentaires et soninkés. En parallèle, les tensions idéologiques nationales s'ajoutent aux conséquences de la sécheresse, les chameaux posent aussi problèmes aux agriculteurs de rive droite, et s'abattent de plus en

plus nombreux, et de plus en plus tôt sur les chaumes... C'est dans ce contexte que l'arrêté sénégalais interdisant le pâturage des chameaux sur son territoire doit être compris (1986)³⁷.

La tension est donc à son comble et on ne peut comprendre le coup de force des militaires négro-mauritaniens du FLAM en 1987, sans observer cette crise. C'est aussi dans ce contexte qu'on doit comprendre le recensement général de 1988, les enjeux des résultats en termes de proportion ethnique, et le rejet de populations arrivées depuis le début du siècle, associées à des « ressortissants sénégalais ». C'est ce qui explique finalement la non-parution des résultats du recensement. Au printemps 1988, la loi domaniale votée 5 ans plus tôt est appliquée à Bogué ce qui provoque nombre dépossessions de peuls Waalo (sédentaires). En août un nouveau coup d'Etat baasiste pro-irakien conduit à une féroce répression contre l'élite négro-mauritanienne. C'est lors de la décrue que le problème éleveur-agriculteur se surajoute, et envahit la rive gauche. Une banale émeute de village (entre peuls Jeeri, nomades et soninkés) conduit à l'intervention militaire mauritanienne, en rive droite, dans une zone géographiquement sénégalaise selon la frontière de 1933...

La question des frontières explique largement le soutien objectif de Rabat à Dakar au cours de la crise, au mépris de la « solidarité arabe », leitmotiv de l'influence algérienne, et fondement de l'UMA, qui venait pourtant d'éclorre. En effet, Hassan II vit dans cet épisode un bon moyen de réduire à néant la légitimité de l'Etat Mauritanien, aux frontières contestées.

La mauvaise presse du régime mauritanien servait donc par opposition le jeu marocain et le soutien sans faille à son allié du camp pro-occidental.

Cependant, si l'on revient sur les causes politiques du conflit, on découvre que la « paix séparée » conclue par O. Haidallah avec le POLISARIO, puis la reconnaissance de la RASD avaient fait entrer la Mauritanie dans le monde arabe. Elle se retrouvait dès lors au cœur des conflits inhérents à la ligue arabe. Peu à peu, dès 1980, la situation s'envenimait entre baasistes irakiens, kadhafistes, pro-marocains, pro-algériens... La seule réponse adéquate pour O. Taya fut d'accentuer encore la diplomatie de rapprochement avec le monde arabe, et le développement d'une politique intérieure « d'arabisation ». C'est ce qui conduit à la formation du FLAM négro-mauritanie, au coup d'Etat et à la répression sanglante de ce dernier, puis à l'iniquité des peines infligées aux négro-africanistes suite au putsch manqué de 1988, par rapport à celles des panarabistes impliqués.

³⁷ Le conflit mauritano-sénégalais : la genèse ; Le cas des Peul de la haute vallée du Sénégal, Chr SANTOIR

C'est la signature des accords de l'UMA qui sont bel et bien l'élément déclencheur de la discorde finale avec le Sénégal, car, dès lors, négro-mauritaniens et sénégalais interprètent cette adhésion comme un abandon de la CEDEAO.

Les évènements débutent le 9 avril 1989 lorsqu'à Diawara, sur la rive gauche (sénégalaise) du fleuve, non loin de la frontière malienne, au cœur du pays Soninké, un accrochage entre bergers peuls mauritaniens et paysans indigènes provoque l'intervention illégale de l'armée mauritanienne et la mort de deux citoyens Sénégalais et l'arrestation d'une douzaine d'autres. Du 21 au 24 avril, les commerçants maures sont victimes d'une vague de pillages de haute intensité, tandis que certains Harratines sont brûlés vifs dans les fours à « *dibiteries* ».

A peine la nouvelle parvenue à Nouakchott, des centaines d'immigrés sénégalais, cette fois essentiellement wolofs (une immigration de travail) sont blessés au cours d'une émeute urbaine. Les pogroms de représailles continuent de croître en intensité, cette fois-ci du côté sénégalais, après le 28 avril, mais Dakar impose le couvre-feu dans la région capitale, ce qui permet d'éviter un massacre plus important.

Les deux Etats, au bord de la rupture diplomatique consécutive à l'agression mauritanienne décident de coopérer à la protection de leurs ressortissants, ils reçoivent l'aide des deux puissances régionales que sont l'Algérie et le Maroc afin d'organiser un pont aérien. 160 000 Mauritaniens (Maures blancs et noirs) et 70 000 Sénégalais (peuls sédentaires et wolofs immigrés) sont rapatriés à ce moment-là.

Dakar et Nouakchott en arrivent finalement à rompre toutes relations le 21 août 1989.

Pendant toute l'année 1989, de nombreuses familles Toucouleurs et Soninké de la vallée du Sénégal fuient leurs terres pour trouver refuge chez leurs voisins sénégalais. Le conflit international prend cette fois une tournure véritablement ethnique. Au cœur des régions les plus fertiles de la Mauritanie, ces départs massifs perturbent l'équilibre de la vallée et conduisent à une importante baisse de la production agricole tandis que l'ensemble des activités urbaines assurées par l'immigration sénégalaise (bâtiment, pêche) sont en panne.

Au Sénégal, c'est la surpopulation qui menace avec une croissance de plus de 12% dans les deux départements de Podor et Matam. La catastrophe humanitaire, politique et le ressentiment racial d'une large partie de la population sénégalaise a conduit à la chute du pouvoir en place et à l'ascension du PDS d'Abdoulaye Wade ce qui, d'autre part, achève de disloquer la fédération de Sénégalie.

Le conflit met donc en jeu des problématiques interétatiques, un problème de délimitation de frontières non résolu entre les différents bras du méandreux fleuve, le problème des diasporas

complémentaires, (travailleurs sénégalais en Mauritanie, commerçants maures au Sénégal), la question du droit de la nationalité de près du tiers de la population mauritanienne, non-arabophone, proche des ethnies sénégalaises (wolofs, mais surtout peuls et soninkés, eux même très marginalisés de l'autre côté du fleuve). A cela s'ajoute une généralisation raciste aussi bien dans l'état d'esprit africaniste contre les maures sénégalais (150 000 individus) que dans le racisme des maures blancs, et surtout, à un degré très élevé, entre les « négro-mauritanien » et les « maures noirs », qui représentent paradoxalement les communautés les plus antinomiques dans la région du fleuve et ailleurs dans la sous-région.

L'ensemble de ces présupposés, de ces rancœurs accroissent la méfiance réciproque des deux Etats, et expliquent la rivalité politique. Au final, les populations du fleuve, peuls toucouleurs et soninkés sont les grandes perdantes, de part et d'autre, et des milliers de réfugiés ne sont, à l'heure actuelle, toujours pas rentrés dans leurs villages, Nouakchott nie leur « mauritanité », ils la revendiquent, de manière paradoxale, afin de prouver leurs droits de propriétés *Waaloo* de rive droite.

Dans un discours radio-télédiffusé, prononcé en français, Ould Taya accusait le Sénégal d'être l'unique responsable de la situation. Abdou Diouf réagit vivement aux déclarations de son homologue mauritanien, rappelant à mots à peine couverts le passif esclavagiste de son pays et son régime oppressif³⁸. La réconciliation entre les Présidents Diouf et Taya se tint le 18 juillet 1991 à Bissau. Le Sénégal renonçait à ses réclamations frontalières. La Mauritanie devait se racheter aux yeux de la « communauté internationale » pour son soutien sans faille à l'Iraq, Maawiya allait convoquer des élections générales, c'est dans ce contexte de détente qu'intervient finalement l'ouverture des frontières en mai 1992.

2 : Conflits Touaregs : Mali et Niger, l'influence algérienne³⁹

La loi cadre Defferre, votée en juin 1957, avait accordé aux territoires touaregs un régime semi-autonome, au Soudan Français. Mohamed Aly Attaher, *Shaykh* des Kel Antessar, réfugié en Libye appelle les « Hommes Libres » à refuser la fusion dans un Etat dominé par les « Soudanais ». Au même moment, le projet d'OCRS est établi, et s'appuie largement, afin de protéger les ressources minières sahariennes, sur les craintes Touaregs. Le projet échouait en particulier en raison de l'opposition forcenée de Modibo Keita, mais aussi et surtout de celle des seigneurs tribaux autochtones.

³⁸ *Le Soleil*, 9 mai et 23 août

³⁹ *Les Touaregs Kel Adagh: dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain* P. Boilley, 1999

Seul le leader des Kel-Antessar, persiste à refuser la Fédération du Mali et se soulève dans l'Adrar des Ifoghas, rébellion jugulée avec grandes difficultés en 1964, avec le soutien militaire français. Les Algériens, qui hébergeaient depuis l'indépendance les deux leaders touaregs tendront la première perche de l'amitié Mali-Algérie, sur cette question, en les livrant à Bamako.

La grande sécheresse de 1972-73 fit disparaître 35% du bétail sahélien, dont 50% au Mali, les jeunes nomades se sédentarisèrent alors à Mopti, Tombouctou, Gao, Agadez, Arlit, Tahoua... ou émigraient vers les états voisins, en premier lieu l'Algérie, et la Libye, et même en Palestine et au Liban où certains rejoignirent l'OLP, voire les *Mujâhidîn* d'Afghanistan. En 1988, le transfert du siège de l'OLP de Beyrouth à Tunis poussait une majorité de ces jeunes au retour, où ils devinrent alors formateurs de commandos.

Les touaregs de Libye avaient été formés au maniement des armes, notamment dans le conflit Tchadien, où ils affrontèrent les tribus Toubous, leurs ennemis héréditaires dans l'espace centre-saharien. De là à ajouter foi aux accusations des Etats Sahéliens de contrôle de Tripoli sur les rebelles, comme force de déstabilisation dans son aire d'influence, il n'y a qu'un pas.

Un congrès réunit Maliens et Nigériens et proclama la fondation d'un mouvement sécessionniste unitaire, en 1986, alors que la guerre Franco-Libyenne au Tchad tendait à s'essouffler et que Seyid Kountché venait d'achever sa carrière tyrannique, ajoutant à la grande vulnérabilité du Niger. A l'époque, le Mali de Moussa Traoré s'enfonçait peu à peu dans la faillite, tout en refusant jusqu'à son dernier souffle, de signer un accord avec le FMI, qui aurait signifié la fin du consensus national.

En janvier 1990, l'Algérie décidait de renvoyer quelques 25 000 réfugiés touaregs installés à In-Guezzan près de la frontière nigérienne. Une bonne partie de ces « rapatriés » constitueront les « *Ishomar* » (chômeurs) désœuvrés, qui se lanceront corps et biens dans l'insurrection.

Au Mali, le MPLA est fondé en 1988 par Iyyad ag Ghâli. Il ne manquait que l'étincelle.

Ce fut l'attaque de la gendarmerie de Tchîn-Tabaradène, le 7 mai 1990, par le Front Populaire de Libération du Niger (FPLN) en réaction à la violente répression d'une manifestation, début février, à Niamey qui mit le feu aux poudres. La réaction du gouvernement est immédiate : fermeture des frontières avec les voisins libyens et algériens.

L'Etat Malien entrainé dans le conflit, involontairement, si l'on peut dire, suite à l'arrestation de « terroristes » nigériens en fuite, et subit à son tour une attaque visant à les libérer du poste de gendarmerie de Ménaka (Gao) le 29 juin 1990 !

Un sommet fut réuni à Djanet, dans le sud algérien, dès le mois de septembre 1990, à l'initiative de l'Algérie, réunissant Moussa Traoré, Kadhafi et les présidents nigériens et algériens qui prescrivaient un cessez le feu entre les rebelles, rassemblés au sein de la « coordination » MFUA⁴⁰ et les Etats.

Moussa Traoré voyait dans cette guerre la main d'Alger mais surtout celle du guide libyen de République Islamique du Sahara ; cependant, il entre peu à peu en contacts avec Tripoli, Paris, et surtout Alger. Conséquemment, les « bandits armés » deviennent « Mouvements rebelles » dans la presse officielle et le 6 janvier 1991, sont signés les accords de Tamanrasset, à nouveau sur invitation d'Alger : ils conduisent au cessez le feu, et à la « démilitarisation » des régions de Kidal, Gao et Tombouctou.

La conférence nationale malienne d'août 1991 rassemblée par A. T. Touré conviait les leaders rebelles, et c'est suite à la conférence de Mopti du 6 décembre, qu'au cœur du Sahara Algérien, les leaders rebelles signaient leur (ré)unification à Ghardaïa, **en Algérie**, encore une fois, au sein du MFUA. Cette dernière coordination signait le pacte National le 11 avril 1992, après l'intronisation d'A. O. Konaré dès 1992, le nouveau gouvernement élu créait la région « autonome » de Kidal afin de noyer les revendications sécessionnistes.

Cependant, la violence ne cessa pas complètement, une attaque, en 1994, raviva les hostilités, et conduisit à la formation de milices Songhaï d'autodéfense (Mouvement patriotique du Ganda Koye), qui firent régner la terreur dans la vallée du Niger⁴¹.

La pacification se poursuivit cependant, encore une fois par l'entremise algérienne, des missions furent envoyées dans les camps de réfugiés algériens pour inciter les populations au retour. Ceci aboutit aux « Accords tripartites » (Mali - HCR – Algérie/Mauritanie) en 1995, un accord de paix final était signé⁴².

⁴⁰ La structure de cette rébellion, côté malienne est symptomatique de son contenu : Le MPLA originel s'est rapidement scindé en 4 entités : le FIAA de Sahaby ould Sidi Mohamed, représentant la partie Maure ; le FPLA de Rhissa ag Sidi Mohamed et l'ARLA de Abderrahmane Mohammed Guela et 3 autres groupes plus petits. Au Niger, les organisations sont régionales : le Front pour la libération de l'Aïr et d'Azaouak (FLAA) et le Front de libération du Tamoust (FLT), mené par Mano Dayak devenu en 1994 l'Armée de Résistance Coordinée (ARC).

⁴¹ Les Touaregs Kel Adagh: dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain P. Boilley, 1999

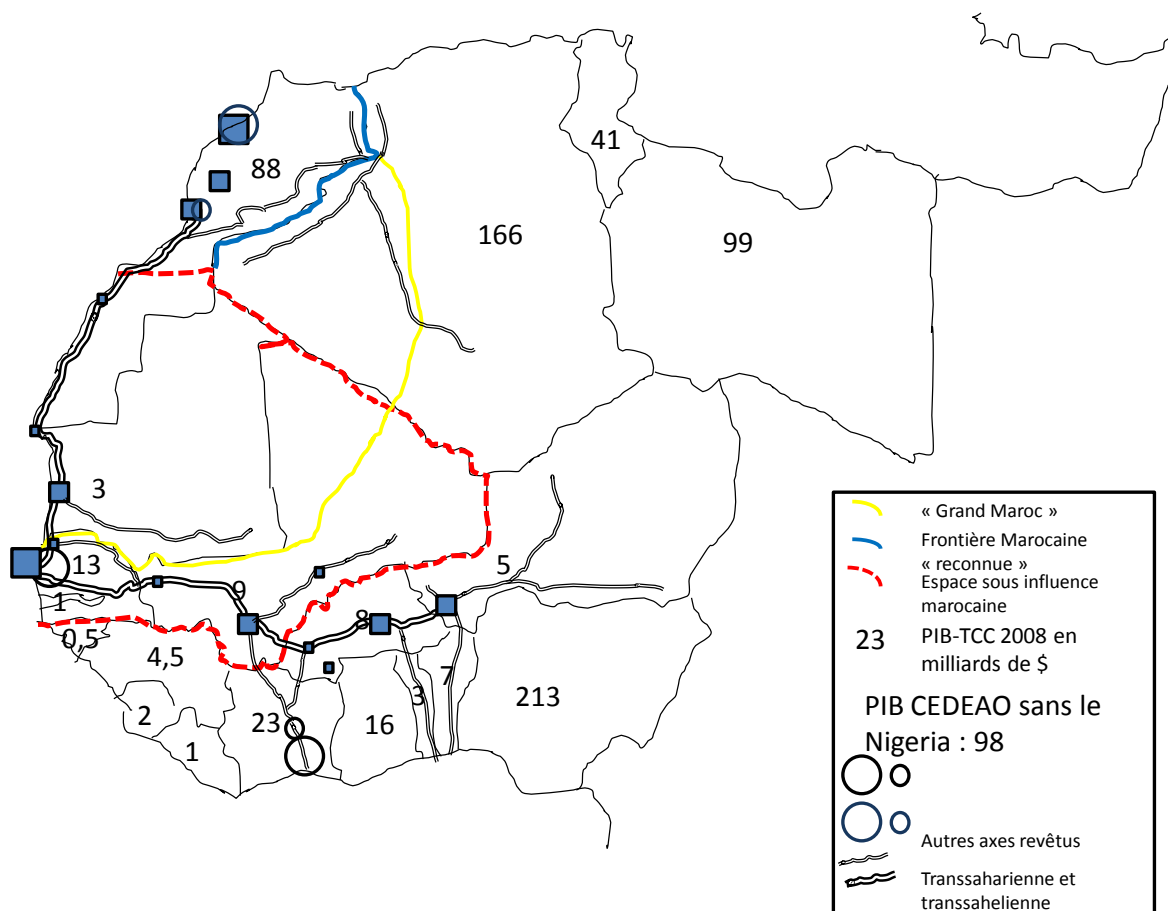
⁴² *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, L. Marfaing, St Wippel, p.365 et suiv.

Au Mali, les combattants Touaregs étaient intégrés à l'armée et à divers corps d'Etat, finalement, un grand *autodafé* apporta la conclusion au conflit, on mit le feu publiquement aux armes, en place de Tombouctou le 27 mars 1996 et on déclarait l'amnistie générale.

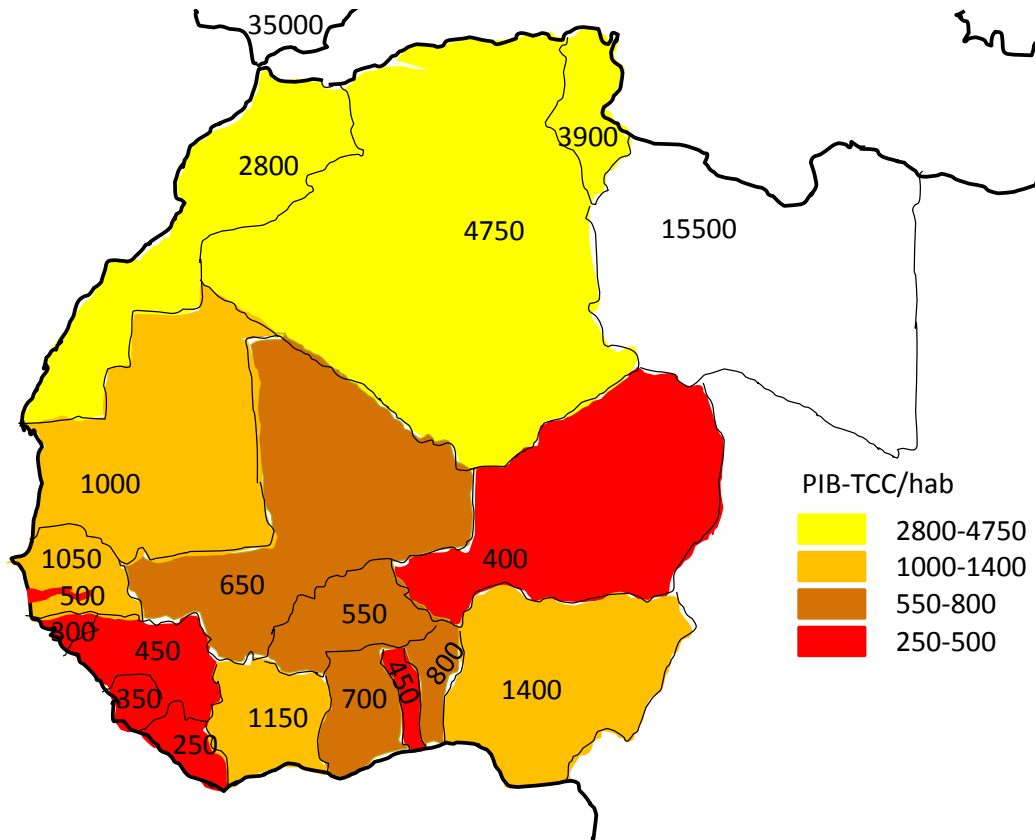
Au Niger l'évolution fut similaire, l'impact est évidemment, de ce côté, plus économique que militaire avec la désaffection très rapide de l'exploitation française de l'uranium, ce qui explique le soutien Libyen. Une trêve unilatérale fut lancée en 1994 par les rebelles, puis, l'instabilité politique à Niamey conduisit le nouveau régime à lancer de nouvelles attaques de reconquêtes, ce qui envenima la situation.

Le Niger acceptait finalement des médiateurs, et les négociations directes avec le pouvoir central eurent lieu respectivement à Alger, à Paris en juin 1994 et à Ouagadougou en septembre 1994, qui aboutirent au cessez-le-feu et aux accords de désarmement, puis à un « Accord établissant une paix définitive entre le Gouvernement de la République du Niger et l'Organisation de la Résistance Armée » à nouveau à Ouagadougou en avril 1995⁴³.

Les forces en présence :



⁴³ <http://www.temoust.org/comprendre-la-rebellion-touareg,10627>

Des niveaux de développements inégaux :

II : Le Soft Power de Rabat, l'expansion du Maroc :

A : Colonisation du Sahara Occidental :

1 : Processus :

Le Sahara Occidental constitue une véritable « nouvelle frontière » pour la population marocaine, en effet, on compte désormais dans les trois Wilaya-Régions qui le recouvrent près de 50% de *Dakhili* (intérieurs).

En 1977 a été fondé un département chargé des affaires sahariennes, il disparaît en 1992 en passant sous la régie directe du premier ministre. C'est finalement en 2002 qu'est fondée l'Agence pour le Développement Economique et Social des Provinces du Sud du Royaume (ADESPSR ou Agence du Sud). Elle revendique désormais la définition de projets de développement dont l'action et les priorités seraient décidées en concertation avec les populations locales.

Un rapport passionnant, remis à l'Agence du Sud en 2006, et finalisé en 2008 avait été confié à un économiste et ex-expert du PNUD. Il est intitulé « Rapport sur le développement humain dans les provinces du sud du Royaume : Acquis et perspectives » ... il ne sera jamais publié⁴⁴.

En 2010 l'hebdomadaire « La Vie Eco » livre à ses lecteurs quelques informations issues de l'enquête. Ses conclusions seraient extrêmement favorables aux thèses marocaines en prouvant et justifiant la « bonne gestion » du royaume dans la région. En réalité, les données de ce compte rendu sont susceptibles d'une analyse critique.

Cependant, l'absence de communication consécutive au rapport pose une véritable question. Si, 99% des Marocains rencontrés attestent de leur ferveur nationaliste sur le dossier du Sahara, beaucoup rappellent en aparté que « les sahraouis sont privilégiés », et que, l'investissement de l'Etat dans ces régions se fait largement au détriment du reste du pays.

Lorsqu'on arrive des régions de « l'intérieur », des montagnes du Rif ou des Atlas, des plaines centrales, des déserts du sud-est, on constate avec stupéfaction le bon état des régions sahariennes. Elles sont également une vitrine époustouflante pour quiconque pénètre le Maroc depuis la Mauritanie. Subjectivement, le voyageur qui quitte l'obscurité et les borbiers de Nouadhibou découvre avec un étonnement difficilement maîtrisable l'apparence luxueuse et

⁴⁴ La Vie Eco, Maroc - Sahara : le rapport qui n'a jamais été publié, 04/01/2010

moderne des « lumières de la ville », des constructions rutilantes et des boulevards impeccables de la commune de Dakhla. « Pourquoi le Maroc n'en a-t-il pas profité, notamment pour améliorer son image à l'international dans le dossier du Sahara ? [...] En 1975, ces régions affichaient les taux de développement les plus bas. Aujourd'hui, ils sont dans le haut du panier » se demande l'hebdomadaire.

Si le rapport n'a pas été publié, bien qu'il soit favorable à la position tutélaire de Rabat, c'est sans doute afin de ne pas frustrer une bonne moitié de la population marocaine, qui souffre du sous-développement dans ses régions.

Un dernier indicateur subjectif pourrait être les étudiants des Wilaya d'Agadir et de Gelmim (70% des seconds ne font pas partie des tribus Sahraouis, ils sont soit arabophones, mais de tribus marginales, soit, c'est le cas le plus courant, berbérophones). Ils témoignent tous des privilèges des étudiants Sahraouis du Rio, de la région de Laayoune et du sud de la région de Gelmim, qui empochent systématiquement les bourses d'études (réévaluées en raison des distances de transports), et les places en cités universitaires. Les émeutes interethniques régulières entre étudiants Sahraouis et Berbères dans les campus d'Agadir reflètent parfaitement cette tension. Une autre conséquence de cette « injustice ressentie » sont les régulières émeutes dans la préfecture de Sidi Ifni, dont les populations « Sahraouis » ne jouissent d'aucun des privilèges de leurs « compatriotes » du Sud, et dont le niveau de développement à quelque observateur extérieur que ce soit est très loin du standard même moyen du Royaume.

Etendons cette problématique au projet marocain « d'autonomie élargie » : une des raisons de la stagnation du dossier, et du référendum d'autodétermination, tient largement à la crainte d'une extension des revendications à la préfecture d'Ifni, à la région berbérophone (et relativement développée) d'Agadir et de Taroudant et aux régions arabophones (à l'ouest) et berbérophones (à l'est) du massif rifain.

Cette situation paradoxale, qui fait aux yeux du petit peuple de la « marocanité du Sahara » une question de vie ou de mort, et qui reproche au gouvernement un traitement ouvertement inéquitable dans ce dossier, est sans aucun doute la raison la plus éclatante de l'absence de publicité autour de ce rapport. Une autre raison, secondaire, serait la crainte du dévoilement manifeste de la proportion de plus en plus importante de populations berbérophones du « Sud de l'Intérieur » dans les « provinces du Sud ».

2 : Le boom économique des « provinces du Sud »

Que dévoilent les résultats de l'enquête ?⁴⁵

Commençons tout d'abord par définir les « provinces du Sud » : il ne s'agit pas seulement du territoire revendiqué par la RASD. A ce dernier ont été rattachés la région de Tarfaya (au sein de la Wilaya de Laayoune), qui faisait partie du Protectorat Espagnol du Sud Marocain, (rattaché en 1958), et surtout, la Wilaya berbérophone de Gelmim (50% de berbérophones selon le rapport), dont la préfecture d'Assa-Zag s'étend du sud du Maroc français, à travers le protectorat espagnol, jusqu'aux confins nord-est du territoire litigieux et la préfecture de Smara correspond aux confins de la « Saguiet-el-hamra » espagnole. Un bon tiers de la province de Gelmim, Sahara Occidental litigieux exclu, est constitué de populations arabophones de culture Hassanya, dont les lieux de sédentarisation ne sont pas revendiqués par le POLISARIO...

Entre 1984 et 2004, le PIB par habitant a connu une croissance bien plus importante que celle de la moyenne nationale et dépasse désormais le niveau national dans l'Oued Ed Dhahab et dans Laayoune mais pas dans la Wilaya de Gelmim(...). On apprend pourtant du rapport que 84% des salariés sont en fait des fonctionnaires, et le rapport met bien en valeur le coût annuel de cette fonction publique pléthorique au budget de l'Etat, (plus de 750 millions d'euros, soit 6% du budget de l'Etat, pour 2,7% de la population). Le taux de pauvreté absolue est passé de 30% en 1975, le plus élevé du Maroc, à moins de 10% en 2004, le plus bas du pays. Le taux de scolarisation des 6-22 ans atteint 78% en 2006, supérieur à toutes les régions sauf les deux régions capitales (Grand Casablanca et Rabat). L'espérance de vie à la naissance s'élevait, en 2006 à 75 ans dans le Rio, 74 à Laayoune, et 72 ans à Guelmim-Smara ; contre 72 ans au national ; en réalité, il faut aménager ces chiffres en constatant que dans les territoires désertiques, le taux d'urbanisation est très important, or l'espérance de vie urbaine au Maroc est aussi de 75 ans.

Le taux d'urbanisation atteignait déjà 68% en 1994, et doit avoisiner 80% en 2010 ; contre 55% au niveau national ! Il atteint même, et c'est le plus probant, 92% à Laayoune (le cœur démographique du Sahara en question) ! et 62% dans le Rio. Ce dernier taux n'est pas probant, puisque les rares points de peuplement n'ont pas le statut de « commune urbaine », mais, leur extrême rareté, l'extrême concentration de la population les rattachent à des populations

⁴⁵ *La Vie Eco*, « Maroc - Sahara : le rapport qui n'a jamais été publié », 04/01/10

urbaines. A Gelmim, le taux est plus faible (60% en 2004), puisque bien sûr une bonne moitié de la population est « paysanne », de type « intérieur ».

Tous les indicateurs de développement doivent être lus sur ce prisme, le taux de mortalité infantile par exemple, qui est de 2,3% dans le Rio, 3,3% à Guelmim-Smara et 3,4% à Laayoune contre 3,7% à l'échelle nationale, doit être associé au caractère extrêmement concentré des habitats, et donc à la proximité des dispensaires, il reste, le rapport le rappelle, pourtant bien inférieur aux taux de la région métropolitaine (1,5% à Casablanca et 2,2% à Rabat) qui sont eux très respectables, et à la moyenne urbaine (autour de 2,4%)

Conséquemment, si en 1975, l'IDH était de 0,41 (contre 0,45 au national) il dépasse la moyenne marocaine à la fin des années 1990, pour atteindre 0,73, contre 0,67 pour le reste du Royaume. Prises isolément, les trois régions du sud «monteraient théoriquement jusqu'au 107e rang», soit le niveau de développement «des pays qui tendent à concourir en tête du groupe de pays à développement humain moyen», de plus «la poursuite de la croissance de l'IDH de 2,3% par an (2004-6) leur permettrait potentiellement de franchir d'ici [2012] le seuil de 0,8, considéré par le PNUD comme celui d'un développement humain élevé » ! De telles assertions, issues du rapport révèlent bien les raisons du silence sur ses conclusions, puisqu'il se permet de proposer de prendre les régions du Sud « isolément ».

En 2004, les taux d'accès à l'électricité sont ainsi largement supérieurs aux 72% de la moyenne nationale (93% dans la région de Laayoune, c'est à dire tous les points sédentaires, sauf les nomades). On constate à nouveau l'ineptie de cette notion de « provinces du sud », puisque le rapport met en valeur le faible taux de la préfecture de Tata, qui ne fait absolument pas partie du Sahara proprement dit, mais fait, statutairement, économiquement, et culturellement parti du « Maroc Inutile de l'Intérieur », jusqu'à très récemment oublié des politiques de développement.

On a vu la part très importante des salaires fonctionnaires dans la région, or, les analystes de « La Vie Eco » oublient confusément de rappeler que si, en 2004, les régions du sud représentent 4% du PIB pour 2,7% de la population, ça n'est pas en raison des ressources, mais de l'aide de l'Etat.

Le reste des données est cette fois encore plus gênant pour les autorités, ainsi, on apprend qu'en 2006, 40% de la valeur de la pêche côtière est issue du Sahara Occidental, consécutifs, nous rappellent l'hebdomadaire, aux « investissements en matière d'installations portuaires et

d'infrastructures industrielles, commerciales et de formation professionnelle ». En effet, partout dans le royaume, on témoigne de l'abondance de ressources halieutiques de la région, et de la possibilité, par un dur travail entre houle et dunes, d'un revenu mensuel qui ferait pâlir la classe ouvrière européenne !

Des statistiques mettent encore plus en cause la « bonne foi » du gouvernement marocain, puisque ses investissements, dans les pêcheries (et l'artisanat), ont impliqué entre 1999-2004, seulement, un apport migratoire de 20% dans le Rio de Oro, 15 % à Laayoune, et 9% Guelmim, des témoignages collectés sur place font état d'une très importante immigration, même dans ces régions du « protectorat français et espagnol » de berbérophones du Sous, chassés par l'inflation immobilière et la stagnation des salaires⁴⁶.

Libérés des contraintes financières du « *Dakhil* », les immigrés et les autochtones fonctionnaires ont donc une natalité bien supérieure au reste de la moyenne nationale, alors que le niveau de piété apparente locale est bien bas !

Le rapport préconise finalement de « préparer la suite du processus de développement, d'équipement, d'infrastructures et de prestations de services sociaux dans les provinces du sud dans une perspective où, à l'instar d'Agadir au centre du Royaume, des villes comme Laayoune, Dakhla, Boujdour, Guelmim et Tan Tan pourraient devenir des pôles d'attraction humaine et des espaces de croissance économique ». Ils sanctionnent la politique coloniale sur laquelle tirent à boulet rouge les Etats qui rechignent à accepter les positions marocaines et confirment la propension à développer de manière inique des agglomérations secondaires, tandis que des métropoles comme Meknès, Oujda ou Beni Mellal (et tant d'autres) connaissent des problématiques d'un autre âge.

Les axes de développement apparent sont les investissements agricoles (tomates hors sol à Smara !), industriels, halieutiques (on l'a vu) et surtout touristiques, pour l'instant en pure vanité... encore une fois au détriment de restaurations nécessaires de toute urgence dans le reste du « Maroc Inutile ».

On apprend enfin que dans des régions pourtant de culture coloniale hispanisante, 40% des sondés déclarent maîtriser le français, contre 30% au niveau national, c'est à la fois le

⁴⁶ *La Vie Eco*, « Maroc - Sahara : le rapport qui n'a jamais été publié », 04/01/10

témoignage d'une immigration depuis les régions francophones, mais surtout une preuve du haut niveau d'étude des populations sahraouies indigènes.

L'ouverture en février 2002 du point de passage de Gergerat au sud du Rio ouvre une nouvelle phase des relations marocaines au Sahara, d'une part, et à l'Afrique de l'Ouest, d'autre part.

B : Soft Power en CEDEAO :

1 : Histoire de la diplomatie marocaine en Afrique ⁴⁷:

La politique subsaharienne du Maroc, avant l'avènement de Mohammed VI, peut-être partagée en cinq périodes :

1 : De 1956 à 1962-3 : Le Maroc s'érige, on l'a vu, en leader des non-alignés ; il noue des relations cordiales avec le Mali et la Guinée d'une part, et des relations de partenariat avec les régimes pro-français d'Houphouët-Boigny et de Senghor. .

2 : De 1963 à 1969 : Le problème Mauritanien conduit à une rupture avec certains pays africains, parallèlement, le retour du Congo Belge dans le giron occidental conduit à la seule ouverture d'ambassade de la période, celle de Kinshasa.

3 : De 1969 à 1973-4 : C'est un Maroc réconcilié avec la Mauritanie qui s'érige porte parole de l'OUA, notamment lors de sa présidence en 1970, il noue alors de nombreuses relations bilatérales. Le titre de Commandeur des Croyants constitue un « instrument d'offensive diplomatique » dans les pays musulmans, il devient « par contrecoups l'interlocuteur privilégié de l'occident »⁴⁸, c'est ainsi qu'en 1969, il préside, à Rabat, l'Organisation de la Conférence Islamique.

4 : De 1974 à 1987 : La guerre du Sahara provoque la rupture avec certains leaders de l'OUA, cependant, afin d'éviter un isolement politique suite au retrait de l'OUA en 1984, le pays a compensé par le développement d'une active coopération bilatérale avec certains partenaires africains. A cette époque, Hassan II, maître absolu depuis l'assassinat d'Oufkir, fait ouvrir de nombreuses ambassades dans les pays pro-occidentaux : Gabon, Cameroun, Niger, Libéria, Kenya, RCA. C'est par son amitié personnelle avec ses homologues chefs d'Etat à vie qu'il

⁴⁷ A. ATIL, *Le Royaume du Maroc et sa politique envers l'Afrique subsaharienne*, IFRI, 2003

⁴⁸ Rachid El Houdaigui, *La politique étrangère sous le règne de Hassan II*, 2003

assure le soft power (Mobutu, Senghor, Bongo, Houphouët-Boigny, S. Touré, M. Traoré, Bokassa). Parallèlement, il développe un certain *hard power*, comme complément de l'occident, notamment à l'occasion du conflit du Shaba au Zaïre en 1978.

5 : A partir de la résolution progressive du problème saharien, Rabat devient le véritable leader des Etats pro-occidentaux, notamment avec la fondation de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI). Il soutient en particulier le Sénégal contre la Mauritanie, tout en entretenant une politique de pacification avec les Etats Arabes dans le contexte de l'UMA⁴⁹. Le royaume chérifien cherche aussi à étendre sa connaissance de l'Afrique en fondant l'Institut d'Etudes Africaines (IEA) en 1989. Il participe pour la première fois, au côté des occidentaux à une opération de maintien de la paix, en Somalie en 1992-93.

2 : La fin du vieux monde : la diplomatie commerciale :

Les accords économiques avec les « non-alignés » (Mali et Guinée) ne perdurent pas durant la Phase 2, mais servent de modèle lors des Phases 3-4. Ainsi, 120 accords ont déjà été signés en 1987, lors de la fondation de l'AMCI.

De 1972 à 1985 : la moitié de ces accords concernent cinq Etats : le Sénégal, la Gabon (à eux deux le quart !), le Zaïre, la Guinée et le Mali ; alliés historiques non-alignés et pro-occidentaux apparaissent ainsi comme les deux piliers de cette première offensive.

En parallèle, on note que 40% des 20 000 marocains installés au Sénégal depuis l'indépendance sont venus dans les années 1980, période des restructurations du FMI, période de ce rapprochement particulier entre les deux alliés historiques⁵⁰.

Avec les premiers, des « conventions générales » et des accords sectoriels, conduisent à la constitution d'agences (guinéo-marocaine : AGUIMCO, en 1979 ; maroco-malienne AMAMCO dans les années 1980) qui constituent le modèle de la future AMCI.

Cependant, jusqu'à présent, quantitativement, le commerce subsaharien du Maroc dépasse rarement les 3%. L'opposition (*Tel Quel*) critique une politique sans vision, correspondant à des impulsions soudaines, bien suivies sur le court terme, puis abandonnées. Le sujet n'intéresse pas la bonne société, les diplomates se rendent en Afrique comme en disgrâce. Finalement, la logique postcoloniale semble influencer plus fortement qu'une réelle option

⁴⁹ *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, L. Marfaing, St Wippel, p.32

⁵⁰ Y. ABOU EL FARAH, Abd. AKMIR, Abd. BENI AZZA, *La présence marocaine en Afrique de l'ouest: cas du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire*, p. 295 et suiv.

diplomatique et, de fait, la quasi-totalité des flux suivent les routes Colonie→Métropole ce à quoi se greffent les mentalités et besoins des pays en question.

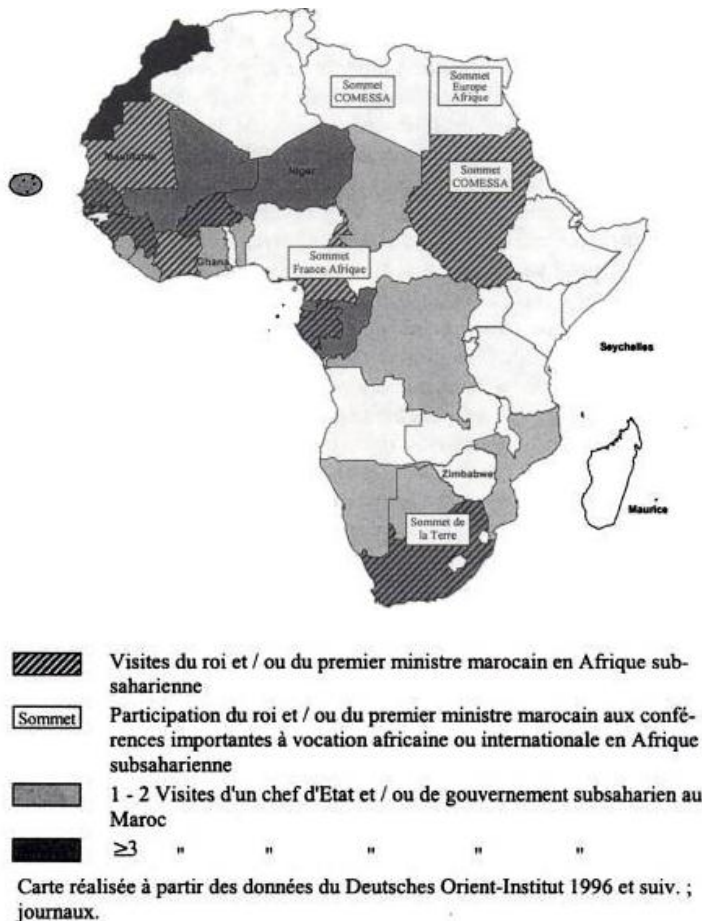
A partir de 1996, on assiste à une intensification diplomatique, sur fond de « résolution du dossier saharien », L. Conté, Abd. Diouf, A. Konaré et Bl. Compaoré visitent le Maroc. Des centaines d'accords sont signés dans la décennie ; le Maroc double le nombre de ses relations diplomatiques à ambassade permanente et le ministère des affaires étrangères envisage le développement de « super-ambassades » régionales.

Le Maroc est confronté en 1997 au revirement de son allié historique, le Zaïre, et du plus récent ami congolais, dont les nouveaux gouvernements accusent de soutien militaire direct à un camp (ceux de S. Ngesso et de Mobutu). En parallèle, il reçoit le soutien de pays anciennement pro-RASD qui retirent leur reconnaissance de la république sécessionniste.

En 1999, dans un contexte de refroidissement général, alors que Hassan II, vieilli, n'a plus vraiment « la cote », Abd. Youssoufi, nouveau premier ministre d'union nationale, entreprend une tournée dans les pays d'Afrique de l'Ouest et au Gabon. Il choisit, à dessein des destinations privilégiées dans l'objectif d'associer à sa délégation le secteur privé, par l'entremise de la Commission Ministérielle de Promotion aux Exportations (CMPE). Cet organisme assure depuis 1976 la promotion à l'exportation, en garantissant les sommes investies dans ces entreprises. Le CMPE, dépassant les secteurs traditionnels : habillement, agro-alimentaires, étend sa conquête de l'Afrique au BTP, infrastructures, et à l'informatique. La CGEM, qui regroupe les Grandes Entreprises Marocaines ouvre dans cette fin de décennie une commission « Afrique » (subsaharienne : le titre est révélateur...), mais les PME sont écartées⁵¹.

Le Maroc adhérerait ensuite, en 2001-2002 à la COMESSA/CEN-SAD (lors des sommets de Khartoum-Syrte). Le nouveau monarque Mohammed VI se rendait en 2001 au Sommet France-Afrique de Yaoundé, premier déplacement au sud du Sahara depuis le sommet tripartite de Nouadhibou avec l'Algérie. Il s'était déjà rendu en tant que prince héritier à Johannesburg pour l'investiture de Tabo Mbeki en 1999.

⁵¹ Il faut aussi mettre en évidence l'apparition DU partenaire privilégié, l'Afrique du Sud, lequel dépasse le cadre de cette étude, mais seul véritable témoin d'un développement Sud-Sud entre pays émergents.



A l'aube des années 2000, l'expansion des grandes entreprises était lancée, la RAM contrôlait une partie d'Air Sénégal, l'ONE une partie de SENELEC, Maroc Télécom 49% de Mauritel.

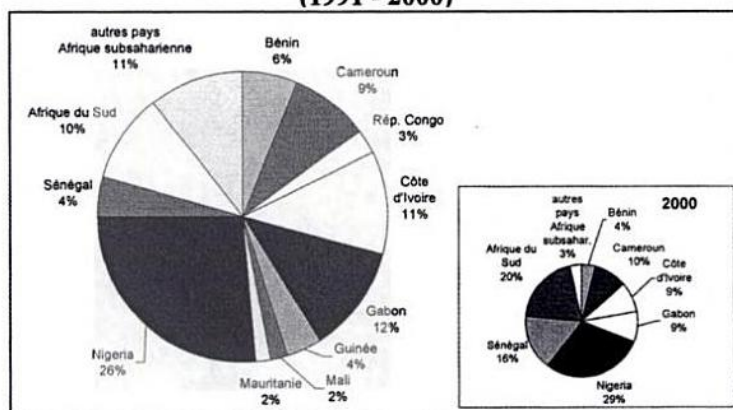
L'ONA, énorme hydre économique au service du pouvoir marocain est présente en CEDEAO en particulier par son volet minier, la **MANAGEM**, en Guinée, au Mali, au Burkina et au Niger ; mais aussi par le volet BTP (**groupe Tazi**) qui possède une filiale Guinéenne, Smirri BTP) depuis 1994, avec le **groupe Chaabi**, qui assure tous les type d'équipement, ils dominant également les marchés Maliens, Burkinabé, Ivoiriens et Sénégalais.

Cependant, cette offensive ne se traduit pas par une augmentation lisible des échanges commerciaux, compte tenu du poids énorme de l'Afrique du Sud, en 1991, ils se montaient à 250 millions de \$ soit 2,2%, ils culminaient à 550 millions en 1997, en représentant près de 4%, en l'an 2000, ils étaient retombés à 280 millions, soit 1,4% des échanges. Pourtant, selon

le FMI, le volume des échanges transsahariens du Maroc aurait crû entre 1991 et 1997 de 130%.

Ce faible taux est lié à une importation de produits primaires comme, en premier lieu, le pétrole pour ses centrales et raffineries, le coton pour ses filatures, et dans un second temps, le café, le bois, le caoutchouc... Ceci explique la prédominance traditionnelle des pays atlantiques pétroliers.

Commerce extérieur Maroc - Afrique subsaharienne (1991 - 2000)



Sources : International Monetary Fund 2001, 2000 et 1994 ; calculs effectués

Encore une fois, ce n'est qu'à l'échelle sénégalaise que le Maroc conserve une notable importance commerciale, et encore seulement 1,5% en 2000.

Mohammed VI projetait l'intégration économique et douanière avec l'UEMOA, devenue union douanière en l'an 2000. La même année en octobre, Rabat signait avec les 8 états membres un accord portant sur le libre échange et l'encouragement aux investissements. Des Conventions tarifaires pour exonérations de listes négatives de produits ont ouvert la voie vers le libre échange ; surtout avec l'Afrique de l'ouest, le Sénégal comprenant 18% des accords conclus, suit le Gabon, puis seulement **Mauritanie**, Soudan, Niger...

En juin 2003, Mohammed VI présidait une conférence extraordinaire des PMA, il prenait la décision de leur ouvrir le marché intérieur, et d'annuler leurs dettes, mesure symbolique évidemment, mais peu importante pour ces économies.

Le gouvernement marocain ouvrait alors également, par le Centre Marocain de Promotion des Exportations (CMPI), des missions commerciales dans les pays partenaires, les délégations du patronat accompagnent les dirigeants marocains et participent aux signatures d'accords de coopération et d'investissement. Le nombre des accords bilatéraux est passé de 150 à 270

entre les deux quinquennats des années 1990, coopération interministérielle et entre agences économiques plus que coopération « économique et technique » ou administrative⁵². ...

Nous avons montré comment le « *hard power* » marocain, en termes d'interventions comme de « maintien de la paix » se développait en appui au bloc occidental. C'est aussi par la « coopération tripartite » que Rabat souhaite apporter son appui. Deux cent ingénieurs marocains ont ainsi participé récemment à un projet financé par le PNUD et par Paris au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso. C'est donc dans la complémentarité, et non la rivalité avec la métropole que s'inscrit le développement marocain vers l'ex-AOF.

Le rôle de l'Islam ne doit pas être négligé, les pays cibles de l'influence de la commanderie des croyants sont le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, qui ont tous trois accueilli une « Mosquée Marocaine » sous Hassan II.

Le Maroc établit aussi des accords avec ses voisins atlantiques pour l'exploitation de la pêche sur la côte du Rio de Oro, en effet, il a rejoint récemment la Commission Sous-Régionale des Pêches qui comprenait jusqu'alors la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, le Cap Vert, la Guinée Bissau, la Guinée et la Sierra Leone ; cette commission a rendu un rapport qui montre bien la nécessité d'une entente régionale à propos de l'exploitation des espèces migratrices, je rends ici les espèces prioritaires et leurs migrations.

	Hiver-Printemps	Été	Automne
Sahara Maroc :	Sardine-Maquereau : 2/3	Sard./Maquereau $\frac{3}{4}$	Sard, Maqu, H.Maqu, Sardinelle
Mauritanie :	Sardine-Maquereau : 1/3	Sardinelle, H. Maquereau, $\frac{1}{4}$ Maq	1/5 Sardinelle
Séné-Gambie :	Sardinelle, H. Maquereau ⁵³		

⁵² www.maec.gov.ma

⁵³ <http://www.csrps.org/documents/docs/atelconst/Rapport%20d'atelier%20de%20d%E9marrage-Projet%20petits%20p%E9lagiques.pdf>

3 : IDE : Les grandes entreprises marocaines à la conquête de la CEDEAO :

Le nouveau développement des relations diplomatiques touche naturellement plus les relations économiques, dans son déplacement de 1999, Youssoufi privilégie le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Gabon, pays « émergents » et pour les deux premiers, zones d'implantation de la diaspora marocaine. Il occasionne également, comme en attestent Steffen et Wippel, l'établissement d'antennes africaines de multinationales aussi diverses que Nixdorf, HP, Xerox, Général Tire, Procter & Gamble, Fagor, Bayer basées à Casablanca, qui incarnent pleinement la stratégie de vitrine africaine et de pont Europe-Asie promue par le régime actuel⁵⁴.

Si l'ONE a échoué à récupérer la SENELEC du Sénégal, elle a réussi à acquérir l'équivalent mauritanien, la SEMELEC. Dans le cadre de la nouvelle stratégie d'électrification rurale consistant à associer le secteur privé, le Sénégal a lancé un appel d'offre, avec le financement de la banque mondiale. Pour la première tranche du projet (seize communautés rurales), EDF et l'ONE avaient été pré qualifiés et c'est finalement l'entreprise marocaine qui fut retenue.

L'ONE a pour mission, à terme, d'équiper et de gérer l'électrification des zones rurales des 3 départements du nord du Sénégal St Louis Dagana et Podor, dans le fameux lit du fleuve Sénégal. ⁵⁵

La **FENIP** ; une entreprise de pêche industrielle marocaine, dirigée par Hassan Sentissi, un « sahraoui marocain » s'est installée en 2005 à Dakar, Nouakchott et Nouadhibou.

La **COMANAV** de transport maritime a aussi obtenu des marchés au Sénégal, en profitant de la libéralisation consécutive à la catastrophe du Jolo, elle assure depuis 2006 la liaison Dakar-Ziguinchor et envisage de s'étendre au Cap Vert et Guinée Bissau.

Le **groupe Ynna** exploite en Côte-d'Ivoire une usine de tubes PVC ce qui représentait un IDE total de plus de 5 millions d'euro.

Le groupe Chaabi, de son côté, y investissait dans le BTP, son PDG témoigne que « nous avons été contraints d'arrêter avec la guerre qui y a éclaté. Nous nous sommes intéressés par la suite au Sénégal, au Gabon et à la Guinée équatoriale » mais également au Mali et à la Mauritanie.

Cependant, le groupe a été confronté à une vive rivalité politique au sein du gouvernement Wade : « des forces contraient la volonté du président Wade de voir se concrétiser le projet de

⁵⁴ *Le Royaume du Maroc et sa politique envers l'Afrique Subsaharienne,*

⁵⁵ <http://fr.allafrica.com/stories/200905130767.html>

la construction de 10 000 logements confié au groupe Chaabi. Il y avait une espèce de représailles souterraines de la part des membres de son gouvernement pour saboter le projet. La taille de l'opération en a fait un enjeu politique. D'autres opérateurs ont réussi dans ce pays pour des opérations de moindre envergure ». Le groupe a néanmoins fondé la filiale CHAABI LIL qui opère en Guinée équatoriale.

Le groupe Scet Scom opère en zone subsaharienne depuis 2002, il a obtenu le marché du réseau d'assainissement de la commune de Nouadhibou (frontalière du Rio), mais il se développe également dans le domaine hydraulique au Mali, et en Guinée Conakry où il se charge d'un plan de forage de 700 puits destinés aux communautés rurales.

La Sothema, par l'entremise de sa filiale **West Afric Pharma** produit désormais des génériques au Sénégal, avec un investissement total de 750 millions €, elle se destine à commercialiser au sein des 8 Etats de l'UEMOA⁵⁶.

Le groupe **Itissalat al-Maghrib** (Maroc Télécom) achève actuellement le développement d'un câble à fibre optique entre Laayoune (Sagyet-al-Hamra) et Nouadhibou (à la frontière du Rio), selon son PDG, Ahizoune : « En fonction des perspectives de développement en Afrique subsaharienne, cette ligne sera prolongée jusqu'à Ouagadougou».

Il s'agit bien là d'un tournant fondamental qui touche l'ensemble de la diaspora ouest-africaine au Maroc, et l'ensemble de la diaspora marocaine en Afrique⁵⁷, compte tenu du réseau actuel, qui continue de passer par l'Europe, ce n'est pas seulement la baisse du coût des communications, mais une véritable autonomie régionale. C'est bel et bien un acte d'intégration régionale tout en dégageant des marges conséquentes pour le groupe marocain. Elle contrôle son homologue mauritanien Mauritel.

Les universités privés **HECI** se sont largement développées au Maroc et s'étendent à l'Afrique, à nouveau dans cette zone sous-régionale d'intérêt immédiat, à Nouakchott, à l'HEC Dakar, l'HEC Bamako, l'HEC Ouagadougou et à Conakry⁵⁸. Il s'agit d'un élément fondamental dans la constitution d'un dense réseau du supérieur marocain en Afrique, lié à la bonne réputation du royaume dans ce domaine et à l'explosion de la mobilité estudiantine.

⁵⁶ <http://www.lematin.ma/Actualite/Express/Article.asp?id=130548>

⁵⁷ Extrêmement importante en Côte d'Ivoire et au Sénégal, cf : Y. ABOU EL FARAH, Abd. AKMIR, Abd. BENI AZZA, *La présence marocaine en Afrique de l'ouest: cas du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire*, 2007

⁵⁸ <http://www.groupeheci.ac.ma/afrique.html>

Dans le domaine bancaire, c'est la **BMCE** qui s'est la première lancée, parmi les filiales de la BMCE, citons sa filiale malienne, la Banque de Développement du Mali (BDM), la Banque Populaire Maroc-Guinéenne, la prise de participation de la BMCE dans la Banque Malienne de Crédit et de Dépôt, qui fusionne avec la BDM en 2001.⁵⁹ Elle est désormais talonnée par **Attijariwafa Bank** qui a repris récemment la CBAO, s'est emparée en novembre 2008 de 51% de la BIM malienne. Elle est désormais présente ou en voie de s'introduire au Togo, au Gabon, en Guinée équatoriale, au Cameroun, en Mauritanie, en Cote d'Ivoire, au Niger, en Guinée et en RDC, on retrouve une géographie classique des relations diplomatiques marocaines⁶⁰.

Un forum s'est tenu à Dakar en janvier 2007, réunissant la CGEM et le CNP, les associations de grandes entreprises marocaines et sénégalaises, qui se proclamait le point de départ du développement de la coopération « sud-sud » par les agents économiques eux-mêmes, libérés de toute impulsion politique. Etaient conviés le représentant de l'UEMOA, mais aussi des opérateurs économiques de tous les pays de la CEDEAO⁶¹.

Il semble que les efforts du « nouveau roi » et de ses technocrates aient réussi à jeter les premières bases d'une extension économique en Afrique, elle est encore partielle et fragile. Elle concerne aussi bien les grandes entreprises que la diaspora déjà en place ou en voie de s'y implanter, elle se lie aux flux de mobilité étudiante ; elle semble désormais autonome de l'impulsion étatique initiale...

Cependant, il faut garder à l'esprit le niveau de développement des Etats en question, et ne pas perdre de vue le « commerce gris » à travers le Sahara : la « contrebande.

4: La contrebande traditionnelle du Sahel au Maghreb

Une des premières causes de la contrebande consiste en l'établissement de frontières à travers un espace d'une relative homogénéité, aussi bien en période précoloniale, que jusqu'au départ de l'administration française. Jusqu'aux années 1960, le Sahara Occidental est en particulier considéré comme la zone de toutes les contrebandes, compte tenu du caractère apatride de sa

⁵⁹ <http://www.yabiladi.com/article-economie-931.html>

⁶⁰ <http://www.africanmanager.com/articles/119486.html>

⁶¹ Le Maroc et le Sénégal parlent affaires, 01_2007_ <http://www.algerie-dz.com/article7970.html>

population quasi-exclusivement nomade, franchissant allégrement des frontières qu'ils ne comprennent pas.⁶²

Une bonne partie de l'économie commerçante mauritanienne est liée au trafic de cigarettes, en provenance du Nigéria, et à destination des marchés maghrébins (en particulier Algériens mais aussi marocains), ce trafic, presque « traditionnel », fournit des revenus conséquents à des milliers de familles rurales mauritaniennes depuis les années 1970. Le groupe français Altadis parle d'un chiffre d'affaire au Maroc de près d'1 milliard de dollars !⁶³ L'agence de presse marocaine rappelle souvent les « prises » des services des douanes, quelques centaines de cartouches, des saisies dérisoires si l'on tient compte de ce contexte⁶⁴.

En janvier 2010, les douanes algériennes renouvelaient un accord de 2007 avec le principal groupe britannique de tabac, Imperial Tobacco en vertu duquel les marques commercialisées en Algérie seraient davantage protégées de la contrebande essentiellement Sahélienne (Niger et Mauritanie). Le groupe s'engage à financer la formation des douanes à la lutte contre la contrebande⁶⁵. De tels accords montrent simplement la difficulté à s'assurer du contrôle des marchandises, qui profitent en grande partie aux forces de sécurité.

Un des premiers objets de contrebandes sont les armes, et les nombreux conflits qui égrènent les dernières décennies, eux-mêmes liés aux questions frontalières, identitaires, ethno-nationalistes expliquent largement les premiers développements de ces trafics.

En 1990, dans la zone considérée, on compte 5 conflits actifs, à intensité faible à moyenne, l'idéal pour le développement d'activités parallèles à même de financer les groupes infra-étatiques.

Il s'agit :

-du conflit du Sahara, il concerne non seulement un tiers du territoire du Rio de Oro, à l'arrière du mur marocain, mais aussi l'ensemble des régions nord de la Mauritanie, et les confins de la Wilaya de Tindouf, où sont implantés les camps de réfugiés. Il s'agit d'une zone de non droit, implantée sur le territoire de 3 états souverains reconnus par l'ONU.

⁶² Le Sahara Occidental Et Les Frontières Marocaines, R. Rézette - 1975

⁶³ PANA : http://www.mauritanie-web.com/actualite_7020_7020_nouvelle-serie-d-arrestations-de-presumes-terroristes-en-mauritanie.html

⁶⁴ <http://www.lavieeco.com/actualites/4086-saisie-de-plus-de-3-800-paquets-de-cigarettes-de-contrebande-a-oujda.html> : cet article est passionnant par l'ineptie de ses propos, notamment lorsque, pour gonfler cette prise, ils évaluent la valeur de la marchandise au tarif officiel des cigarettes de la régie des tabacs

⁶⁵ http://www.lakoom-info.com/news/news_janvier2010/news_id01328.php, « Algérie: accord douanes-Imperial Tobacco pour lutter contre la contre façon »

-du conflit touareg au Mali et au Niger, il concerne l'ensemble des frontières sud de l'Algérie, l'ensemble des territoires sahariens des deux Etats susmentionnés, un territoire potentiel de près d'un million de kilomètres carrés, ce à quoi s'ajoutent les milices d'auto-défenses Songhaï, le long du fleuve Niger.

-du conflit du fleuve Sénégal : son intensité très faible n'exclut pas de véritables trafics en tous genres le long du fleuve, et parallèlement, l'armement des tribus nomades peuls et arabes, et de groupes de jeunes « africaines » en Mauritanie

-de la guerre civile algérienne, ce n'est pas ici l'objet d'entrer dans les détails du conflit, il intervient dans un moment critique pour l'économie algérienne, au plus bas des prix pétroliers, et met en question l'ensemble de l'identité révolutionnaire, arabe et islamique de la nation algérienne, il ne concerne pas directement les régions sahariennes, mais l' AIS et le GIA ont un besoin intense de s'approvisionner en armes, et de se financer, ce qui le conduit à développer, à la fin de la décennies 1990, des sections sahariennes, dont nous allons reparler abondamment.

Le trafic de drogue devient un enjeu global à la fin des années Clinton, suite au verrouillage de la zone caraïbe dans la guerre contre le narcotrafic, priorité numéro 1 jusqu'au 11 septembre 2001.

Il s'agit :

-du cannabis marocain, qui prend, depuis 1993 et le verrouillage des zones de production, de plus en plus la route du Sud, d'abord le port d'Agadir, puis dans le Sahara Occidental, il s'implante, depuis l'an 2000 en Mauritanie, où il s'intègre à de nombreux conteneurs à Nouadhibou. En parallèle, la route traditionnelle du Haschisch vers le marché Algérien a ouvert une seconde route, vers le Sahel malien et nigérien, afin de passer en Libye ou au Soudan et d'accéder au marché Israélien et Européen, voire au Golfe par le Sinaï.

-du cannabis sahélien, sous forme de « *Marijuana* », qui transite lui aussi par le Sahel et rejoint les ports atlantiques du Sénégal et de la Mauritanie, ou emprunte la voie trans-sahélienne vers les mêmes débouchés que le Haschisch rifain. Il rejoint également les ports de Conakry, Bissau et Banjul, d'où il embarque vers l'Europe depuis de véritables zones franches.

-de la Cocaïne sud-américaine, qui semble s'être déportée à la fin des années 1990 dans les trois ports susdits, et s'étend actuellement à la Casamance, elle aurait débarqué grâce aux familles syro-libanaises, présentes des deux côtés de l'Atlantique, et qui ont transformé les régimes de Vieira en Bissau et Conté à Conakry en mafia des stupéfiants, une des thématiques

centrales au cœur des coups d'Etats respectifs de 2008 et 2009. Elle emprunte la route des clandestins, embarque dans leurs estomacs, un bon moyen de financer ses faux-papiers ou son passage. Elle rejoint également la route Trans-Sahélienne.

Le dernier trafic, le plus impressionnant, puisqu'il met en scène des êtres humains, est le trafic des migrants, il ne s'agit pas en tant que tel d'un commerce, mais plutôt d'une source de revenus liée à un flux pour une série d'intermédiaires, nous y reviendrons ci-après.

Tous ces trafics utilisent des routes communes, qui traversent les « zones de non-droit » définies plus haut et impliquent directement deux pays sahéliens, corridor de la traversée (le Mali et le Niger), et deux pays Maghrébins, l'Algérie, pays de transit, le Maroc, « pays-pont », à cet endroit, le passage de clandestins et le trafic du cannabis rifain se rejoignent.

Le 24 mars 2004, les chefs d'état-major des 8 membres fondateurs de la Sen-Sad (Tchad, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Sénégal, Algérie, Tunisie) ont, pour la première fois, participé à une réunion au siège du commandement américain pour l'Europe.

C'est véritablement le point de départ de la prise de conscience des états maghrébins, elle suit, au lieu d'impulser, le regain d'intérêt subit, consécutif au 11 septembre, de l'administration américaine pour la zone sahélo-saharienne⁶⁶.

C : Mauritanie et axe atlantique :

La relation entre le Maroc et la Mauritanie s'est réchauffée progressivement à partir du règlement du conflit du fleuve et culmine début 1995, lorsque Ould Taya se rend à Paris. C'est finalement la venue du président aux funérailles de Hassan II puis sa visite d'état en l'an 2000, suivie, en septembre 2001 de celle de Mohamed VI à Nouakchott qui concrétisent ce rapprochement. Deux faits historiques s'il en est, ce sont les premières visites officielles de leurs histoires !

1 : Premiers rapprochements

Le principal objectif du « nouveau régime » marocain et de cette nouvelle relation consiste dans la construction d'une intégration régionale. La transsaharienne en est l'application la plus visible. Sa première étape fut l'achèvement en 2001 de la « route de Dakhla-Lagouira »,

⁶⁶ <http://www.monde-diplomatique.fr/2004/07/ABRAMOVICI/11376>

puis l'ouverture l'année suivante du point de passage de Gergerat et enfin, l'inauguration au printemps 2005 du tronçon Nouadhibou-Nouakchott. La dernière étape serait le pont sur le Sénégal, au niveau des bourgades jumelles de Rosso, qui tarde à se concrétiser.

Le rapport de Ould Taya à la RASD relève à la fois d'un alignement politique pro-occidental, et donc d'un rapport favorable au Maroc, avant 89 et après 95 évidemment, mais aussi d'une alliance entre la tribu Smassid, la sienne, et la tribu Rgeibat qui domine le POLISARIO, et le monde des affaires de Nouakchott⁶⁷.

Moulay Ould Boukhreis a longtemps symbolisé cette symbiose RASD-Nouakchott, étant lui-même Rgeibat, et chef d'Etat Major Mauritanien.

A l'inverse, le très puissant entrepreneur Smassid, Abdellahi Ould Nouegueid, plus riche de Mauritanie et financier du parti de Ould Taya possédait de solides relais aux Canaries, au Sénégal-Gambie-Bissau et bien sûr au Maroc. Il ouvre une succursale depuis 2000 à Dakhla, et participe en tant qu'actionnaire de Maroc Télécom à son entrée dans Mauritel. Il fut aussi allié de Ould Dirhem, un « sahraoui marocain », supposé proche de la famille royale, dans une affaire de pêcheries de poulpe, contrevenant apparemment aux directives du ministère.

2 : Le retournement mauritanien 2004-2008 :

La dernière décennie en Mauritanie est marquée par de profondes ruptures politiques. Paradoxalement, le système intérieur est marqué par l'immobilisme. Pourtant, les alignements géopolitiques se modifient profondément.

Trois coups d'Etat vont agiter ce pays, marqué par une stabilité politique sous la chape de plomb du régime Ould Taya depuis la résolution du conflit sénégalais. Nouakchott, de 1991 à l'an 2000 réalise sa « traversée du désert » diplomatique, après avoir appuyé Saddam Hussein dans le golfe, et avoir acquis l'image d'un régime xénophobe dans le contexte de la crise du fleuve.

A cette époque, l'économie d'importation, le recyclage des devises obtenues grâce aux mines de fer parviennent, au prix de terribles restructurations et d'un violent exode rural à restaurer la confiance alors que le conflit du Sahara semble résolu. Les grands clans de l'Adrar et du

⁶⁷ voir *infra*

Sahara, liés à la famille Ould Taya, acquièrent une maîtrise complète de la sphère économique. Ainsi, ses propres tribus Smassid contrôlent les deux plus grands groupes, (MAOA-Ould Abdoulaye et Nouegueid)⁶⁸.

Ce faisant, le O. Taya inverse la logique traditionnelle de refus du pouvoir économique par ses prédécesseurs, et étendant, à l'inverse, les postes politiques à l'ensemble des tribus et régions du pays.⁶⁹

Parallèlement, en dépit des efforts du PRDS, le parti du régime, de réduire l'influence des grands centres urbains (Nouakchott, Nouadhibou et Zouérate) où les logiques tribales et villageoises étaient contrebalancées par la formation d'un véritable « prolétariat » le régime semblait incapable de conserver le contrôle.

Après la première tentative de Putsch, en novembre 2003, il devient évident que le régime impérial et oligopolistique de Maawiya est condamné. La solution définitive viendra du cœur du Séray, Ely Ould Mohammed Vall, chef de la garde présidentielle issu d'une tribu du nord dépose son maître.

La nouvelle est très rapidement saluée, même si l'on condamne la méthode, et Ould Vall initie alors une nouvelle forme de putschistes : les « restaurateurs de la démocratie », plus récemment, Sekouba Konaté et Salou Djibo, en Guinée et au Niger s'inspirent de ce modèle.

Le rôle de Rabat reste contesté, il est aussi peu assuré que lorsque Ould Taya renversait Ould Haidallah, vingt ans plus tôt. Cependant, différents éléments tendent à établir une connexion entre des problématiques internes et les relations nouvelles qu'entretient le royaume chérifien avec son étrange voisin méridional.

A l'échelle locale, le clan Ould Vall se rattache à la tribu des Ouled Bou Sbaa, ennemis jurés du Polisario, ses tribus figurent en bonne place parmi les personnalités torturées dans les camps de Tindouf, tandis que les Smassid, la tribu d'Ould Taya et des grands *businessmen* de la capitale, sont très nombreux dans la liste des bourreaux.

Plus avant, il est indéniable que l'armée mauritanienne, confrontée à la problématique de la sécurité des frontières et de l'intégrité nationale pourrait avoir fini par vouer une haine particulière à l'égard des rebelles frontistes du nord, avec qui le régime de Nouakchott entretenait des relations pour le moins détendues ; et dont d'importantes tribus contrôlaient, on l'a dit, une bonne partie de l'activité d'importation à Nouakchott et Nouadhibou. Face à

⁶⁸ *Regards sur la Mauritanie, L'Ouest Saharien*, M. Abdoul, A. Antil, p. 93

⁶⁹ *Id.* p. 95

cette « injustice » économique et à l'instabilité liée à l'intense contrebande aux frontières nord, l'attaque du poste de Lemgheity, par des algériens du GSPC a pu contribuer à retourner l'Etat Major contre son président, qui protégeaient ceux qui apparaissaient désormais comme leurs ennemis.

A l'échelle individuelle, Ould Mohammed Vall est un officier de la seconde génération, il a grandi dans une Mauritanie indépendante, en voie de construction, et, fait majeur parmi tous, il est issu de la formation militaire de l'académie royale de Meknès.

Il n'est donc pas impossible que Rabat ait su jouer sur cette rivalité tribale et cette exaspération au sein de l'armée, en assurant Ould Vall de son soutien, en cas de renversement. C'est en tout cas chose faite le 3 août 2005, dans la soirée, sans même une effusion de sang.

L'établissement d'un régime d'élections libres conduit, en 2007 à l'élection d'un ressortissant du Tagant (centre-sud), une véritable alternance après 28 ans de mainmise de l'Adrar sur le palais présidentiel.

A l'époque, nombre de voix s'élèvent contre ce qui apparaît pourtant comme la poursuite du régime Ould Taya, les mêmes hommes gardent le contrôle total de l'économie. Parallèlement, il semble que l'essor du commerce avec le voisin marocain se heurte aux oligopoles anciens des familles Sahraouies, enfin, l'armée se trouve confrontée avec une acuité particulière à l'activisme d'AQMI à ses frontières est, et le POLISARIO paraît de plus en plus gênant.

Les même causes ont sans doute produit les même effets, au mois d'août 2008, le second et cousin de Ould Vall, Ould Abdelaziz, lui aussi, Bou Sbaa, lui aussi apprécié au sein des armées, lui aussi formé à l'académie de Meknès, prend le pouvoir.

Quelques jours plus tard, son délégué est accueilli à Rabat, l'enthousiasme du Maroc est total, et c'est le début d'une relation intense entre les deux pays, notamment économique. A Nouakchott par contre, les affaires de corruption se multiplient à l'encontre des grands dignitaires et hommes d'affaires de « l'ancien régime », ceux-là même qui auraient pactisé avec Ould Cheikh Abdallahi. Moulay Ould Boukhreis, chef d'Etat Major de Maawiya, lié aux milieux d'affaires, est ainsi accusé dès 2007, et jugé en 2009, pour complicités dans le détournement de l'aide alimentaire pour les camps de Tindouf, et dans les trafics de cigarettes et d'armes dans la région entre Zouérate et Tindouf.

3 : Commerce et investissements en Mauritanie :

L'ouverture du point de passage de Gergerat en 2002 a donné l'occasion d'un renforcement d'un important commerce « gris », de petites camionnettes faisaient transiter tout ce qu'une épicerie marocaine pouvait compter. La traversée du « *no man's land* » constituait une partie d'aventure, avant d'atteindre les cabanes brinquebalantes des autorités mauritaniennes, et de poursuivre sur une piste cahoteuse jusqu'à Nouadhibou. Depuis une décennie, les « boutiques » mauritaniennes étaient pleines de produits issus du Maroc, témoins les cagettes de tomates et les canettes de Soda américain, qui pouvaient également arriver d'Oran, Alger et même du Caire, par les routes de la contrebande saharienne !

En juin 2005, la route était achevée, en août, le coup d'Etat de Ely ould Mohammed Vall donnait une nouvelle impulsion aux relations avec le voisin du nord. Dès la fin de l'année, les vrais camions faisaient leur entrée, en début de l'année 2006, les premiers camions réfrigérés arrivaient d'Agadir, les premiers transports réguliers tarifés à 35 euros.

Une abondance des produits manufacturés et agricoles marocains sont apparus depuis le coup d'Etat. Ainsi, les fruits et légumes frais hollandais, espagnols ou français auraient perdu la bataille face à la concurrence marocaine⁷⁰. De plus, « du fait d'un marché mauritanien relativement faible [...] la plupart des exportateurs profitent de leur présence ici pour écouler leurs marchandises dans la sous-région », selon un exportateur marocain de mandarines.

Un journaliste remarquait avec stupeur à l'été 2006 les panneaux pour les margarines "La Prairie", "Familia", les jus "Boustane", "Miami", "Marrakech", le lait "Salim", "Nido", "Yoplait", les marques de Coca Cola Co produites au Maroc, les fameux biscuits « bimos ».

A une échelle plus importante, la Confédération du patronat mauritanien (CNPM) affirme, depuis août 2005 (le coup d'Etat), qu'il n'y a pas un mois sans que la CNPM ne reçoive une mission d'opérateurs marocains dans des secteurs aussi divers que l'agroalimentaire, la chimie et la parachimie, les systèmes d'échappement pour automobiles, la fonderie, la fabrication de disques abrasifs, de cocottes express, de casseroles en acier, de lampes, réchauds à gaz...⁷¹

⁷⁰ « Maroc-Mauritanie : Les produits marocains déferlent sur la Mauritanie », T. Anthioumane , 09 2006, <http://www.yabiladi.com/forum/maroc-mauritanie-produits-marocains-deferlent-2-1354992.html>

⁷¹ *Id.*

Le PDG groupe Chaabi a été reçu dès août 2006 à Nouakchott par Ould Vall pour lancer un projet immobilier de construction de logements privés.

4 : L'axe Maroc-Mauritanie-Sénégal : vers la coopération sécuritaire ?

Une rencontre entre les ministres Marocain et Sénégalais des affaires étrangères, T. Fassi-Fihri et M. Niang, le 28 octobre 2009 illustre parfaitement l'état des problématiques.

En toute préséance, ils mentionnent sans tarder le « soutien ferme et constant à l'intégrité territoriale du Royaume et à la marocanité de son Sahara » et « l'appui à l'initiative marocaine de large autonomie en faveur des provinces du Sud ». Les problèmes relatifs à la sécurité dans la région Ouest-africaine ne sont qu'évoqués, révélateur du retard des deux piliers pro-occidentaux en la matière.

Le représentant sénégalais expose ensuite les conclusions du Sommet de la CEDEAO d'Abuja ⁷². L'échange arrive alors aux « questions sérieuses » du commerce et des investissements étrangers, le sénégalais promet alors un appui du Sénégal à la signature de l'accord Maroc-UEMOA, paraphé en 2008. On se félicite des excellentes relations bancaires marocaines au Sénégal (Attijariwafa Bank, BMCE...), du partenariat entre l'ONE et l'Agence Sénégalaise de l'Electrification Rurale (ASER).

L'entretien aboutit naturellement au grand projet ouest africain de Mohammed VI, l'ouverture de **la route transsaharienne**, qui butte toujours sur l'absence de pont entre les « deux Rosso » du fleuve Sénégal, on suspecte, entre les lignes, le Maroc de proposer un apport non-négligeable afin de convaincre les deux voisins.

Dans la foulée, on promeut le lancement de ligne maritime Tanger-Nouakchott-Dakar afin de « contribuer à l'augmentation rapide du volume des échanges commerciaux entre les trois pays » ; on se félicite enfin d'un troisième volet de cet axe transsaharien, l'adoption en août 2009 de la « Déclaration de Rabat des Pays Atlantiques ».

Enfin, le ministre sénégalais se félicite de l'action (c'est à dire des bourses) de l'AMCI à l'égard de l'ensemble des pays africains et de cette (rare) réussite en matière de coopération sud-sud⁷³.

Le parlement mauritanien, expulsé de l'Assemblée Parlementaire Francophone (APF) après le putsch de Ould Abdel Aziz en août 2008 était « enfin » réintégré en juillet 2010, sous la pression des deux présidents sénégalais, Abdou Diouf et l'actuel Abdoulaye Wade. L'ancien ennemi du sud devient le relais de Rabat pour rallier Nouakchott aux organismes

⁷² le 17 octobre 2009

⁷³ <http://www.maec.gov.ma/fr/f-com.asp?num=4984&typ=COM>

internationaux, condition *sine qua non* du plein retour de l'aide, sans laquelle les régimes mauritaniens ne peuvent garantir la stabilité... et leur maintien ! ⁷⁴

On assiste aussi ces derniers mois à une débauche de rencontre entre les partis dominants du Maroc (le PAM), de Mauritanie (l'UPR)⁷⁵ (et entre le PAM et la CODEM malienne, fidèle à ATT⁷⁶).

Fin 2008, quelques mois après le coup d'Etat de Ould Abdelaziz une commission mixte de coopération sénégal-mauritanienne fut mise sur pied, l'impulsion marocaine a joué fortement. Cette commission conduit notamment des entreprises conjointes en terme de sécurité, on note à ce propos les éventuelles conséquences « positives » de la Cen-Sad et de la pression occidentale. Dans la région du fleuve, les problèmes se concentrent sur la criminalité transfrontalière, notamment le vol de bétail et les passages de criminels et de « terroristes » (cf. : l'affaire de l'assassinat des touristes et de leur fuite au Sénégal), les trafics illicites de drogue et d'armes. Si la construction du pont de Rosso est une priorité marocaine, elle semble l'être de plus en plus, en 2010, pour le Sénégal et ces rencontres semblent essentiellement destinées à conjoindre les efforts en vue de cette réalisation⁷⁷.

En juin 2010, l'alignement de Nouakchott avec Rabat est total, désormais, l'armée mauritanienne joue sur le terrain marocain et accuse ouvertement le POLISARIO de connivence avec AQMI dans le dossier des otages espagnols⁷⁸. Le feuilleton continue en juillet avec l'évolution du procès de la prise des otages espagnols en novembre 2009, et cette fois, le tribunal est confronté aux déclarations d'un accusé, qui déclare être lui-même officier du POLISARIO⁷⁹.

Peu après, les chefs d'Etats Majors Ghazouani de Mauritanie et Bennani du Maroc (depuis 2004, auparavant chef des opérations au Sahara Occidental) se rencontraient à Rabat ; la « coopération militaire » est désormais à l'ordre du jour⁸⁰.

⁷⁴ La Mauritanie réadmise à l'APF après deux ans d'exclusion, 08 07 2010 <http://www.maghreb-intelligence.com/afrique/321-la-mauritanie-readmise-a-lapf-apres-deux-ans-dexclusion>

⁷⁵ <http://www.lematin.ma/Actualite/Express/Article.asp?id=136283>

⁷⁶ <http://www.maliweb.net/category.php?NID=61763&intr=>

⁷⁷ http://www.lesoleil.sn/article.php3?id_article=62299

⁷⁸ *France 24*

⁷⁹ « En effet, alors que les liens entre le commanditaire présumé des enlèvements, Omar Ould Hamma alias « Omar Sahraoui », et le mouvement Front Polisario, étaient connus (voir Sahel Intelligence article X), l'un des autres accusés, Mohamed Salem Ould Ehmouda, serait quant à lui un « militaire sahraoui du Front Polisario » selon ses propres aveux. Ould Ehmouda a ainsi affirmé à la cour criminelle qu'il aurait été enlevé par des membres des services de sécurité mauritaniens « déguisés en civil », alors qu'il profitait d'une permission accordée par sa hiérarchie militaire » <http://sahel-intelligence.com/anti-terrorisme/127-proces-terroristes-en-mauritanie-le-front-polisario-mis-a-lindex-par-la-cour-criminelle-de-nouakchott>

⁸⁰ <http://www.pointschauds.info/fr/modules.php?name=News&file=article&sid=3086>

D : les étudiants africains au Maroc :

1 : Politique Islamique :

L'axe Rabat-Dakar se renforce également par le biais de la Ligue des Oulémas du Maroc et du Sénégal, ils comptent à leur actif près de 1000 boursiers sénégalais qui se rendent notamment à l'université islamique de la Qarawine (Fès), centre intellectuel depuis le IX^e siècle, 75% des étudiants y sont désormais d'origine africaine, et la moitié provient du Sénégal, le tiers de Mauritanie, soit un total de 83% depuis ses voisins de l'axe atlantique⁸¹!

L'élite des Comores, pour la formation laïque de sa jeunesse choisit délibérément le Maroc, en raison d'un pont « spirituel ». Le Maroc en effet est considéré, dans toute l'Afrique, comme un « bon pays musulman ». ⁸² Il conserve et entretient cette réputation, aussi bien par les canaux des confréries en Afrique malékite, que par son alignement sur le camp occidental, « contre la laïcité » des socialistes arabes. (Les Sahraouis pro-marocains eux-mêmes considèrent le Maroc comme le camp des musulmans contre les athées). L'AMCI participe activement à la diffusion d'une image « islamique » du Maroc en entreprenant en particulier l'édification de mosquées⁸³.

J'ai aussi eu l'expérience d'un membre de l'élite nigérienne, déscolarisé, envoyé au Maroc après un échec en France, en raison de la discipline islamique qu'il est censé prodiguer. L'enquête ajoute que le Maroc est perçu, en raison de cette réputation islamique, comme une destination possible pour les filles.

2 : La mobilité estudiantine : le Maroc, porte de l'occident

L'Agence Marocaine de Coopération Internationale, créée en 1986, considère « la formation de l'Homme africain comme le fondement de sa politique de coopération avec les autres pays du continent. »⁸⁴

L'AMCI attribuait en 2008 5600 bourses sur les 7000 bourses pour étrangers allouées par le ministère de l'éducation nationale ⁸⁵. La bourse des étudiants étrangers, dont bénéficient 70% d'africains dépasse de loin celle des citoyens marocains, 70 euros contre 25 à 40 euros (en

⁸¹ « Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public et privé marocain », Ah. Belkadi et M. Charef, p 246

⁸² *Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ?* Johara Berriane ; Université de Freiburg, 2007

⁸³ *Dimension islamique dans la politique étrangère du Maroc*, Abd.BELHAJ, p 195 :

⁸⁴ *Les étudiants étrangers au Maghreb*, Belkadi et Charef, p. 244

⁸⁵ *Une décennie de réformes au Maroc (1999-2009)*, Centre d'Etudes Internationales (dir.), p.363 et 333

2005-6), ce qui reste, il est vrai, dérisoire compte tenu du prix moyen du billet d'avion (500 euros)⁸⁶.

En effet, sur 7000 étudiants étrangers au Maroc dans l'enseignement supérieur public en 2006, on compte 4250 sub-sahariens + 1200 mauritaniens (non-comptabilisés comme subsahariens) contre 800 « arabes »⁸⁷. Au cours de l'année scolaire 1994-95 ils étaient seulement 1040 étudiants subsahariens. Pendant l'année scolaire 2004-5 : on comptait 13% de Sénégalais soit 590, un signe de la grande stabilité de cet axe de développement. Les huit pays francophones de l'UEMOA cumulaient 56%, symbole de la perpétuation de l'empire français au sein des relations de « francophonie », mais aussi de l'influence de Rabat dans le Sahel, en Guinée et en Côte-d'Ivoire.

Près de la moitié de ces étudiants sont inscrits en économie et gestion ou en droit (46%), près du quart en sciences (23,5%), 8% en médecine et pharmacie et seulement 12% en lettres, langues et sciences humaines ce qui traduit bien les préoccupations majeures à la fois de l'AMCI et de la nouvelle structure du supérieur dans le contexte de la mondialisation. Pour le pays d'accueil, il s'agit de former les « technocrates » de demain, afin de s'assurer à la fois des marchés et un appui diplomatique, les deux notions tendant à se confondre depuis une décennie.

Jusqu'en l'an 2000, les établissements du privé, encore peu nombreux, n'attiraient, ou ne recrutaient que peu les africains, pourtant, la proportion bondit en 2001 avant de stagner aux alentours de 17% (1/6) des effectifs totaux, à partir de 2004, la proportion d'étudiants subsahariens croît rapidement, atteint en 2007 24%⁸⁸.

Le Maroc compte moins de 3% d'étudiants étrangers, mais le secteur de l'enseignement privé, en pleine explosion depuis l'an 2000, en compte désormais plus de 10%⁸⁹, autant dire que la population africaine est désormais « visible » dans ces établissements du supérieur.

⁸⁶ *Les étudiants étrangers au Maghreb*, Belkadi et Charef, p. 243

⁸⁷ *La mondialisation étudiante: Le Maghreb entre Nord et Sud*, S. MAZZELLA

⁸⁸ *Id.*

⁸⁹ *Les étudiants étrangers au Maghreb*, Belkadi et Charef, p. 250-2 :

Tableau n° 4. Répartition des étudiants étrangers selon le type d'enseignement (Effectif et pourcentage -2006)

Champ : Maroc ; Enseignement supérieur public et privé

	Maroc	
	Eff.	%
Enseignement sup. public	7 038	76,2
Enseignement sup. privé	2 198	23,8
Total	9 236	100

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres ; Agence marocaine de coopération internationale.

Champ : Maroc ; Enseignement supérieur public

	Maroc	
	Eff.	%
Maghreb	1 203	17,1
Autres pays d'Afrique	4 245	60,3
Moyen et Proche-Orient	816	11,6
Asie	154	2,2
Europe	49	0,7
Amérique, Océanie et autres	571	8,1
Total	7 038	100

Tableau n° 1. Répartition des étudiants étrangers selon les grandes disciplines universitaires (Effectif et pourcentage 2006)

Champ : Maroc ; Enseignement supérieur public

	Économie / Droit / Gestion		Sciences		Lettres / Langues / Sciences Humaines / Architecture		Santé		Sport		IUT		ND		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Maroc	3 218	45,7	1 655	23,5	835	11,9	578	8,2	0	0	568	8,1	184	2,6	7 038	100

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres ; Agence marocaine de coopération internationale.

Ahmed BELKADI et Mohamed CHAREF

Tableau n° 2. Évolution des étudiants étrangers de l'enseignement supérieur public et privé au Maroc (Effectif)

Etablissements	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
Publics (1)	5 361	6 140	6 347	6 788	7 038	9 073
Privés (2)	1 103	1 212	1 335	1 659	2 198	2 616
Total	6 464	7 352	7 682	8 447	9 236	11 689

Source : (1) AMCI, (2) Maroc universitaire, années universitaires 2001-02 à 2006-07.

Tableau n° 4. Les établissements privés selon les villes et leur effectif d'étudiants dont étrangers (Effectif et % en ligne)

Les villes	Nombre établissements	Effectif des Étudiants	Dont étudiants étrangers	
			Effectif	% en ligne
Casablanca	53	10 615	631	5,9
Fès	10	1 552	505	3,3
Rabat	25	4 663	404	8,7
Marrakech	10	2 384	356	14,9
Agadir	4	928	226	24,4
Tanger	5	498	13	2,6
Oujda	4	138	4	2,9
Mohammedia	2	106	25	23,6
Kenitra	2	77	18	23,4
Settat	1	58	11	18,9
Autres	9	518	3	0,6
Total	122	21 537	2198	10,2

Source : Maroc universitaire 2005-06.

L'aspect privé de l'enseignement supérieur renvoie pleinement à la conquête économique du marché africain, Casablanca regroupe la majorité de ces institutions, mais c'est à Marrakech et Agadir (dernière étape « marocaine » de la route littorale vers Nouakchott et Dakar) que leurs parts avoisinent respectivement le sixième et le quart des étudiants. On doit leur ajouter Settat, Mohammedia et Kenitra, trois villes moyennes de la bande littorale métropolitaine, qui ont aussi ¼ d'étudiants étrangers, surtout africains, dans leurs établissements privés, révélateurs de la dimension internationale de ces métropoles, mais aussi peut-être de leur proximité géographique (et culturelle) avec le *Bilad Sudan*.

L'ISIAM canadien d'Agadir est à ce titre révélateur, il est fondé dans les années 80 et se lance dès 1989 à la conquête du « marché » africain en ouvrant des antennes à Dakar et Abidjan (les

deux piliers pro-occidentaux et relativement développés de l'Afrique de l'Ouest), 40% de ses diplômés sont subsahariens en 2008, 3 fois plus qu'en 2005⁹⁰ !

Une double enquête quantitative suivi d'un entretien avec certains étudiants « type » a tenté de recouper, en 2008, les raisons de cette « immigration estudiantine », et le rapport au « pays d'accueil ». Il pose les concepts classiques de « *brain drain* », dont le Maroc serait un canal, (et parfois un terminal) et la logique officielle (bien intégrée par certains des individus sondés) de formation de cadres pro-marocains destinés à rentrer dans leurs patries.

« Les Marocains savent qu'en Afrique Subsaharienne la formation des cadres est primordial, ils auront étudié ici, donc par conséquent, ils ne peuvent pas faire des choses contre le Maroc, **c'est la moindre des choses** » rappelle un des étudiants sondés. Cette assertion fait référence à l'idée quasi-officielle de l'AMCI : former les cadres de « pays amis ». Elle est en partie intégrée par les étudiants africains. De plus, il s'agit bien d'une mission à accomplir pour le pays, ils ont été « choisis » pour venir au Maroc, c'est donc un devoir d'aller s'instruire ailleurs pour aider à construire le pays,

Le choix du pays est lié tout d'abord bien sûr à la bourse promise par l'AMCI, elle intervient, dans leur enquête comme première motivation dans 36% des réponses, en plus de la stabilité politique...

L'enquête observe que les 2/3 ont des « parents » déjà « émigrés », dont une moitié en France ; près de la moitié des sondés avaient déjà une connaissance au Maroc, 1/4 avait un frère ou une sœur... Au réseau familial et relationnel s'ajoute, dans le cas des îles Comores l'influence de l'élite qui a fait de Rabat sa villégiature estudiantine⁹¹.

3 : Confrontation des subsahariens au Maroc d'accueil :

La perception du Maroc par les étudiants africains met en lumière ce qui unit et ce qui sépare les deux rives du Sahara, brutalement confrontées à deux « modernités » (ou « occidentalisation ») développées à part pendant plus d'un siècle ! La découverte du Maroc des universités et des quartiers de la classe moyenne « instruite » doublée de la grande difficulté dans les grandes cités d'entrer en contact avec les gens modestes, conduit une partie des enfants de l'élite musulmane (notamment sénégalaise) à se replier sur la communauté africaine, considérée comme plus morale, et plus pieuse. Certains, à l'inverse, se détournent

⁹⁰ *Id.*

⁹¹ « Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ? » J. Berriane, 2007

de la piété traditionnelle malékite, et rejoignent, au sein des communautés « Blacks », un mode de vie plus sécularisé⁹².

D'autres étudiants critiquent cette attitude systématique des jeunes africains de se constituer en clans « Blacks », et ont fait volontairement la démarche de l'intégration, cependant, le racisme populaire dans les grandes villes et la barrière de la langue les mettent à l'écart de la majorité des marocains, surtout ceux qui de toute façon, ne fréquentent ni l'université, ni les quartiers moyens ou bourgeois.

En effet, le problème linguistique est énorme, les africains francophones maîtrisent cette langue bien mieux que le marocain « *lambda* », même à l'université, pour la simple raison qu'ils ont fait souvent leur scolarité entière dans cette langue, au même titre qu'un français. Or la société marocaine, profondément marquée par un rapport de classe de type colonial fait de la langue française la langue de la classe dominante occidentalisée, du colon. Le marocain du peuple, entre brutalement en contact avec un étudiant subsaharien, et se trouve placé en situation d'infériorité linguistique, qui lui n'a pas cependant besoin d'apprendre le dialecte... puisque tout le monde le comprend. On a ainsi la rencontre improbable d'étudiants eux-mêmes occidentalisés selon un modèle « subsaharien » avec des marocains occidentalisés sur un modèle « maghrébin », qui se renvoient l'un l'autre en réalité le qualificatif « d'infidèle ».

L'enquête le montre bien « en face d'un Maroc froid, individualiste et manquant de religiosité, les étudiants dépeignent une Afrique authentiquement religieuse, chaleureuse et solidaire ». J'ajoute qu'à l'inverse, le marocain de la rue fait des africains un ersatz d'européen, de couleur noire, ce qui est un paradoxe absolu, au sein d'une société coloniale où le « blanc » domine. Une clé de compréhension du choc culturel est aussi liée à des sociétés hiérarchisées des pays de départ, au sein desquels les étudiants africains font partie de l'élite, et à certains comportements à l'égard de la population de base, qui sont évidemment mal perçus par leurs interlocuteurs des grandes villes du Maroc.

E : La question migratoire :

Les routes transsahariennes traditionnelles entre le Sahel et le Maroc, abandonnées au XXe siècle retrouvent un usage primordial avec le transit des clandestins⁹³.

⁹² *Id.*

Les régularisations espagnoles de 1991 (5 ans seulement après l'instauration des visas), 1996, 2001 et surtout les 700 000 régularisations de juillet 2005 semblent largement expliquer la figure de pont vers l'Europe que les immigrés lui accordent ce qui influe donc sur le rôle du Maroc comme « première pile » de ce pont.

1 : Transmigration, immigration⁹⁴ :

L'enquête réalisée auprès d'un panel d'étudiants « africains » de Rabat révèle que, finalement, 82% des étudiants questionnés désirent poursuivre leurs études dans un pays occidental, 82% de ceux là visent un pays francophone (France surtout, mais aussi Canada et Belgique) ! Le Maroc, à en croire cette enquête constituerait donc une sorte de filière de « fuite des cerveaux », même si en réalité, bien peu parviennent à obtenir le précieux visa, et sont contraints à choisir entre deux possibilités, rester au Maroc, immigrer, ou retourner au pays.

L'étude des comportements de la mobilité estudiantine conclut à une « immigration d'élite », un véritable « *brain drain* » d'africains dans la presse francophone (où on privilégie, je puis l'attester, le « savoir rédiger » sur le « connaître le sujet »), ce qui peut constituer pour les intéressés un levier pour des postes au pays, mais à cela s'ajoute, plus ou moins légalement, en marge des études et par la suite, un véritable « *brain waste* », notamment dans les « call center » européens délocalisés au Maroc⁹⁵. (J'ai pu constater le bien fondé de ces deux observations.)

M. Lahlou et Cl. Escoffier ont réalisé une enquête auprès de migrants clandestins à Tanger, Casablanca et Rabat, elle s'intéresse aux raisons du départ, aux conditions de la migration ; aux perspectives de poursuite, et aux conditions de vie dans le pays de transit. 42% des migrants interrogés ont un diplôme supérieur, mais quasiment aucun n'a obtenu, avant le départ, de travail en correspondance avec leur niveau d'étude. Certains immigrants envisagent également de trouver un emploi et de s'installer au Maroc. Un étudiant ivoirien au Maroc explique qu'avec son diplôme de troisième cycle, il gagnerait quatre fois moins à Abidjan que son cousin de France, ce qui, à son échelle, constitue un véritable handicap pour aider sa famille. On a là le témoignage de migrants issus des classes supérieures, qui sont indéniablement les plus nombreux. Un autre jeune rappelle qu'un diplôme marocain « ça

⁹³ S. Bredeloup et O. Pliez, 2005, *Migrations entre les deux rives du Sahara*, p. 6 et suiv.

⁹⁴ *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes: immigration sur émigration*, A. Bensaâd, 2009

⁹⁵ « Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ? » J. Berriane, 2007

pèse », il n'est pas étudiant, mais souhaite le devenir afin de régulariser sa situation ; c'est la raison officielle de son immigration.

Le Maroc, prévu comme pays de transit se transformerait « pour certains » en pays d'immigration⁹⁶. Les personnes interrogées perçoivent le Maroc comme une solution médiane acceptable, proche de l'Espagne, et, le cas échéant, meilleur refuge que le pays de départ, ils y expriment « un sentiment de quiétude et de sécurité », en dépit de leur précarité.

L'âge moyen des migrants interrogés en l'an 2000 est de 25 ans, une forte majorité des personnes interrogées a entre 24 et 26 ans, ils viennent de RDC, alors en proie à une violente « deuxième guerre », du Nigéria, mais également de différents pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. Beaucoup de nigériens se déclarent sierra léonais ou libériens, dans l'espoir d'obtenir le statut de réfugié (les deux pays sortaient alors à peine d'une décennie de guerre civile).

Dès l'Algérie, les clandestins occupent divers emplois dans le désert algérien, 9 maliens en particulier, travaillant le plus clair du jour pour environ 5 euros par jour pour un exportateur de dattes ont été repérés par un enquêteur algérien⁹⁷. Selon Serge Daniel, les immigrants semblent pouvoir trouver du travail en Algérie aussi parfois raisonnablement rétribué, jusqu'à 25 euros en Algérie⁹⁸, ils sont manœuvres sur les chantiers, maçons, soudeurs, cuisiniers, c'est une raison de leur maintien dans les pays de transit, souvent ils déclarent même être partis au départ pour travailler en Algérie, où l'explosion des prix pétroliers semble avoir véritablement ouvert une large gamme de professions, pour des rémunérations de trois à douze fois supérieures aux salaires subsahariens⁹⁹. A Maghnia, comme dans le reste de l'Algérie, les migrants pratiquent divers emplois pour 4 ou 5 euros par jour (le smic agricole au Maghreb)¹⁰⁰. Ceci est confirmé dans toutes les enquêtes¹⁰¹. J'ai moi-même rencontré au Mali un gambien, qui rentrait, apparemment contraint, d'Alger où il exerçait comme gardien-jardinier d'une villa.

⁹⁶ « Que peut le Maroc, que fait le Maroc » in *L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc*, 2003

⁹⁷ *Liberté*, repris dans *Courrier international* n° 25 du 23-9/11/2000

⁹⁸ S. DANIEL, *Les Routes Clandestines, L'Afrique des immigrés et des passeurs*, 2008, p. 75

⁹⁹ Le salaire mensuel minimum au Sénégal avoisine les 65 euros, au Mali, 45 euros, au Niger 30 euros, 180 euros au Maroc et en Algérie.

¹⁰⁰ *Id.* 116

¹⁰¹ *L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc*, BIT, 2003, <http://193.134.194.11/public/english/protection/migrant/download/imp/imp54f.pdf>

Au Maroc, les nationalités qui parviennent le plus à s'inscrire dans le tissu informel marocain sont les ghanéens et les maliens (cordonniers), les sénégalais et les ivoiriens, commerçants de trottoir, certains maliens affirment travailler comme aide-maçon ; d'autres rapportent faire office de gardiens pour des résidences privées¹⁰².

A Rabat, un malien témoigne vivre avec une dizaine de compatriotes, chez l'habitant, dans une chambre dont le loyer revient en général (et c'est le cas aussi des témoignages relatifs aux nigériens), à 10 euros par personne et par mois¹⁰³.

Seuls les migrants issus du Sénégal et du Mali, pays qui nous intéressent ici au plus haut point, semblaient avoir, avant leur départ une situation stable de paysans, de commerçants ou de transporteurs.

2 : La route Saharienne des migrations :

D'après l'enquête de Serge Daniel, les réseaux recrutent leurs candidats depuis les grands ports du golfe de Guinée, poumons économiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ; Lagos, Accra et Abidjan, de là, ils transitent vers le Mali par le Togo et le Burkina-Faso¹⁰⁴, et pour les groupes ouest-africains, directement depuis Abidjan par Sikasso au sud-est du Mali¹⁰⁵. Le tarif pour rallier le Tamanrasset évolue entre 500 et 1000 euros, avec un prix moyen de 500 000 CFA (670 euros)¹⁰⁶, ce n'est bien sûr qu'un prix plancher, qui n'exclut nullement de nouvelles « cotisations ».

Pour les ressortissants de l'Afrique Centrale, le sésame d'entrée au Mali sans visa est le passeport Camerounais, de là, de quelque nationalité que soient les candidats à l'aventure, le passeport nécessaire est malien, puisqu'il autorise le séjour « touristique » en Algérie sans visa¹⁰⁷. C'est aussi le cas pour la Mauritanie, pour le Maroc, il jouit des mêmes avantages avec les passeports Sénégalais, Nigériens... cependant, l'entrée par voie terrestre n'est autorisée qu'aux ressortissants mauritaniens, qui ont besoin du visa. Le filtrage se réalise, cyniquement, par les prix du billet d'avion. Le passeport camerounais se négocie 300 euros à Douala, quant aux passeports maliens, ils sont produits par un puissant baron nigérian, et se

¹⁰² *Id.*

¹⁰³ *Id.*

¹⁰⁴ S. DANIEL, *Les Routes Clandestines, L'Afrique des immigrés et des passeurs*, 2008, 25-26

¹⁰⁵ *Id.* 38

¹⁰⁶ *Id.* 34

¹⁰⁷ *Id.* 39:

négocient 350 à 500 euros, ou encore par des imprimeries clandestines implantées en Allemagne même¹⁰⁸.

La première étape conduit ainsi via, parfois, un transit à Mopti, carrefour du Nord-Mali, à l'entrée du delta intérieur du Niger, à Gao, terminus du « goudron » malien, sur la rive gauche du Niger. Les communautés principales y sont Nigériennes, Ghanéennes, Ivoiriennes et Maliennes, elles sont organisées en « ghettos » nationaux. Chacun est contrôlé par un chef issu des migrants, mais nommé et appointé par le réseau C'est aussi à Gao, agglomération de près de 100 000 habitants, que les mafieux nigériens proposent les passeports maliens.¹⁰⁹

A partir de Gao, puis de Kidal, capitale de la « 49^{ème} wilaya algérienne », (statutairement malienne) des camions suivent l'itinéraire qui conduit vers Tessalit, puis Inhalil (Mali) et déchargent à Bordj Mokhtar (Algérie). Mais la majeure partie transite par Tinzawatine¹¹⁰. Il s'agit de deux bourgades jumelles encadrant la frontière, les clandestins s'y regroupent de nouveau en « ghettos » nationaux, du côté sud. Ils se donnent des « présidents », un gouvernement, chaque communauté possède même son cimetière¹¹¹.

A partir de « Tinza-Mali », les véhicules qui pénètrent l'Algérie, ont pour objectif Silet, à une centaine de kilomètres au sud-sud-ouest de Tamanrasset, ils l'atteignent par de nombreux méandres, où des transporteurs algériens prennent le relais¹¹². A nouveau à Tamanrasset, les « africains » sont organisés, dans le quartier de « Taghart », en ghettos avec chacun son institution¹¹³. La route des migrants continue ensuite par Arak, In Salah, El-Goléa, Ghardaïa du Mزاب et, de là, Oran puis Maghnia, avec éventuellement une escale de travail à Alger. Pour ceux qui n'ont pas rejoint Tamanrasset, ils passent directement d'Inhalil à Adrar, et de là rallient le Maroc (apparemment par la zone Sahraouie)¹¹⁴.

A Maghnia, face à la frontière marocaine, un énième camp sauvage s'est implanté, il comptait 3000 ressortissants subsahariens pendant l'hiver 2006, organisés en ghettos communautaires, mais cette fois, de manière totalement autogérée et « démocratique », comme à Tinzawatine, un conseil se réunit deux fois par semaine¹¹⁵. Le passage vers Oujda coûte entre 100 et 200 euros, à verser à des mafias locales, qui usent de plus en plus de relais subsahariens, les

¹⁰⁸ *Id.* 40 :

¹⁰⁹ *Id.* 41 et 48

¹¹⁰ *Id.* 65

¹¹¹ *Id.* 75

¹¹² *Id.* 80

¹¹³ *Id.* 88-9

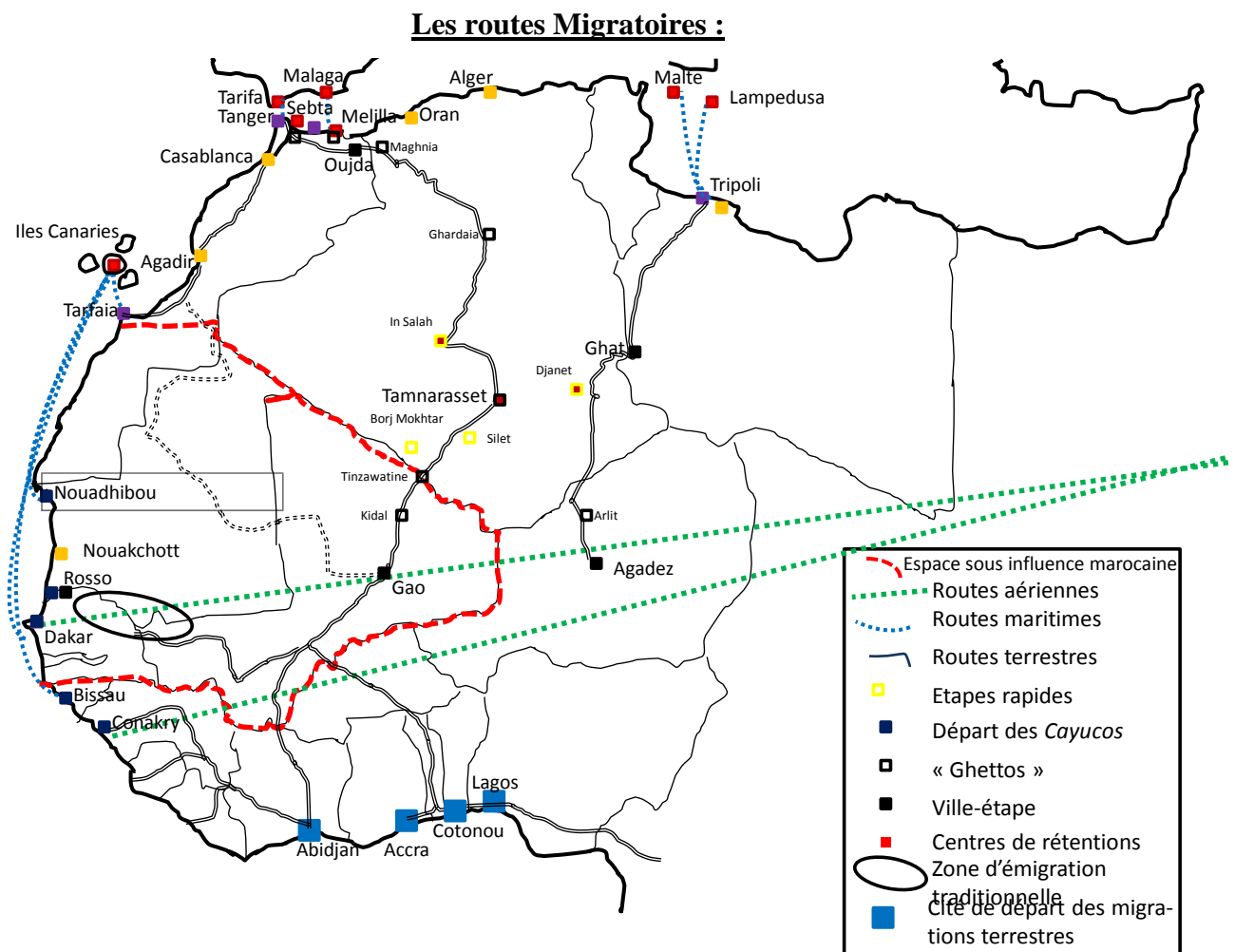
¹¹⁴ *Id.* 91

¹¹⁵ *Id.* 110

clandestins trouvent refuge au sein de la capitale de « l'Oriental » marocain, dans le campus universitaire, où les forces de sécurité n'ont pas le droit d'opérer¹¹⁶.

C'est de là que commence la dernière étape africaine de la route migratoire ; les clandestins se dirigent vers Gourougou : « la jungle de Melilla » et Belyounes, « la jungle de Sebta »¹¹⁷ où on retrouve la même organisation « démocratique » qu'à Tinzawatine et Maghnia, les conditions y étaient d'une dureté inouïe.

Après l'échec, où par transit nécessaire, beaucoup de subsahariens se retrouvent dans le quartier populaire *Taqqadoum* en banlieue de Rabat, centre névralgique des candidats à l'aventure en attente, refoulés, ou simplement désabusés, ils travaillent ou mendient (c'est de là que partent les convois vers Tarfaya), apparemment, les maliens y sont de loin les plus nombreux¹¹⁸.



¹¹⁶ *Id.* 117

¹¹⁷ *Id.* 151

¹¹⁸ *Id.* 162-8

3 : La gestion migratoire et les Etats-Transits : évolutions :

La police des frontières de Oujda délivrait peut-être dans les années 1990 le tampon d'entrée aux immigrants venus d'Algérie, mais beaucoup attestent avoir utilisé là, et là seulement, des passeurs, ailleurs, ils ne parlent que de transports en commun, qualifient la police algérienne de plus dure, mais aussi respectueuse. En juin 2000, le quotidien arabophone Al-Alam rapportait plusieurs dizaines d'expulsions par jour.

La traversée de Gibraltar en *Patera* coûterait 1000 euros environ, les transmigrants clandestins occupaient à l'époque les places complémentaires de groupes de migrants marocains déjà organisés, ayant payé en moyenne 300 euros¹¹⁹.

L'Espagne a immédiatement entrepris des négociations avec son voisin méridional et les deux états ont signé en 1992 un « accord de réadmission » pour tous les migrants irréguliers arrivés en péninsule depuis le royaume chérifien. Cependant, durant la décennie 90, Rabat refusait toute réadmission de migrants capturés par les gardes frontières en dehors des présides de Sebta et Melilla, en particulier sur les *Pateras*, arguant de l'incertitude du lieu de départ (99,99% du Maroc, bien sûr).

C'est en 1997 que les premières *Pateras* ont abordé l'île Fuerteventura des Canaries, comme pour le passage de Gibraltar, le pourcentage de subsahariens croît alors très rapidement¹²⁰.

A l'aube du XXIe siècle, cependant, le sujet n'intéresse encore que peu les médias et la classe politique marocaine, et l'Etat se refuse à une politique trop répressive, à une dialectique trop agressive à l'égard des états subsahariens¹²¹.

Le premier réseau de trafics de faux papiers en Algérie a été démantelé dans les années 1990, il comprenait conjointement des français et des algériens, qui produisaient de faux visas français¹²². La découverte du trafic de stupéfiants à grande échelle au sein des mafias migratoires date de décembre 2004, lorsque, au hasard d'une descente de police malienne contre un réseau de transport de la Cocaine par Bamako a été découvert un lot considérable de

¹¹⁹ Ali Lamrabet, *Courrier International*, 522, 11/00

¹²⁰ « L'immigration subsaharienne et la politique migratoire de l'Espagne », P. Pumares, in L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc, 2003

¹²¹ « Que peut le Maroc, que fait le Maroc » in *Ibid.*

¹²² S. DANIEL, 98

faux-passeports maliens. En novembre 2005, la chasse aux faux documents est lancée, le consul du Mali à Tamanrasset appelle ses hommes à la plus grande vigilance¹²³.

Avant 2006, il semble que les forces algériennes laissaient délibérément passer un certain nombre de clandestins, sans doute les forces frontalières étaient-elles « arrosées » par cette économie, elles arguaient alors préférer que les clandestins traversent plutôt qu'ils ne s'installent sur le territoire¹²⁴. Les hélicoptères de l'ANP survolaient déjà la zone, mais à la recherche des contrebandiers, pas des « aventuriers »¹²⁵.

Cependant, à l'hiver 2005-6, alors que Serge Daniel réalise son enquête 300 refoulés sont encore « jetés » à la frontière malienne, et se « débrouillent » pour rentrer ; ils témoignent de brutalités policières¹²⁶.

Les ratés des transports et les expulsions brutales, dans cette traversée du désert auraient coûté la vie à près de 3000 migrants durant la première moitié de la décennie, selon l'association malienne 'Aide'¹²⁷.

C'est à Tamanrasset que se situe le principal centre de rétention en Algérie¹²⁸, ils attendent là leur expulsion une dizaine de jours¹²⁹. Lors de la visite « officielle » de Serge Daniel, les consulats maliens et nigériens se plaignaient du peu d'information qu'on leur communiquait tandis que les algériens exhibaient les sauf-conduits consulaires « en bonne et due forme »¹³⁰. Il y aurait officiellement un pont aérien deux fois par mois, en réalité, il semble y avoir deux à quatre convois de 6 camions par mois¹³¹. Les données officielles recensaient 6000 expulsions d'étrangers en 2004 en grande majorité depuis la région de Tamanrasset¹³².

La situation évolue considérablement suite aux « assauts » groupés contre Melilla, le 25 juin et surtout le 20 septembre 2005 ; qui entraînent des dizaines de morts, pris en tenaille entre les forces marocaines et espagnoles¹³³. Les Marocains accusèrent immédiatement le frère ennemi algérien de laisser délibérément passer les clandestins et de refuser de coopérer, un communiqué algérien du 16 octobre 2005 rejette ce qu'il considère comme une « diffamation »¹³⁴.

¹²³ *Id.* 41

¹²⁴ *Id.* 53

¹²⁵ *Id.* 80

¹²⁶ *Id.* 58

¹²⁷ *Id.* 63

¹²⁸ *Id.* 95-6

¹²⁹ « Paroles de migrants : Djanet-Tamanrasset-Tinzaouaten-Kidal, la route du refoulement », http://www.tamanrasset.net/modules/newbb/viewtopic.php?topic_id=1881

¹³⁰ *Id.* 95-6

¹³¹ « Paroles de migrants : Djanet-Tamanrasset-Tinzaouaten-Kidal, la route du refoulement », http://www.tamanrasset.net/modules/newbb/viewtopic.php?topic_id=1881

¹³² *Id.* 98

¹³³ *Id.* 137 et 139

¹³⁴ *Id.* 136

Jusqu'alors les marocains appliquaient une règle générale de l'expulsion : « toujours vers la frontière à partir de laquelle il a pénétré le pays dont il a été expulsé »¹³⁵. Suite à l'assaut, en novembre 2005, la police marocaine, sommée de vider les « jungles » de Sebta et Melilla, déporta les migrants à la frontière algérienne, en plein désert. Ils furent secourus par la population du village de Ain Chouatar, qu'ils avaient pu rejoindre grâce à la lumière d'un relais télécom, l'électricité ayant été coupée pour mieux les perdre¹³⁶. Leur politique traditionnelle fut ainsi brutalement révélée à la presse européenne, et Rabat s'entretint avec le Mali et le Sénégal pour réaliser un pont aérien de 23 charters. Tout ceci, selon Kh. Zerouali, chargé de l'immigration au ministère marocain de l'intérieur, aurait coûté 92 millions d'euros. A l'époque de ses déclarations, à la mi-2006, Rabat n'avait toujours pas reçu les 40 millions promis par l'Union Européenne¹³⁷.

Quelques semaines après les événements de Sebta et Melilla, en janvier 2006, la DGSN (sécurité) marocaine réunit suffisamment de preuves contre un réseau de passeurs et incarcérèrent 71 membres présumés qui acheminaient, contre 12 000 dollars, des indiens, bengalis et pakistanais au Maroc en véhicules de luxe, depuis Gao. Ces derniers avaient auparavant rejoint l'Afrique via Dakar, Bamako ou Ouagadougou¹³⁸.

Coté algérien aussi, au printemps 2006, un important réseau de camerounais et de nigériens, qui établissaient de faux documents depuis Tamanrasset fut démantelé¹³⁹. En avril, les services algériens démantèlent un nouveau réseau, constitué cette fois d'espagnols et d'algériens, ils fabriquaient de faux visas Schengen et surtout « contrefaisaient les tampons d'entrée algériens », afin de justifier l'arrivée depuis Alger¹⁴⁰.

A partir de 2006, les nouvelles difficultés transforment la migration, désormais, on procède par très courtes étapes et de bien longues attentes¹⁴¹.

4 : Les nouvelles routes

Un nouvel assaut surprend la Guardia Civil de Melilla en juillet 2006, on dénombra officiellement 3 morts¹⁴². Après l'effondrement du taux de passage vers les présides et Gibraltar, en un trimestre seulement, des dizaines de milliers de clandestins se ruent sur Nouadhibou, afin de rallier les Canaries. Une nouvelle route s'ouvre alors, elle reprend

¹³⁵ *Id.* 111-2

¹³⁶ *Id.* 120

¹³⁷ *Id.* 135

¹³⁸ *Id.* 133-4

¹³⁹ *Id.* 90

¹⁴⁰ *Id.* 103-4

¹⁴¹ *Id.* 176

¹⁴² *Id.* 184

l'itinéraire marocain « bis », mais cette fois, la traversée dure de 3 à 5 jours au lieu de 24 heures, et coûte de 600 à 1000 euros. Les candidats embarquent sur les *Cayucos*, longues pirogues de pêcheurs pélagiques, près de 1300 jeunes gens auraient péri durant ce « grand hiver ». 10 à 15 000 personnes auraient alors été en attente d'un départ dans la vieille ville de Nouadhibou¹⁴³. Parmi les personnes arrêtées par les autorités mauritaniennes, selon les Croissant Rouge, on comptait près de 1000 sénégalais et plus de 300 indo-pakistanaï¹⁴⁴! Le leader de l'ONG avertissait déjà, en mars 2006 que le mouvement allait se poursuivre vers Saint Louis, une fois la côte mauritanienne plus étroitement verrouillée¹⁴⁵. Les Canaries communiquaient en août 2006 des statistiques effrayantes, en une nuit 650 africains auraient débarqué sur l'archipel tandis qu'en 6 mois, les gardes frontières totalisaient 13 000 arrivées dans l'archipel !

La route de la Libye se développe elle aussi à l'époque, avant d'aboutir à Malte et Lampedusa. Elle fait transiter les groupes de Gao vers Agadez, au nord Niger, puis Arlit ou Dirkou et de là à Djanet (Algérie), avant de rallier Ghât, à la frontière. C'est à ce point seulement, semble-t-il que le passage est largement surtaxé, peut-être jusqu'à 500 euros.

Le séjour moyen dans les centres de rétentions d'In Salah et Djanet ne dépasse pas une semaine, par contre, les refoulés passent souvent 10 jours dans le grand centre de Tamanrasset avant qu'un convoi d'environ 6 camions ne les « rapatrient » à Tinzaouatine.

Les années sont passées, la route de la Libye a commencé à se révéler comme le second itinéraire de remplacement. Puis, début 2010, le ministre espagnol de l'Intérieur, Al. P. Rubalcaba faisait état d'une diminution du nombre de clandestins interceptés, 7300 en 2009, contre 13500 en 2008, soit une baisse de 46% ! Le grand mouvement migratoire canarien, en constante augmentation depuis 2005 semble en voie d'être jugulé. Ainsi, les chiffres du ministère faisaient état d'une baisse de 9200 interpellations en 2008, contre 2250 en 2009, soit une baisse de 75%. Cette déclaration précisait que seuls les accords avec les pays de départ avaient pu concourir à cette réussite¹⁴⁶.

¹⁴³ *Id.* 187-188

¹⁴⁴ *Id.* 200

¹⁴⁵ *Id.* 202

¹⁴⁶ <http://www.biladi.fr/58608-baisse-de-plus-de-45-pc-des-arrivees-d-immigres-clandestins-sur-les-cotes-espagnoles-en-2009>

III : Al-Qaeda au Maghreb Islamique, du conflit algérien aux enjeux globaux

A : Du GSPC à AQMI¹⁴⁷ :

1 : 1998-2002 : le GSPC de Hattab :

-Le premier communiqué du GSPC date du **16 septembre 1998**, Nabil Sahraoui, Commandeur de la « Zone 5 » (Constantinois) et Abderrezak *El-Para* (ancien militaire parachutiste) désignaient Hassan Hattab, jusqu'alors Commandeur de la « Zone 2 » du GIA, (Kabylie et est-algérois) comme Commandeur Général. Ce dernier aurait pris son autonomie dès septembre 1996 ; en mai 1998, il rédigeait un courrier pour condamner à la fois les massacres collectifs (méthode-*Manhaj At-Takfir wa Al-Hijra*) et la trêve de l'AIS d'octobre 1997¹⁴⁸. La zone 2 de Hassan Hattab se serait bel et bien distinguée des autres régions par une violence ciblée d'assassinats de fonctionnaires, alors même que la population était traditionnellement hostile aux Jihadistes et organisée en milices d'auto-défense.

En juin 1999, après deux mois de mise à l'écart, Hattab retrouvait la tête du Groupe, c'est alors qu'apparaît Abderrezak *El-Para* au sommet de l'organigramme. Ce dernier remplaçait Nabil Sahraoui à la tête de la Zone 5 du Constantinois. Hattab restait Commandeur jusqu'au 16 août 2003 lorsqu'il est renversé par le clan de Nabil Sahraoui.

Le GSPC des premiers temps s'illustre essentiellement par des faux barrages, du racket, mais peu d'assassinats de civils. Il exprime dans un communiqué de mai 2001 sa solidarité avec les revendications amazighes au cours des émeutes de Kabylie, pourtant, il ne profite pas du chaos pour lancer des attaques militaires, ce qui contredit la thèse officielle de sa bonne implantation dans la région. En janvier 2000, le nouveau président Bouteflika envisageait l'amnistie pour les militants du GSPC, au motif qu'ils n'avaient pas été mis en cause dans des massacres de civils¹⁴⁹. Cependant le beau-frère de Hattab fut assassiné par les « ex-parachutistes » et il semble qu'il fut contraint de refuser les avances d'Alger.

El-Watan émettait à l'époque l'hypothèse d'une scission du GSPC entre les deux clans, mais aucun communiqué ne vint jamais l'étayer¹⁵⁰. On murmurait dans l'opposition algérienne que ces conflits étaient en réalité liés aux infiltrations des forces de sécurité. Armée régulière et

¹⁴⁷ Abd. B. ATWAN *The secret history of al Qaeda*, Ch. VII, p. 222-249: « Al Qaeda in the Islamic Maghreb »

¹⁴⁸ *Liberté*, 8 mai 1998// Jean-Michel Salgon, « Le groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) », *Les Cahiers de l'Orient*, 2^e trimestre 2001, p. 55

¹⁴⁹ Entretien à la chaîne libanaise LBC//reuters, 02/02/00

¹⁵⁰ 02/05/00

services secrets (DRS) s'y livreraient une guerre. La presse posait ainsi la question des « véritables commanditaires »¹⁵¹. *El-Khabar* achevait d'embrouiller la situation en assumant une mise à l'écart du noyau initial des « Hattabistes » par un groupe « d'extrémistes »¹⁵². Selon Mourad Khattab, responsable de la communication qui s'est finalement rendu en 2005 après 11 ans de maquis : Hassan Hattab aurait préféré démissionner en 2003 pour bénéficier de la politique de réconciliation¹⁵³.

C'est sans doute l'attentat d'avril 2002 à la synagogue de Djerba, revendiquée par des éléments du GSPC, qui constitue le premier tournant, peu avant l'éviction de son leader historique. La même année, les Etats Unis plaçaient le GSPC sur la liste des organisations terroristes.

Un humanitaire de la Région de Gao révèle que le GIA avait parallèlement commencé à s'implanter dans le Sud, et aurait subi un accrochage avec l'armée malienne dès avril 1997 à Tarkint, entre Gao et Kidal. Des éléments du GSPC avaient encore été vus côté malien, à Inhalil, en 2001, selon un notable Maure. Les locaux les appelaient encore en toute naïveté « ceux qui ont été privés de leur victoire électorale en Algérie », ils étaient décrits comme pieux, polis, respectueux, et très honnêtes¹⁵⁴.

2 : L'affaire des otages et l'aventure El-Para :

Le 4 janvier 2003, la veille de l'arrivée d'une délégation militaire américaine, venue discuter d'une reprise des ventes d'armes à l'Algérie dans le cadre de cette nouvelle lutte antiterroriste, le GSPC, conduit par Abderrezak El-Para attaqua un convoi militaire près de Batna, tuant 43 soldats, opération qui ne sera, étrangement, pas revendiquée... et pas expliquée par les autorités¹⁵⁵. A la fin du mois, le secrétaire adjoint américain de la Défense, P.W. Rodman se rendait à Alger¹⁵⁶. Suite à ce rapprochement, symbolique de l'ère Bouteflika, le 22 février et le 23 mars 2003, six groupes de touristes, majoritairement allemands, étaient enlevés avec leurs véhicules dans le désert.

¹⁵¹ *Le Courrier de Genève*, 07/04/01

¹⁵² 06/06/02

¹⁵³ *El-Khabar*, 10/09/06

¹⁵⁴ « Ils font leurs prières, vous saluent cordialement quand ils vous rencontrent et ils ont horreur d'exploiter ». « quand ces gens vous achètent une chamelle, vous avez de l'argent pour plusieurs mois. Rien à voir avec les prix abaissant des marchés locaux » : La Situation politique et sécuritaire au Nord Enquêtes sur le terrorisme sahélo-saharien : Au cœur de l'empire salafiste, *Le Républicain*, 02/04/2010, Ad. Thiam

¹⁵⁵ « L'embuscade de Batna : près d'un mois après, un mutisme inexplicable dans la région », *El-Watan*, 29 01 03

¹⁵⁶ *Le Quotidien d'Oran*, 10 février 2003.

Abderrezak El-Para, le commanditaire, identifié par les otages, était désormais présenté comme un lieutenant de Ben Laden, mais ce n'est pas le GSPC qui revendique, mais El-Para en personne, au nom de sa « 5^e région ». Selon certains otages, il aurait décidé seul, sans consulter Hattab, alors qu'il se rendait au Niger pour acheter des armes¹⁵⁷. Les otages rapportent également que les ravisseurs semblaient sincères et désiraient attirer l'attention sur la situation en Algérie et financer leurs achats d'armes.

L'armée algérienne les repérait dès le 16 mars et la presse officielle annonçait le 28 avril un projet de raid militaire, les autorités allemandes auraient toujours refusé cette solution¹⁵⁸. Lors de la « libération », l'armée algérienne déclarait avoir mené un « bref assaut au cours duquel des précautions ont été prises pour préserver la vie des otages »¹⁵⁹ mais les otages auraient été surpris de ne voir aucun cadavre, et certains ont parlé de « mise en scène »¹⁶⁰.

Fin juin une deuxième moitié des prisonniers étaient conduits dans la province malienne de Kidal, où débutait une longue transhumance, qui coûtera la vie à l'une d'entre eux. Des membres de la « 9^e région » (Sahara) du GSPC, le groupe de Mokhtar Belmokhtar, se seraient alors joints à leurs geôliers. Le 18 août ils étaient livrés aux autorités maliennes, qui les conduisirent à Gao. La rançon du demi-groupe se serait élevée à 4,5 millions d'euros¹⁶¹. M. Guidière¹⁶² ne considère pas cette action comme le fruit d'un projet du GSPC, il ne la mentionne même pas tandis que J. Keenan mentionne une tentative avortée de prise d'otage dont les coupables, arrêtés par la gendarmerie auraient été libérés par ordre des DRS¹⁶³ !

Révélee par des images satellites américaines, un convoi du GSPC chargé d'armes fut bombardé par l'armée algérienne fin janvier 2004, au sud d'In Salah. En mars 2004, le général Ch. Wald, commandant américain pour l'Europe déclarait à Alger qu'Al-Qaeda tentait de s'établir « au Sahel et au Maghreb [...] un sanctuaire comme en Afghanistan [...] un endroit stable pour s'équiper, s'organiser et recruter de nouveaux membres »¹⁶⁴. La guerre contre le terrorisme au Sahel venait de commencer.

¹⁵⁷ R. et P. Bracht, *177 Tage Angst*, Highlights Verlag, Euskirchen, 2004, p. 26.

¹⁵⁸ *El Watan* et *Le Quotidien d'Oran*, 30 04 2003

¹⁵⁹ *RFI*, 16 mai 2003

¹⁶⁰ R. et P. Bracht, *177 Tage Angst*, , 2004, p. 134

¹⁶¹ *Le Quotidien d'Oran*, 4 02 2004

¹⁶² *Al-Qaeda à la Conquête du Maghreb*, M. Guidière, 2007

¹⁶³ « Waging war on terror », p. 634

¹⁶⁴ Dès 2002, le Pentagone avait mis sur les rails l'« Initiative Pan-Sahel », pour expédier un millier d'hommes des forces spéciales pour organiser la coopération antiterroriste entre la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Tchad. Elle sera élargie en

Le groupe d'El-Para continuait d'évoluer dans les déserts et, affaibli par un accrochage avec l'armée tchadienne, fut arrêté, dans le Tibesti, par les rebelles Toubou du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT) qui envoya à Alger son délégué aux affaires extérieures pour négocier son « extradition » et communiquait l'information aux services américains et français. En vain ! Il déclarera au *Monde* : « On nous faisait tourner en rond, comme si personne n'avait envie, en réalité, de venir le chercher. [...] Nous avons fini par nous dire que ce doit être dans l'intérêt de la région de laisser courir "El Para". Si on l'arrête, finalement, les crédits américains s'arrêtent aussi, non ?¹⁶⁵ »

Ce furent finalement les services libyens qui « rachetèrent » El-Para et le livrèrent à leurs voisins le 27 octobre 2004. Etrangement, Berlin n'exigea pas l'extradition du terroriste, alors que le tribunal de Karlsruhe avait émis contre lui un mandat d'arrêt international.

Le 25 juin 2005, Alger le condamnait à la prison à vie pour « constitution d'un groupe terroriste », et pas pour la prise d'otage. Il était de plus condamné par contumace, présenté comme toujours en fuite¹⁶⁶. Pourtant, en janvier 2007, le secrétaire d'État allemand à la Sécurité, A. Hanning, assurait ne plus le réclamer, car, « entre les mains des autorités algériennes », il aurait « été jugé et condamné pour ses actes »¹⁶⁷. La rumeur n'a pas cessé depuis, et l'intéressé disparaît des colonnes de la presse locale. Agent infiltré des DRS au sein du GSPC pour impliquer (financièrement) les occidentaux dans la région et étendre le *Hard Power* d'Alger au Sahel, nul ne le saura jamais. El-Para, avant sa prise de contrôle du GSPC, était réputé dans la grande délinquance, notamment la contrebande avec la Tunisie depuis sa « région 5 » du Constantinois¹⁶⁸. Ce serait précisément la gestion de ces trafics, qui aurait conduit l'étrange individu à se lier avec Mokhtar Belmokhtar, contrebandier du kif et des cigarettes nigérianes dans le Sahel.

3 : Abdelmalek Droukdel : du GSPC à AQMI

Le GSPC mène en juin 2004 un attentat à la voiture piégée contre une centrale électrique essentielle d'Alger, et le revendique. *Les Débats*, dénonce alors des commanditaires autres, notamment « les barons du système » pour bloquer les « efforts de libéralisation du système tels que voulus par le président Abdelaziz Bouteflika », manifestation des luttes de clans

juin 2005 à l'Algérie, au Maroc, à la Tunisie, au Sénégal et au Nigéria sous le nom de Trans-Saharan Counter-Terrorism Initiative, dotée pour cinq ans par Washington d'un budget annuel de 100 millions de dollars.

¹⁶⁵ 26 05 2004 J.-Ph. Rémy

¹⁶⁶ *Le Jeune Indépendant, El-Watan, Liberté*, 26 06 2005

¹⁶⁷ *Liberté*, 30 01 2007

¹⁶⁸ Dj. Benchenouf, « Pourquoi un procès par contumace pour Abderrazak "le Para" ? », 1 04 07, http://esperal2003.blogspot.com/2007_04_01_archive.html

récurrentes au sein du pouvoir¹⁶⁹. Le même mois, Nabil Sahraoui, devenu Commandeur national, est tué par l'armée en Kabylie ; le 6 août 2004, un communiqué du GSPC annonce la nomination d'Abdelmalek Droukdel. Avec son intronisation, les actions armées contre les forces de sécurité s'accroissent nettement, tandis qu'on observe une recrudescence d'attaques terroristes contre les civils.

Déjà le 11 septembre 2003, quelque mois après l'épopée des otages, un communiqué du GSPC, signé Nabil Sahraoui affirmait retirer le communiqué du 19 septembre 2001 jugé erroné (ou trop peu enthousiaste), les journaux algériens interprétèrent ce fait comme l'acte d'allégeance à Al-Qaeda¹⁷⁰. On en est pourtant très loin ; pour preuve, en décembre 2003, Sahraoui félicitait Ben Laden pour le rôle joué dans la lutte des Afghans contre l'URSS et son soutien aux combattants arabes. Pour lui, Al-Qaeda et la GSPC sont « complémentaires » en vertu du « sixième objectif » du pacte fondateur du mouvement : « l'édification de la juste direction de la communauté des musulmans ». En mai 2004, un mois avant sa mort, Sahraoui déplorait la situation des musulmans dans différentes régions du monde et affirmait combattre Juifs et Chrétiens mais ne se référait nullement aux organisations « internationales ».

Piotr Smolar indiquait que, selon la DGSE, « le GSPC menacerait la France dans le cadre du “djihad” international », le 14 avril 2004, Droukdel aurait envoyé une lettre à Al-Zarkaoui, qui aurait été « interceptée par les services américains ». Le Commandeur algérien aurait conseillé son homologue Irakien à « inclure les Français parmi les cibles des enlèvements en Irak et à les garder en otage » ; « pressions » destinées à « obtenir la libération » d'El-Para (qui était encore aux mains des rebelles tchadiens !) ¹⁷¹.

Le 4 juin 2005, à l'aube, une centaine d'individus lourdement armés, montés sur une douzaine de véhicules, attaquent une caserne mauritanienne au lieu-dit Lemgheity, près des frontières algérienne et malienne, au cœur des zones de prospection du bassin de Taoudenni, et causent 18 morts et autant de blessés. Le GSPC revendique le raid comme « revanche pour nos frères arrêtés dans la dernière série d'interpellations en Mauritanie » et « une riposte à l'opération Flintlock ». Cette « razzia » intervient en effet deux jours avant le début au nord du Mali et du Niger des exercices militaires conjoints de « Flintlock 2005 » liés à la « Transsaharian Counter-Terrorism Initiative » (TSCTI). Mokhtar Belmokhtar aurait conduit l'opération, selon

¹⁶⁹ « Les jusqu'au-boutistes sont encore là ! », *Les Débats*, 07/04

¹⁷⁰ *Liberté et Le Quotidien d'Oran*, 23/10/03

¹⁷¹ *Le Monde*, 26 06 05

une interview de la revue jihadiste *Jamaa*. En mai 2006, dans la foulée, un communiqué d'Al-Qaeda approuve l'opération.

De son côté, quelques semaines seulement après l'événement, un rapport d'opposants sous l'égide de l'**Observatoire mauritanien des droits de l'homme (OMDH)** dénonce une manipulation¹⁷². Il rappelle le communiqué officiel du 25 avril 2005, qui précédait une « vaste campagne d'interpellations dans les rangs du « courant réformiste » musulman qui avait obtenu les aveux de « sept Jihadistes » en lien avec le GSPC. Ces opposants seront libérés après une semaine de manifestations (dont j'ai été témoin) consécutives au coup de force de Ely Ould Mohamed Vall le 3 août 2005 et témoigneront des tortures subies pour arracher de tels aveux.

Le Commandeur Mokhtar Belmokhtar aurait alors offert de « négocier » avec Alger¹⁷³, tandis que dans la bande méditerranéenne orientale, zone d'origine du Groupe se multiplient les hauts faits des Jihadistes.

Le GSPC saluait déjà fin juillet 2005 l'assassinat non revendiqué mais imputé à Zarkaoui de deux diplomates algériens, en riposte, selon eux, au soutien d'Alger à l'occupation de l'Irak.

En octobre 2005, Droukdel ajoute force louange à l'égard de Zarkaoui et de Ben Laden. L'allégeance à Al-Qaeda n'est plus qu'une question de formalités, la volonté, de la part du GSPC est bien attestée dans le contexte de la bataille de Lemgheity.

C'est finalement le 11 septembre 2006 qu'Ayman Al-Zawahiri, officialise dans un message vidéo le ralliement du GSPC à Al-Qaeda : pour qu'elle « devienne une épine dans la gorge des croisés américains, français et de leurs alliés ». Le 13, le GSPC déclarait, triomphalement, « Nous prêtons allégeance au Shaykh Usama Bin Laden [...] nous poursuivrons notre Jihad en Algérie »¹⁷⁴.

Le 24 janvier 2007, le GSPC devient officiellement AQMI optant délibérément pour une appellation englobante, en effet, la « charte de qualité » d'Al-Qaeda stipule que le Jihad a un objectif prioritaire mondial : le GSPC doit dépasser le cadre algérien. Dans un second temps, la notion de Maghreb Islamique reprend la vieille idée d'Union du Maghreb Arabe en annihilant la mythologie laïque de « nation arabe » au profit de celle de Umma. Cette dernière recouvre sans l'éliminer le combat des amazighes pour la reconnaissance de « leur » Maghreb. En dernier lieu, pour Droukdel, la notion de Maghreb, d'Occident Islamique, recouvre non

¹⁷² Observatoire mauritanien des droits de l'homme, « Impasse politique et réflexes sécuritaires en Mauritanie. Comment fabriquer du terrorisme utile », 07/05, p. 16-17

¹⁷³ Mounir B., « Négociations avec un chef du GSPC. Mokhtar Belmokhtar envisage de se rendre », *Le Quotidien d'Oran*, 13 10 05

¹⁷⁴ *Le Monde*, 14 09 06

seulement le Maghreb proprement dit, mais aussi l'Afrique Occidentale, et... « l'Occident Chrétien », dont la reconquête est une ancienne chimère des GIA, mais aussi un relent permanent de la dialectique de Ben Laden, qui considère la reconquête de Al-Andalus comme un objectif prioritaire.

La presse occidentale ne s'y trompe pas¹⁷⁵.

Droukdel obtient donc la franchise Al-Qaeda et se propulse unique intermédiaire du Jihad Global en Afrique et en Europe, la maison mère, la « Base », gagne de son côté un nouveau terrain d'expression et d'opération.

Le 10 décembre 2006, à Bouchaoui, un bus du personnel de la BRC, consortium algéro-américain, est mitraillé, causant la mort d'un Algérien et d'un Libanais et blessant un Américain et quatre Britanniques. Le ministre de l'Intérieur, Zerhouni, déclare que le communiqué du GSPC revendiquant l'attentat « n'est qu'un document » et qu'« aucune piste n'est écartée pour le moment ». *El-Watan* évoque les « raisons qui font craindre que l'attentat puisse porter l'empreinte de la mafia politico-financière »¹⁷⁶. L'Algérie craint désormais, après les avoir impliqués, le débarquement pur et simple des occidentaux dans son environnement.

En janvier 2007, douze militants et deux officiers tunisiens sont tués dans un échange de tirs, les coupables auraient traversé la frontière Algérienne matérialisant le caractère international du jihad, c'est en tout cas l'interprétation de la presse occidentale¹⁷⁷.

En février, on assiste à une explosion de la violence : sept attentats à la bombe contre des postes de police à l'est d'Alger. Le 3 mars 2007, dans la wilaya d'Aïn-Defla, un attentat à la bombe contre un bus du personnel de la compagnie russe *Stroitransgaz* tue quatre personnes, dont un Russe.

Le *Jeune Indépendant* note alors « Le GSPC avait menacé de s'en prendre à la France et aux intérêts français. Il prit cependant tout son monde à contre-pied. Car les intérêts qui avaient été en réalité ciblés, ce sont les intérêts américains, près de Club des pins, et les intérêts russes

¹⁷⁵ François Labrouillère et Laurent Léger, « En France, le GSPC algérien, qui vient de faire allégeance à Zarkaoui, suscite toutes les inquiétudes », *Paris-Match*, 07/05 ; Philippe Ridet et Piotr Smolar, « Les islamistes algériens du GSPC font de la France leur "ennemi numéro un" », *Le Monde*, 29 09 05 ; Jacky Durand et Patricia Tourancheau, « "La menace terroriste contre la France est élevée" : Christophe Chaboud coordonne la lutte contre l'islamisme radical au ministère de l'Intérieur », *Libération*, 18 10 05 ; Jean Chichizola, « Après les attentats de Madrid et Londres, la France en première ligne », *Le Figaro*, 11 09 06 ; Gérard Davet et Piotr Smolar, « Les maquis algériens inquiètent la France », *Le Monde*, 14 11 06.

¹⁷⁶ *L'Expression*, 20/12/06, Salima Tlemçani//*El-Watan*, 11/12/06.

¹⁷⁷ *North Africa Feared as Staging Ground for Terror*, Cr. S. Smith, 20 02 07 F. Nureldine, *AFP*

à Hayoun¹⁷⁸. *El-Watan* accuse le 15 avril les USA de vouloir instrumentaliser le « terrorisme islamiste »¹⁷⁹. Les attaques militaires internes se poursuivent, le 11 juillet, un camion piégé explose au cœur d'une caserne de l'est algérois, causant au moins dix morts.

Le 6 septembre, un kamikaze fait exploser sa bombe au cœur d'une foule qui se pressait pour la visite du président Bouteflika à Batna : 25 morts, c'est, depuis longtemps, le premier attentat typiquement « terroriste ». Le président met en cause des « laïques » et des « dirigeants étrangers »¹⁸⁰.

Le 8 septembre, nouvel « attentat kamikaze au camion piégé » contre une caserne côtière de Kabylie : 34 morts ; tous deux sont revendiqués le jour même par AQMI auprès d'Al-Jazeera. Finalement, l'insurrection culmine le 11 décembre 2007 avec l'attentat spectaculaire contre le siège des Nations unies d'Alger qui coûte la vie de 17 membres du personnel.

B : Résurgences Sahéliennes et les rapports Alger-Bamako :

1 : La résurgence Sahélienne :

Depuis avril 2006, et l'embuscade qui coûta la vie à treize douaniers entre Bechar et Ghardaïa, plus aucune action n'est attribuée au groupe de Mokhtar Belmokhtar ; la presse algérienne n'évoque, que quelques accrochages avec des rebelles touaregs. Pourtant, début juillet 2007, le directeur du FBI, R. S. Mueller, annonce alors, depuis Rabat, qu'un nouveau groupe serait

¹⁷⁸ « Le GSPC de nouveau une menace ? » *Le Jeune Indépendant*, 06/03/07

¹⁷⁹ « *Le Maghreb, notamment l'Algérie, est-il sur le point de faire les frais de luttes géopolitiques que se livrent les USA et la France au moyen du terrorisme islamique ? On assiste depuis environ une vingtaine d'années à une même constante : tous les pays du tiers monde où ont été faites de grandes découvertes de pétrole et de gaz ont été victimes de déstabilisation où le terrorisme islamiste (qu'il soit local ou international avec Al-Qaida) semble être l'acteur le plus souvent impliqué. [...] Il est incontestable que le Maghreb et plus profondément les pays du Sahel (Mali et Nigeria) par où passera l'oléoduc en provenance du Nigéria, intéressent beaucoup les Américains et l'enjeu consistera à évincer l'Europe, et plus particulièrement la France, de cette zone pour laquelle les USA ont un intérêt vital, tout particulièrement depuis la découverte d'hydrocarbures en Mauritanie. [...] La mise en œuvre de cette stratégie [passe] par la présence militaire américaine dans les pays d'Afrique du Nord en faisant valoir le principe de lutte contre le terrorisme islamiste qui aurait élu domicile dans certaines de ces régions (Algérie, Mauritanie, Maroc, Mali, Niger, Tchad) depuis qu'il a été chassé d'Afghanistan. La création de bases militaires au Mali (Sud de l'Algérie) a déjà été révélée par de nombreux journaux. Amplifier les actions terroristes dans ces régions pour faire accroître à leur dangerosité pour la sécurité du monde et par conséquent à une nécessaire intervention américaine semble être le jeu auquel s'adonnent depuis ces dernières années les forces américaines. Cet état d'instabilité permanent poussera les pays d'Europe à se désintéresser de cette région la laissant aux Américains qui ont déjà parfaitement identifié leurs intérêts et commencé à s'en accaparer. A ce jeu sournois semble parfaitement s'accommoder le réseau Al-Qaida qui, en réalité, travaille, consciemment ou pas, pour les intérêts géopolitiques américains. Cette peur savamment entretenue du terrorisme islamiste, et notamment du réseau Al-Qaida, leur permet de légitimer la nouvelle configuration du monde, notamment le Grand Moyen-Orient qu'ils viennent de décider » Nordine Grim, « Attentats au Maghreb sur fond de lutte géopolitique », *El-Watan*, 15 04 07.*

¹⁸⁰ Gh. Hamrouche, « Zerhouni met en doute la nature suicide des derniers attentats », *La Tribune*, 23 07 07 // M. Boudjema, « On a voulu tuer Bouteflika », *Liberté*, 8 09 07. » // Zerhouni, son ministre de l'Intérieur ajoute « Il y a des éléments et des intérêts qui ne veulent pas que l'Algérie revienne sur la scène internationale. [...] Je n'exclus pas que les auteurs des attentats ont un contact avec l'étranger, mais je ne peux pas l'affirmer ».

apparu dans l'Adrar mauritanien : nommé « *Ansar Al-Islam fî-al-Saharâ al-Islâmî* » qui recruterait au Maroc, en Mauritanie et en Algérie ».¹⁸¹

La diffusion d'un film de type « reportage » sur les combattants du désert, en mai 2007, projetant une simple bande de jeunes jouant, s'entraînant avec légèreté et camaraderie a beaucoup fait gloser. La branche d'AQMI dans le Sahara serait organisée en "*katîbât*" dont l'une, dirigée par Mokhtar Belmokhtar, un Etat Major relais de la Commanderie de Droukdel en Kabylie serait confiée à Yahia Djouadi, également présent sur le film, cette Super-*Katîba* porterait également peut-être le nom de *Katîba* de Yahia Daoudi Abou Oumar : « *Junûd Allah Al-Murâbitûn* »¹⁸².

Leur logistique dépend de leur capacité à acheter leurs fournisseurs. Mohamed Vall Ould Oumere, directeur de l'hebdomadaire mauritanien *La Tribune* déclarait ainsi à l'AFP en juin dernier « Il y a des gens dont la spécialité est d'enfourer du ravitaillement dans le désert [...] dans de fausses tombes [...]. Ensuite, ils vendent les coordonnées GPS des dépôts [...] à n'importe qui: contrebandiers ou terroristes ».

Désormais, selon l'explorateur Régis Belleville qui les aurait rencontrés en 2005, « Belmokhtar, pour beaucoup et surtout pour les jeunes, c'est Robin des Bois... », de plus « il aurait noué des liens familiaux (il est marié à une notable maure) et d'amitié avec les tribus ».¹⁸³

Le 27 décembre 2007, un groupe abat trois soldats mauritaniens à Ghalaouiya. Le 16 septembre 2008, 12 autres sont pris en embuscade dans la région de Tourine et décapités¹⁸⁴.

Deux touristes autrichiens sont pris en otage courant 2008 en Tunisie par un groupe de Belmokhtar, il aurait obtenu 2 millions d'euros de rançon. Le 14 décembre 2008, deux diplomates onusiens du PNUD et leur chauffeur sont enlevés en périphérie de Niamey, au cœur du « pays contrôlé » par l'armée nigérienne, dans la vallée du grand fleuve. Le 30 janvier, les deux personnages apparaissent dans une vidéo communiquée à Bamako attestant de leur présence dans le désert malien, selon un officiel antiterroriste français, « ils ont sans doute été capturés par des sous-traitants ». Le 22 janvier, quatre touristes européens

¹⁸¹ Ali Titouche, « Le FBI annonce la localisation de "Ansar El-Islam au Sahara". Le jeu trouble des USA au Maghreb », *L'Expression*, 4 07 07//« The "Ansar Al-Islam in the Muslim Sahara" group declares jihad against the North African regimes and promises to take back Muslim Spain », *Islamist Websites Monitor*, n° 118, 13 07 07 : Il aurait publié un communiqué le 28 juin affirmant vouloir « conduire le djihad contre les régimes nord-africains, le Front Polisario, et en particulier contre le Maroc »

¹⁸² « Mauritanie : les services de lutte contre le narcotrafic sous pression », <http://sahel-intelligence.com/narcotrafic/124-mauritanie-les-services-de-lutte-contre-le-narcotrafic-sous-pression-; 22 06 10 S. BENSIMON>

¹⁸³ 10 06 2010, « Les groupes d'Al-Qaïda, experts en survie au Sahara », M MOUTOT, AFP

¹⁸⁴ « Sécurité au Sahel et désarmement du Polisario », *eMarrakech .info* 29 11 09

sont enlevés aux confins désertiques du Mali et du Niger, mi février, leurs photos sont publiées sur Internet. Dans un message audio communiqué à Al-Jazeera, AQMI sous les traits de Salah Abu Mohammed, revendique les deux kidnappings, 3 seront libérés en juin 2009, l'otage britannique sera victime d'une exécution politique¹⁸⁵.

Quatre touristes saoudiens ont ensuite été tués dans le désert nigérien lors d'une tentative avortée.¹⁸⁶

Il est finalement avéré qu'une bonne partie de ces opérations seraient l'œuvre de la *Katiba* d'Abu Zayd, nouveau leader des Jihadistes du désert, c'est lui que rencontre Pierre Camatte, enlevé en novembre 2009. Abu Zayd et son état major sont bien algériens, mais les membres, très jeunes, sont marocains, libyens, sahraouis, maliens, nigériens, nigérians, mauritaniens, et animés d'une foi intégriste selon les témoignages d'otages¹⁸⁷.

En février 2007, était mis en place le **Commandement des États-Unis pour l'Afrique**¹⁸⁸, basé à Stuttgart avec un budget de 50 millions \$ pour 2007 et 75 pour 2008, peut-être 290 pour 2009 ! Il était placé sous les ordres du général William Ward, qui avait piloté le 7 février 2007 à Dakar la Troisième Conférence du Partenariat transsaharien de lutte contre le terrorisme, à laquelle avaient pris part les chefs d'états-majors et responsables du renseignement du Maghreb (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie) et du Sahel (Tchad, Mali, Niger, Nigeria et Sénégal)¹⁸⁹.

AQMI réclame de l'argent, mais surtout la libération de deux suspects arrêtés en août 2008 à Gao, dans le nord-Mali – deux Mauritaniens spécialisés dans la fabrication d'explosifs. Pour le président Amadou Toumani Touré, l'enjeu n'est pas mince. À l'heure actuelle, outre ces Mauritaniens, deux présumés terroristes sont emprisonnés au Mali, dont un Algérien. Selon un expert malien anonyme, à l'époque, « le Mali ne peut plus donner l'image d'un pays où se font tous les marchandages. Il y va de la crédibilité du régime. ». Pourtant, en février 2010 c'était chose faite, ce qui permettait finalement la libération de Pierre Camatte.

¹⁸⁵ « Otages: business au Sahara », 02/03/09, Chr. Boisbouvier

¹⁸⁶ http://www.boolumbal.org/Comment-Al-Qaida-traite-ses-otages-Temoignages-d-anciennes-victimes_a2655.html

¹⁸⁷ <http://www.rfi.fr/contenu/20100331-ex-otage-francais-mali-pierre-camatte-repond-questions-rfi/>

http://www.boolumbal.org/Comment-Al-Qaida-traite-ses-otages-Temoignages-d-anciennes-victimes_a2655.html

¹⁸⁸ <http://www.africom.mil/>

¹⁸⁹ « Sécurité au Sahel et désarmement du Polisario », S. Lounès, *eMarrakech .info* le 29 11 09

2 : Traitement algérien : le rapport Mali-Algérie dans la tourmente

a- La « résolution » des problèmes Touaregs :

L'« Alliance du 23 mai 2006 pour le Changement », le groupe rebelle de Ibrahim Ag Bahanga se rendait en juillet 2009, pour la première fois, à Bamako, assistée de la « médiation » algérienne. Les coalisés Touaregs réclament deux piliers pour revenir dans le giron de l'Etat Malien, la création d'unités spéciales de sécurité dans le nord du Mali, c'est-à-dire la formation d'unités constituées de Touaregs rebelles, et la reconnaissance internationale de la liberté touarègue de circulation transfrontalière.

En août, à Tamanrasset, les chefs d'Etat-major algériens, nigériens, maliens et mauritaniens se réunissaient à Tamanrasset pour étudier « l'ensemble des voies et moyens de consolider la coopération autour d'une lutte commune contre la criminalité qui sévit au niveau des bandes frontalières et, plus particulièrement, le terrorisme ».

L'Algérie, depuis 2006, avait poussé les mutins à abandonner leur rêve d'une région autonome, de peur que ce concept ne « contamine » ses provinces du sud, de fait Hassan Fagaga, le leader à l'époque, avait, publiquement, exigé une large autonomie pour la région de Kidal, avant de retirer toutes ses requêtes lors de la rencontre d'Alger de juillet 2006.¹⁹⁰

A la fin de l'année 2009, la situation chaotique des déserts maliens et nigériens était en voie de s'apaiser, les conditions des accords d'Alger de juin 2006 étaient acceptées.

L'Algérie décidait également en novembre de participer financièrement à hauteur de 40 millions d'euros à l'armement de l'armée malienne et au désarmement des nomades du nord Mali. Ibrahim Ag Bahanga venait de se rallier à l'accord d'Alger. Mamadou Tandja décrétait finalement en octobre 2009 une amnistie aux rebelles, quelques jours après le désarmement du MNJ et du FPN¹⁹¹.

Le hard power algérien était assuré d'une grande influence dans sa zone stratégique méridionale, et peut-être faut-il y voir une raison de l'extension du Jihad et des problématiques afférentes à l'ex-GSPC, dans la région, durant les semaines qui suivent.

¹⁹⁰ « L'Algérie continue de s'impliquer dans sa profondeur stratégique, Touareg Mali : du conflit local à l'enjeu transnational, » 19-01-10, L. Aït Hamadouche

¹⁹¹ Sécurité au Sahel et désarmement du Polisario , eMarrakech .info le 29 Novembre 2009, Saâd Lounès Kadhafi lui aussi jouait jusqu'alors la carte de l'instabilité, il avait créé une Ligue populaire et sociale des tribus du Grand Sahara, en avril 2006, à Tombouctou, en 2007, les sultans et dignitaires sahariens l'avaient intronisé « leader des sultans touaregs », en lui remettant le « *Tabel* du Grand Sultan », symbole du pouvoir absolu des tribus touaregs. Kadhafi finit par retirer son soutien à la rébellion, à mesure de son rapprochement avec les occidentaux, il rencontrait des dignitaires rebelles du Niger, du Mali et de Libye le 6 octobre 2009 à Sebkhah, au sud de son pays, ils y proclamèrent la paix

En janvier avait lieu la conférence d'Alger de l'Alliance démocratique Nord Mali pour le changement (ADNMC), le groupe rebelle d'Ag Bahama, dernier volet de la mise en application des accords d'Alger de mai 2006. L'Algérie proposait sa médiation « pour accélérer le processus de paix et entamer avec le gouvernement malien des négociations » et annonçait à cette occasion le congrès de Tigharghath (sud algérien) pour le mois de mars.

« Il y a aussi l'aspect sécuritaire qui est une priorité lorsque l'on sait que des groupes terroristes se sont installés dans cette région avec la complicité de certains. L'Etat malien doit comprendre que sans l'intervention des Touaregs et d'unités spéciales, la situation sécuritaire ne pourrait que se dégrader davantage. Or, le gouvernement de Bamako laisse la situation se dégrader en laissant les portes ouvertes aux groupes terroristes et en faisant en sorte que l'Accord d'Alger reste en panne. Nous prendrons des contacts avec tous les partenaires du Mali, l'Algérie, l'Union européenne et la France, pour éviter le pourrissement de la situation et l'explosion de toute la région du Sahel »¹⁹².

Comment comprendre cette déclaration des leaders rebelles ? A l'évidence, ils proclament leur allégeance au voisin septentrional, et mettent leurs forces au service de la lutte anti-terroriste, ce qui leur donne une légitimité. En effet, les milices Touaregs, pacifiés, connaîtraient suffisamment bien le terrain pour battre les bandits, les trafiquants et AQMI sur leur propre terrain, un argument de poids pour les « partenaires du Mali », Alger, Bruxelles et Paris. Afin d'appuyer leurs positions, ils dénoncent la passivité, voire la complicité de Bamako dans cette situation, et pourtant, l'affaire de la libération de P. Camatte n'avait pas encore eu lieu, le Mali laisserait « les portes ouvertes aux groupes terroristes » pour affaiblir les accords d'Alger...

a- L'Affaire Camatte :

Début 2010, avant même la libération du français, le territoire et l'armée nigérienne subissent deux attaques successives. En janvier 2010, sept militaires et leur guide civil sont abattus à Tlemss (Tahoua), en mars 2010, cinq soldats mouraient dans une "violente attaque" contre leur poste, à la frontière malienne, (Tilwa)¹⁹³. Extension de la violence, promotion du Jihad ou simple besoin d'approvisionnement, toujours est-il que la question de la coopération régionale, et le rôle d'Alger est désormais pleinement en question. Le Niger use alors de son droit de poursuite en territoire malien. Le Mali a en effet accordé à tous ses voisins, suite à la

¹⁹² M. Atmani, *Horizons*, 11 01 2010, « Résolutions de la rencontre d'Alger »

<http://www.temoust.org/resolutions-de-la-rencontre-d,13086>

¹⁹³ « Niamey confirme la mort de 5 soldats dans l'attaque d'un poste militaire », *AFP*, 09 03 2010

conférence des chefs d'Etats Majors de Tamanrasset, scellant la coopération régionale contre le terrorisme (août 2009),¹⁹⁴ le droit de poursuite des terroristes et trafiquants.

Finalement le Mali agréée aux demandes françaises et permet la libération de P. Camatte, en libérant quatre membres présumés d'AQMI, deux algériens, un mauritanien et un burkinabe. Un article malien de février 2010 spécule sur les raisons qui conduisent le régime d'ATT à tarder à pacifier la région, il s'agirait de « briser le carcan du paternalisme d'Alger sur Bamako » qui datait de l'ère Modibo Keïta, on a vu plus haut que cette relation a toujours été plus complexe. Il reproche à Alger d'exporter son propre terrorisme et ensuite de vouloir gérer cette situation en régie directe dans le nord Mali. Bamako serait également frustrée face au refus de son « partenaire » d'agréer à sa proposition de conférence régionale sur la sécurité dans la bande sahélo-saharienne¹⁹⁵.

Nouakchott et Alger, après la libération des quatre Jihadistes, rappellent leurs ambassadeurs au Mali. Alger « condamne et dénonce avec force cette attitude inamicale du gouvernement malien, qui a fait fi de la Convention bilatérale de coopération judiciaire, signée par les deux pays, et au nom de laquelle, la demande d'extradition des deux ressortissants algériens, poursuivis par la justice algérienne pour des actes terroristes, a été formulée en septembre 2009 et réitérée en février 2010 »¹⁹⁶.

Lors de la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, du Burkina Faso, de la Libye, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, à Alger le 16 mars,¹⁹⁷ le ministre algérien, M. Medelci s'insurgeait du reniement par le Mali de ses engagements et des conventions le liant à l'Algérie et de la résolution 1904 du Conseil de sécurité des Nations unies qui criminalise le paiement de rançon¹⁹⁸.

Encore en juin, les opposants Touaregs exprimaient leurs soupçons envers les autorités locales¹⁹⁹, un énième moyen d'impliquer Alger. Abou Zayd et Belmokhtar auraient réceptionné, à en croire la presse algérienne de l'époque, en novembre 2009, et en février, avril et mai 2010, des tonnes de munitions diverses en provenance de l'armée malienne²⁰⁰.

¹⁹⁴ Ch. Tandina *Le Quotidien de Bko*, 10/03/10

¹⁹⁵ *L'Indépendant*, 23/02/10, « Quand ATT veut s'affranchir de la tutelle de l'ogre algérien », M. L. DOUMBIA

¹⁹⁶ « Alger et Nouakchott en colère contre le Mali », <http://sante-plus.org/259-alger-et-nouakchott-en-colere>, mercredi 24 février 2010

¹⁹⁷ « Insécurité, paix et développement dans les régions de Gao, Kidal et Tombouctou », 5 04 10, A. A. MAIGA

¹⁹⁸ « En vue d'élaborer une stratégie commune de lutte contre le terrorisme, Les chefs d'état-major des pays du Sahel en conclave à Alger », 13-04-2010, <http://www.latribune-online.com/evenement/32366.html>, Hasna Yacoub

¹⁹⁹ « Le circuit des otages d'Al Qaeda au Sahel », 10 06 10, <http://www.temoust.org/le-circuit-des-otages-d-al-qaeda>, 14926

²⁰⁰ « Tiraillements géopolitiques en pays touareg », 31 05 10, <http://www.temoust.org/tiraillements-geopolitiques-en>, 14864

b- Tinzaouatine

L'opération Flintlock 2010 a eu lieu début mai, supervisé par des militaires américains, le centre de coordination multinational étant désormais basé à Ouagadougou dans le cadre du programme TSCTI (Initiative de lutte contre le terrorisme transsaharien). La France, le Royaume Uni, l'Allemagne et l'Espagne y ont participé au sein de l'OTAN²⁰¹. En juin 2010, les services anti-terroristes publient la liste de 108 suspects, dont 34 Mauritaniens, une vingtaine d'Algériens, des Nigériens, des Tchadiens et des Maliens affiliés à la branche armée dite « *Imârat-as-Saharâ* »²⁰².

Peu après, 11 gendarmes algériens sont abattus à Tinzaouatine, la bourgade frontière, une évidente provocation consécutive à la publication de cette liste²⁰³, et à l'opération Flintlock. Deux véhicules blindés sont retrouvés brûlés et les armes et munitions volés²⁰⁴. Abou Zayd rédige alors « un communiqué écrit et lancé sous forme de tracts jetés à la frontière entre le Mali et l'Algérie »²⁰⁵, matérialisant par là même une menace transnationale, un symbole de la double implication de Bamako et Alger. Dénonçant le trafic d'armes ou de drogues, Abd. Bouteflika demande alors une aide internationale "dans les domaines particuliers du renseignement, de l'équipement et de la formation", tout en soulignant que les Etats de la région devaient "s'approprier" les problèmes de sécurité avec des "mesures concrètes de lutte antiterroriste"²⁰⁶.

Le premier juillet, le Mali propose aux forces de sécurité algériennes de pénétrer sur son territoire pour traquer les insurgés. L'occasion idéale de tester la coopération régionale évoquée en mars, c'était sans doute aussi un des objectifs d'Abu Zayd.

c- L'Affaire Germaneau : Nouakchott et Paris à l'assaut du Mali :

Ould Boilil, ministre de l'Intérieur mauritanien déclare le 21 juillet avoir abattu six terroristes lors d'une opération soutenue par la France contre AQMI, selon lui, ce groupe s'appêtait à lancer une attaque pour le 28 juillet.

²⁰¹ « Sahel : le programme TSCTI est-il dissuasif ? » , 14 06 10 S. Benshimon, <http://sahel-intelligence.com/anti-terrorisme/121-sahel--le-programme-tscti-est-il-dissuasif>

²⁰² « Mauritanie : les services de lutte contre le narcotrafic sous pression » , <http://sahel-intelligence.com/narcotrafic/124-mauritanie-les-services-de-lutte-contre-le-narcotrafic-sous-pression-;> 22 06 10 S. BENS HIMON

²⁰³ « Algérie : onze gendarmes tués dans une embuscade tendue par des islamistes armés », *xinhua*

²⁰⁴ 02 07 10 , « Al-Qaïda au Maghreb revendique l'attentat meurtrier à la frontière algéro-malienne », *RFI*, J. Rengeval

²⁰⁵ « Algérie: l'Aqmi revendique l'attaque meurtrière contre des gendarmes », *AFP*

²⁰⁶ « Les pays du Sahel dressent une liste noire du terrorisme » ; 16/06/10, <http://fr.rian.ru/world/20100616/186908525.html>; *RIA Novosti*

Paris, de son côté, parle de "soutien technique et logistique" ; pourtant, le contexte de la prise d'otage de Michel Germaneau préside forcément à ce « soutien », une semaine avant l'échéance de l'ultimatum lancé par le groupe d'Abu Zayd.

Ould Boilil, de son côté garantit que l'opération n'avait pas comme objectif la libération du français, de plus, elle s'inscrit dans le cadre du droit de poursuite et se serait déroulée au-delà des frontières maliennes. Un médiateur malien de son côté, déclare à l'AFP que « les mauritaniens seraient allés chercher l'otage français mais ne l'auraient pas vu sur place ».

Amadou Toumani Touré quitte alors en précipitation le sommet de la Cen-Sad de N'Jamena pour rencontrer des émissaires sécuritaires mauritaniens. Madrid réagit immédiatement, afin de protéger ses propres otages en distinguant deux groupes différents²⁰⁷.

Le 24 juillet, l'otage français décède, « exécuté » ou par simple conséquence de son grand âge et des rudes conditions du désert, nul ne le saura. La France assure n'avoir pas pu négocier et que son otage était condamné dès l'ultimatum dès le mois de mai. Pourtant, un communiqué de Droukdel, le 25 juillet, sur Al-Jazeera, assure du contraire²⁰⁸. Il exige, comme pour le britannique, la libération de Jihadistes retenus dans les geôles mauritaniennes, ce qui n'aurait pas pu être obtenu. En contrepartie, semble-t-il, Nouakchott aurait proposé un raid militaire au Mali, qui aurait pu accélérer l'assassinat du français. Sarkozy a d'ailleurs prévenu, à la veille même du raid, lors d'une interview sur France 2, qu'il fallait s'attendre à de mauvaises nouvelles! La communauté maure du Mali, de son côté, accuse Paris et Nouakchott, dès le 30 juillet d'un enlèvement de citoyens maliens dans un autre campement, non loin de la base d'AQMI²⁰⁹.

Fin juillet, Alger reproche à nouveau à Bamako une « certaine complaisance » : "Si nous nous interdisons d'admettre l'idée qu'il puisse y avoir une forme de complicité entre les gouvernements des Etats du Sahel et Aqmi, nous pouvons par contre regretter la nonchalance qui caractérise la lutte antiterroriste dans cette contrée » (éditorialiste *d'El-Watan*). Les trois voisins, de leur côté, soupçonnent l'Algérie de vouloir monopoliser cette lutte. "Les pays occidentaux peuvent nous aider, mais ils ne doivent pas débarquer", ajoute un responsable au ministère malien de la Défense²¹⁰.

²⁰⁷ « Otage français au Mali: six tués dans un raid contre les ravisseurs », AFP, 22 07 10

²⁰⁸ « Germaneau : al-Qaida affirme que Paris a négocié », *lefigaro.fr*, 02/08/10

²⁰⁹ « Malian community says France, Mauritania kidnapped civilians », AFP, 30 07 10

²¹⁰ « La méfiance réciproque entre pays du Sahel freine la lutte contre Aqmi », AFP 29 07 10

Après la mort de Germaneau, N. Sarkozy et Fr. Fillon expriment une ferveur guerrière surprenante : « Le crime ne sera pas impuni », « La France est en guerre contre Al-Qaïda ». Alger et Bamako trouvent enfin un terrain d'entente, le raid franco-mauritanien au nord-Mali serait l'inauguration d'un débarquement français dans la région. B. Kouchner doit donc, au cours de sa tournée dans la région, rassurer les « partenaires maliens » : « Ne vous attendez pas à ce que l'on envoie nos légionnaires ou nos soldats sauter dans le désert avec des parachutes bleu-blanc-rouge! » a-t-il ainsi déclaré au *Parisien*. Il rappelle depuis Bamako que « nos militaires forment déjà des forces d'intervention locales, mais cela ne peut se faire qu'avec le des gouvernements locaux ».

Pourtant, désormais, la « volonté de supervision » française se heurte à la « volonté d'hégémonie » algérienne, pour Kouchner : « Le danger est réel, AQMI se nourrit de la pauvreté, de la misère. Elle a recruté des gens qui viennent du monde entier [...]. Et elle soustraite à des criminels locaux certaines de ses actions, comme les enlèvements »²¹¹.

Paris montre également son désir d'intégrer pleinement ses alliés, le Maroc, la Mauritanie depuis août 2008²¹² et la Tunisie, dans la course : « Il est essentiel qu'il y ait une collaboration plus étroite entre les pays de la région. Car il n'y a pas que le Niger, la Mauritanie et le Mali. Il y a aussi l'Algérie, le Maroc, la Libye, et même le sud de la Tunisie »²¹³.

Si la présence française dans la région semble fortement gêner Alger, rien ne l'irrite plus que l'alignement progressif de Nouakchott et même de Bamako sur les positions Marocaines²¹⁴.

3 : Jihad Global ou économie des otages ?

Un analyste du terrorisme déclare à l'AFP que Droukdel aurait appelé les « musulmans du Nigéria » à les rallier, dès février 2010 sur le site internet d'AQMI, promettant notamment de leur apprendre « à porter les armes et de leur donner toute l'aide nécessaire : hommes, armes, munitions et équipement, pour défendre notre peuple et repousser les Croisés ». Pour un diplomate occidental, ce n'est encore qu'un discours, même si l'étendard Al-Qaeda serait une franchise publicitaire positive aux « Talibans du Nigéria ». Ce groupe, formé en 2002, sous le nom de « *Boko Haram* », a été écrasé militairement en juillet 2009 à Maiduguri, dans le pays

²¹¹ « Le Sahel et les tentations de la France », 31 07 10, S. Ferdi, *Quotidien d'Oran*

²¹² « Diplomate français : Al-Qaida profite indirectement du blocage entre le Maroc et l'Algérie », *eMarrakech Info* 30 07 2010, http://www.emarrakech.info/Diplomate-francais-Al-Qaida-profite-indirectement-du-blocage-entre-le-Maroc-et-l-Algerie_a41491.html

²¹³ « Le Sahel et les tentations de la France », 31 07 10 S. Ferdi, *Quotidien d'Oran*

²¹⁴ « Diplomate français : Al-Qaida profite indirectement du blocage entre le Maroc et l'Algérie », *eMarrakech Info* 30 07 2010, http://www.emarrakech.info/Diplomate-francais-Al-Qaida-profite-indirectement-du-blocage-entre-le-Maroc-et-l-Algerie_a41491.html

Kanouri, au cours d'une violente bataille (800 morts). Pour d'autres observateurs, la menace est très sérieuse²¹⁵, elle permettrait de justifier une plus grande implication stratégique dans la région.

Parallèlement, il apparaît que l'activité des prises d'otages se transforme, passant du moyen de financer un combat et de publier ses revendications (mais l'a-t-elle jamais été pour ses commanditaires ?) en une simple opportunité criminelle. Le moyen serait-il devenu la fin pour ce que l'on veut bien continuer d'appeler « la branche d'AQMI au Sahel ». S'il est indéniable que nombre de guérilleros sont convaincus du bien fondé « révolutionnaire » de leur cause. Il semble, à en croire les services de renseignements occidentaux que « la capture des Espagnols est une opération conjointe entre Aqmi et un groupe de trafiquants qui ont vu une bonne occasion de gagner de l'argent ».

Arrêté mi-février, le trafiquant Omar ould Sidi Ahmed ould Hamma, alias Omar Sahraoui dont il a déjà été question dans son rapport au Polisario, a été accusé par une cour mauritanienne de n'être rien de plus qu'« un mercenaire au service de l'un des émirs d'Aqmi » et « d'avoir reçu de l'argent en échange de ses services »²¹⁶.

L. Caprioli, ex-directeur anti-terroriste à la DST de 1998 à 2004, confirme cette vision plus pragmatique des choses : « Le mot est passé: "On achète des otages", Les kidnappings sont maintenant le fait de groupes locaux, de truands, de droits communs plus ou moins islamisés qui revendent leurs prises »²¹⁷.

Le chercheur français P. Boilley, de Paris I, complète ces propos, attestant de la sévère croissance du risque dans la région, mais aussi du faible impact de la rhétorique jihadiste sur cette situation: « Mes amis maures ou touaregs, qui sont des chefs tribaux puissants, m'avertissent [...] nous ne pouvons plus te protéger ; les jeunes sont devenus incontrôlables [...], s'il faut nous tirer dessus pour t'attraper et te revendre à Al-Qaeda, ils le feront "...»²¹⁸. Les observateurs retrouvent naturellement ces contextes propices à la criminalité, qui, preuve de leur grande modernité, conduisent une jeunesse désemparée à contester, et s'opposer physiquement à l'antique hiérarchie, et constitue des groupes de délinquants, sans foi, ni loi, qui rappellent les contextes Afghans, Darfouris ou Somaliens...voire ceux des « ghettos » occidentaux ou sud-américains.

²¹⁵ « Alliance between African radical groups poses danger, Michel Moutot », *AFP*, 14 06 10

²¹⁶ M. Moutot, *AFP*, 10 06 10 « Al-Qaïda recrute des preneurs d'otages »

²¹⁷ *Id.*

²¹⁸ *Id.*

Le banditisme saharien a manifestement crû entre l'enquête de Serge Daniel et les témoignages du ghetto de Kidal au début de l'année 2008. La moitié des clandestins refoulés témoignent, à partir de 2007, de la présence constante de « bandits du désert » apparemment d'accord avec les passeurs, qu'ils ne maltraitent pas. Ils pillent les migrants, et prennent de la sorte leur taxe sur ce juteux commerce²¹⁹.

C : L'enjeu global et les connexions :

1 : L'obsession Occidentale : la guerre au narco-terrorisme

« Il est aujourd'hui à craindre que viennent se superposer aux nombreux problèmes géopolitiques préexistants en Afrique, les conséquences d'un accroissement du trafic de drogues illicites sous forme de répétition du modèle caribéen, du modèle mexicain ou du modèle colombien, voire d'une combinaison inédite propre au continent... L'Afrique émerge comme une plaque tournante prometteuse, forte de routes déjà tracées par des trafics d'armes, de migrants clandestins, et la présence de groupes mafieux régionaux. »²²⁰

Qu'en est-il du rôle de l'économie des stupéfiants dans l'insécurité criminelle, non idéologique, qui sévit dans la région ?

On apprenait en mai 2009 qu'avaient été interceptés, à Gao, un groupe de trafiquants de cigarettes nigérianes, AQMI aurait proposé sa protection aux contrebandiers contre redevance en nature, il s'agissait de la première annonce de ce type de connexion.²²¹

Le 16 octobre 2009, un PA32, repéré par la tour de contrôle de Gao, s'annonce en « détresse », et « se débrouille » pour atterrir, il était en fait en repérage.

Début novembre, cinq véhicules, peut-être immatriculés au Niger, rejoignent un deuxième avion qui se pose sur une piste de fortune à 200 km au nord de Gao. Après le transbordement des colis, le feu est mis à l'appareil. « C'est simple ! Vous achetez une bouteille de Coca Cola. Quand vous buvez le liquide, vous jetez la bouteille » déclare un autochtone.

C'est un jeune commerçant arabe qui donne l'alerte de son téléphone satellite, les services de renseignements maliens arrivent sur les lieux, et interceptent, trois personnes, surprises en train de découper l'épave de l'avion et accusées de complicité. Elles seront relâchées... il

²¹⁹ « Paroles de migrants : Djanet-Tamanrasset-Tinzaouaten-Kidal, la route du refoulement » ; http://www.tamanrasset.net/modules/newbb/viewtopic.php?topic_id=1881

²²⁰ <http://www.temoust.org/evolutions-recentes-de-la,12037>

²²¹ PANA : http://www.mauritanie-web.com/actualite_7020_7020_nouvelle-serie-d-arrestations-de-presumes-terroristes-en-mauritanie.html

s'agissait évidemment de simples ferrailleurs ! Par contre, deux notables locaux sont placés sous Surveillance Policière Discrète.

Un diplomate onusien de Dakar met un terme aux intenses questionnements une semaine après les faits : « L'avion, un Boeing 727 viendrait du Venezuela, il aurait déchargé de la cocaïne et autres produits illicites dans le nord du Mali, et il se serait écrasé au décollage ». Selon l'enquête, parti de Panama, il avait fait escale dans l'ouest du Venezuela, avant de disparaître des écrans, il n'a été aperçu ensuite que par Dakar, avant d'atterrir dans la région de Gao.

« Ce n'est pas la première fois que la marchandise emprunte ce chemin. C'est plutôt le moyen de transport, qui surprend », affirme aux correspondants de RFI Taofik Touré, sociologue malien, et originaire du nord. En effet, il y aurait eu en 2009 pas moins de quatre atterrissages clandestins dans le désert²²².

C'est le point de départ d'une nouvelle problématique. Depuis le début du millénaire, suite à la pression exercée par les administrations Clinton II et Bush I sur les narcotrafiquants colombiens en mer des Caraïbes, les routes de la cocaïne ont commencé à se diriger vers la côte ouest-africaine. Les régimes de Lansana Conté et José Vieira, dans les deux Guinéennes participent dès lors activement au transbordement. De là, la drogue était censée rejoindre les routes commerciales par les cargos de cabotage ouest-africains, vers l'Europe. En réalité, une certaine connexion avec les routes du Cannabis marocain semble s'être établie. Les « passeurs » avaient depuis pris l'habitude de descendre vers les ports d'Agadir, puis ceux du Sahara Occidental, de plus en plus, à partir de 2004, des affaires de trafic de Haschisch agitent la Mauritanie, les cargaisons de Cannabis rifain et de Cocaïne sud-américaine embarquent depuis Nouakchott et Nouadhibou.

Progressivement, une route alternative est proposée, elle passe par l'Algérie, à contre courant des routes migratoires, et traverse ensuite le Soudan ou la Libye, vers l'Europe, Israël et le Golfe²²³. Il semble qu'à partir de la chute de Vieira et le putsch militaire à Conakry, la même année, la Cocaïne colombienne ait commencé à rejoindre la route du Cannabis. Le point de rencontre étant, à nouveau, le corridor sahélien, nouvel élément fondamental jeté dans la balance des activités criminelles sahéliennes. Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), chaque année, 50 à 60 tonnes de cocaïne venues d'Amérique du Sud et 30 à 35 tonnes d'héroïne afghane venues d'Afrique de l'Est remontent vers l'Europe à

²²² « La véritable histoire de l'avion de la cocaïne », S. Daniel, *RFI*, 24/11/09

²²³ « Diplomate français : Al-Qaida profite indirectement du blocage entre le Maroc et l'Algérie », *eMarrakech Info* 30 07 10, http://www.emarrakech.info/Diplomate-francais-Al-Qaida-profite-indirectement-du-blocage-entre-le-Maroc-et-l-Algerie_a41491.html

travers l'Afrique de l'Ouest, le Sahel et le Sahara.²²⁴ Un peu plus du tiers de la production marocaine transiterait désormais par le Sahel, soit 300 tonnes par an, et profiterait à l'Aqmi²²⁵.

Des agents de la DEA (l'Agence fédérale américaine de lutte contre les stupéfiants), sillonnent désormais, et peut-être depuis la mi-2009, l'Afrique de l'Ouest. Ils obtiennent finalement, à Accra, d'un indicateur payé, le signalement d'un jeune trafiquant « lié à Al-Qaeda », qui « travaille au port de Lomé », Issa Oumar.

Ils se présentent à lui comme un membre des FARC, mêlant solidarité anti-américaine et opportunité de gain rapide, les deux ingrédients de la formule narcoterroriste chère à la DEA. Pour séduire les « Toubabs », le jeune malien rebondit sur « sa haine » des Etats-Unis, et son admiration pour al-Qaeda. Il appelle ses camarades du pays, Idriss Abderrahmane, mais surtout Harouna Touré, qui renforce alors la conviction des américains, assurant connaître le secteur pour y avoir déjà travaillé et être en contact avec al-Qaeda : pour la première fois, une preuve formelle est établie de la connexion narcoterroriste !

Les jeunes Maliens sont arrêtés et transférés à New York, sur le passeport de Touré, on découvre des visas brésiliens et saoudiens, ce qui renforce l'idée de connexion.

Mais leur avocat et ceux qui les connaissaient au pays nient toute allégeance à Al-Qaeda, il tient à les présenter comme des gagne-petit, des « débrouilleurs », prêts à tout pour l'argent, mais bien loin de soutenir l'ex-GSPC.

Touré était impliqué dans le transit de clandestins pakistanais de luxe qui faisaient le trajet dans des jeeps climatisés, il partageait ce trafic avec des mafias nigériennes, maliennes et ghanéennes, et aurait bien pu être dénoncées, en tant que concurrent gênant²²⁶.

Le rapport de la DEA révèle le prix du passage de la drogue, environ 2000 \$ le kilo, ce qui, pour la Cocaïne, reste modéré²²⁷.

Au début de l'année 2010, la thématique du narco-terrorisme s'empare de la presse, et des communiqués gouvernementaux.

²²⁴ « Mauritanie, Drogue et terrorisme: Aqmi prélève sa dîme dans le Sahel », 13/06/10, ; http://www.portalangop.co.ao/motix/fr_fr/noticias/africa/2010/5/23/Drogue-terrorisme-Aqmi-preleve-dime-dans-laabfa49-57bd-4cf3-a544-85e9c06d6231.html

²²⁵ « Diplomate français : Al-Qaïda profite indirectement du blocage entre le Maroc et l'Algérie », *eMarrakech Info* 30 07 10, http://www.emarrakech.info/Diplomate-francais-Al-Qaïda-profite-indirectement-du-blocage-entre-le-Maroc-et-l-Algerie_a41491.html

²²⁶ L'étrange affaire des trois Maliens extradés du Ghana vers les Etats-Unis pour « narco terrorisme », *RFI*, S. Daniel, 29/12/09

²²⁷ « Diplomate français : Al-Qaïda profite indirectement du blocage entre le Maroc et l'Algérie », *eMarrakech Info* 30 07 2010, http://www.emarrakech.info/Diplomate-francais-Al-Qaïda-profite-indirectement-du-blocage-entre-le-Maroc-et-l-Algerie_a41491.html

A. M. Costa, directeur de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) affirme en mars 2010 que « dans le Sahel, les terroristes puisent dans les ressources du trafic de drogue pour financer leurs opérations, acheter des équipements et payer leurs troupes ». ²²⁸

Un magistrat mauritanien spécialiste du dossier explique en juin que « sur la drogue, ils sont divisés, il y a ceux pour lesquels, la drogue, c'est 'harâm', et qui n'y touchent pas. Et puis il y a ceux qui protègent les trafiquants, escortent leurs convois et touchent un droit de passage », on aperçoit la carte stratégique d'une double menace terroriste, des bandits, liés au trafic des otages occidentaux, et des militants fanatiques, qui vivraient deux réalités différentes, mais cependant complémentaires. ²²⁹

2 : Le positionnement de Nouakchott

En février, la réaction mauritanienne commence par les très sévères condamnations (30 ans) des membres d'un réseau de cocaïne démantelé en 2007, dont un français issu d'Interpol, un commissaire de police cousin de l'ancien président Ould Taya et un gros homme d'affaire (Ould Soudani). Ils auraient, déjà à l'époque, aménagé une piste d'atterrissage ²³⁰. Apparemment, comme dans les Guinée, les mafias politiques n'en finissent pas de s'entredéchirer, un incendie ravageait le 20 juin 2010 le domicile du directeur national anti-drogue, Ould Negib. Les déclarations officielles récupéraient pourtant l'affaire, à nouveau, pour parler d'une criminalité liée de narcotrafiants ²³¹. Nouakchott repart à la charge, on apprend au cours du mois de mars qu'un convoi de drogue protégé par des "islamistes armés" aurait été stoppé par l'armée mauritanienne à la fin 2009, près de Lemzeirib à la frontière algérienne. ²³²

Le 26 février, la presse signale l'arrestation par l'armée mauritanienne d'un convoi de 10 tonnes de Haschisch (ou de Cocaïne ²³³) « en provenance du Sahara-Occidental » armé de mitrailleuses lourdes. ²³⁴ Un officiel mauritanien déclare alors à l'AFP la présence d'éléments islamistes comme protecteurs des bandits, il y a là preuve matérielle, définitive, d'une connexion.

²²⁸ « Al-Qaida au Maghreb taxe les trafiquants de drogue », 19/03/2010

²²⁹ « Mauritanie, Drogue et terrorisme: Aqmi prélève sa dîme dans le Sahel », 13/06/10, ; http://www.portalangop.co.ao/motix/fr_fr/noticias/africa/2010/5/23/Drogue-terrorisme-Aqmi-preleve-dime-dans-1aabfa49-57bd-4cf3-a544-85e9c06d6231.html

²³⁰ « Mauritanie : Procès d'un réseau présumé de trafic de drogue », 10-02-10

²³¹ « Mauritanie : les services de lutte contre le narcotrafic sous pression », <http://sahel-intelligence.com/narcotrafic/124-mauritanie-les-services-de-lutte-contre-le-narcotrafic-sous-pression-;> 22 06 10 Samuel BENSIMON

²³² <http://www.afrik.com/breve19123.html>, 01 03 10

²³³ AFP, 30 03 2010, "20 persons linked to Al Qaeda jailed in Mauritania"

²³⁴ « Diplome français : Al-Qaida profite indirectement du blocage entre le Maroc et l'Algérie », *eMarrakech Info* 30 07 10, http://www.emarrakech.info/Diplome-francais-Al-Qaida-profite-indirectement-du-blocage-entre-le-Maroc-et-l-Algerie_a41491.html

Au même moment, Nouakchott annonçait la capture, dans la même région de Zouerate de 3 « présumés terroristes » (sont-ce les mêmes ?), ils sont immédiatement dénoncés comme des transfuges du Polisario, et seraient les relais commerciaux d'AQMI, selon Isselmou Ould Mustapha, du journal *Tahalil*. Dans les jours qui suivent, d'autres individus sont incarcérés, dans les régions de Brakna et de Selibaby, sous la même accusation, encore une fois, l'un d'eux est un « trafiquant » de la piste Kayes-Selibaby, habitué à franchir la frontière malienne.²³⁵

C'est un attentat suicide perpétré par un jeune mauritanien près de l'ambassade de France, en août 2008, qui avait rappelé à Nouakchott le danger permanent d'AQMI. Cet événement contribua également à la chute du « président démocratiquement élu » Ould Cheikh Abdallahi²³⁶.

A partir du coup d'Etat, le nouveau chef, Ould Abdelaziz montre une fermeté sans pareil. Arrêté le 22 décembre 2009, le Malien Abderrahmane Ould Meddou est présenté au juge à Nouakchott pour « avoir coordonné l'enlèvement » du couple italien.²³⁷

Au début 2010, une loi antiterroriste d'une ampleur sans précédents était adoptée, après bien des contestations de l'opposition, notamment les Salafistes modérés, et finalement de la Cour Constitutionnelle²³⁸.

En mai 2010, les trois assassins présumés des quatre touristes français (en décembre 2007) sont condamnés à la peine de mort²³⁹. Quelques jours après, comme par réaction ou vengeance, trois militaires mauritaniens étaient abattus par un autre groupe²⁴⁰.

A. Moratinos, ministre des affaires étrangères espagnol, effectuait début juin une visite surprise à Ould Abdel Aziz à Nouakchott. Son ministre de la défense, H. Ould Baba, exprimait immédiatement son positionnement : "Nous ne libérerons aucun terroriste, c'est une question de principe, cela nuirait à la sécurité de notre pays". Il précise son point de vue : « payer des rançons équivaut à financer le terrorisme, et libérer des prisonniers leur donnerait

²³⁵ <http://www.afrik.com/breve19123.html>

²³⁶ « Nouakchott : des peines pour l'exemple contre les terroristes », 27 05 10 S. Benshimon

²³⁷ « La Situation politique et sécuritaire au Nord Enquêtes sur le terrorisme sahélo-saharien : Au cœur de l'empire salafiste », *Le Républicain*, 02/04/10, Adam Thiam

²³⁸ http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/en_GB/features/awi/features/2010/03/09/feature-01 "Mauritanian Constitutional Council rejects parts of anti-terrorism law", 03/09/10

²³⁹ Nouakchott : des peines pour l'exemple contre les terroristes, 27 05 10 S. Benshimon

²⁴⁰ Nouakchott : des peines pour l'exemple contre les terroristes, 27 05 10 S. Benshimon

la certitude qu'ils peuvent faire le commerce du premier « *Tubâb* » qui leur tombe sous la main, ce qui met en danger la vie de ceux qui sont encore ici ! »²⁴¹

Fin mai, la Mauritanie décidait de mettre en place 45 postes frontières, le long du fleuve Sénégal, des steppes et des déserts maliens, algériens et Sahraouis. Le gouvernement ajoute son désir de reprendre le contrôle de la frontière Sahraouie, abandonnée en 1978. Il annonce également vouloir expulser tout ressortissant de la CEDEAO qui ne s'y serait pas déclaré.

J'ai pu constater qu'en réalité, jusqu'alors, il n'existe que deux postes frontière avec le Mali, entre Kayes et Kiffa et entre Nara et Nema, ailleurs, les transports de brousses traversent la frontières en se déclarant simplement au poste de gendarmerie, la plupart des ressortissants de la CEDEAO ne sont nullement tenus au visa, ni, par conséquent, à toute présentation à la police des frontières.

Le 28 juin 2010, le président Abdel Aziz inaugurerait la nouvelle ville de N'Beiket Lahwach, non loin de la frontière malienne, aux confins orientaux de son pays, afin, officiellement, de mieux contrôler les populations et donc de renforcer la sécurité. Le premier lot de l'investissement avait déjà été attribué le 12 mai à la société BATIR TP d'un camarade de junte, l'ex-colonel de gendarmerie M. M. Ould Deih²⁴².

Le texte de la loi anti-terroriste était finalement adopté en juillet, l'article 19 comprenait le « repentir » possible des présumés combattants islamistes. Ce dialogue "spirituel" avait de fait été lancé dès le mois de janvier au sein de la prison de Nouakchott. Des théologiens « gouvernementaux » y auraient « converti » une soixantaine de Salafistes.²⁴³

L'opposition s'insurge devant des manipulations sécuritaires consécutives à la loi anti-terroriste de mars tandis que les Peuls nomades craignent une menace pour leurs transhumances traditionnelles²⁴⁴.

J'ai moi-même rencontré des peuls nomades, aux confins des steppes maliennes qui avaient coutume de monter dans les transports après la douane et d'entrer clandestinement au Mali pour éviter les Bakchichs (traditionnellement 1000 CFA : 1,50 € par passage).

²⁴¹ Mauritania won't free Qaeda prisoners for hostages, AFP 09 06 10

²⁴² Une ville nouvelle pour contrecarrer Al Qaïda et le trafic 02 07 10, <http://www.maghreb-intelligence.com/mauritanie/305-une-ville-nouvelle-pour-contrecarrer-al-qaida-et-le-traffic>

²⁴³ « Mauritanie: une nouvelle loi sur le terrorisme ouvre la voie au repentir », H. OULD SADI, AFP, 9 07 10

²⁴⁴ "Mauritania tries to close its borders; Spate of kidnappings and concerns about al-Qaida lead to curbs on nomad and migrant traditions", I. Mandraud, Nouakchott, *Guardian Weekly*, 08 06 10
<http://www.guardian.co.uk/world/2010/jun/08/mauritania-closing-borders-al-qaida>

La coopération de « l'axe atlantique » s'étend au Sénégal, pays avec l'aide duquel avaient été arrêtés les meurtriers des quatre français, en Gambie. Le 28 juillet, trois Marocains "accusés de terrorisme" arrêtés début juin à Dakar, se rendant, selon l'acte d'accusation, en Somalie, sont promis à l'extradition vers le Maroc. Leur avocat, président de l'organisation locale des droits de l'homme dénonce : "La realpolitik, les bonnes relations entre le Sénégal et le Maroc et la raison d'Etat ont prévalu sur les considérations humanitaires et les obligations internationales du Sénégal"²⁴⁵

3 La Connexion Polisario

A la mi-2009, la diplomatie marocaine lançait une nouvelle question, dans la balance de la lutte anti-terroriste sahélienne, « on prend dorénavant très au sérieux les implications de l'affaire du Sahara Occidental dans la confusion qui règne dans la sous-région et dont tire profit AQMI ». Barak Obama aurait répondu favorablement à cette hypothèse, tout en soutenant le projet chérifien « d'autonomie élargie, transmise avril 2009 par 229 membres de la chambre basse, au président Barak Obama »²⁴⁶.

Le procès, à Nouakchott, des accusés des trois otages espagnols, aurait révélé début avril le rôle joué par un Maure d'une tribu Sahraoui, Omar Ould Sid'Ahmed Ould Hamma (Omar Sahraoui), immédiatement rapproché du front Polisario. D'autres cadres du Polisario apparaissent aussi dans les minutes, dont Nafii Ould Mohamed M'Barek, issu de la « 7ème région militaire » du front, qui aurait fui et se serait investi dans les contrebandes dans la région de Zouerate et dans l'Adrar²⁴⁷.

L'ambassadeur marocain aux Nations unies déclarait à nouveau à Genève : « Les derniers enlèvements de ressortissants européens par les terroristes de l'Aqmi ont confirmé les inquiétudes du Maroc que le désespoir dans les camps, les violations des droits de l'homme et l'absence de l'autorité du pays hôte allaient transformer ces camps en un terrain pour la nébuleuse Al Qaeda [...] c'est pourquoi le Maroc dénonce l'attitude irresponsable de l'Algérie qui, pour mettre en œuvre son agenda hégémonique sur la région, met en péril la paix et la sécurité régionales et internationale»²⁴⁸

²⁴⁵ « Sénégal: la justice ordonne l'extradition de trois "terroristes" Marocains,» AFP, 29/07/10

²⁴⁶ <http://www.continentalnews.fr/actualite/editorial,145/soutien-a-la-proposition-marocaine-et-lutte-contre-aqmi,10094.html>

²⁴⁷ Implication d'individus exerçant dans les appareils militaires, 12/04/2010, Mohammed Talib, <http://www.continentalnews.fr/actualite/editorial,145/implication-d-individus-exercant-dans-les-appareils-militaires,10175.html>

²⁴⁸ « TINDOUF SERAIT UN VIVIER POUR AL QAÏDA », Le dernier délire du Maroc 18/03/10, M. TOUATI, *L'expression*

Le mot est lancé, pour contrebalancer l'« hégémonie » algérienne, Rabat dénonce son allié de toujours, le POLISARIO, comme étant un pilier majeur de l'impunité des Jihadistes. Dans la foulée, Rabat pouvait démontrer le caractère dangereux du POLISARIO, pour la sous-région, et pour le monde.

En août 2005, le leader du front, M. Abdelaziz constatait déjà : « nous ne vivons pas dans une île et tout ce qui touche l'Afrique, le monde arabe et le Maghreb nous touche! Il se peut que l'attente, les déceptions, ainsi que les idées ayant cours au Maghreb puissent toucher quelque peu notamment la jeunesse. Il se peut qu'il puisse se trouver de jeunes Sahraouis intéressés par l'islamisme radical »²⁴⁹

M. Al Barazani, ex-Commissaire politique de l'armée du Polisario, rallié au Maroc en 1991 expliquait les origines de ce rapprochement d'une partie des militants de son mouvement avec les courants islamistes radicaux lorsque la nouvelle jeunesse, dans les années 1980, étudiant à Alger y rencontrèrent des membres du FIS. Ils seraient revenus animés de la romantique salafiste. En 2005 encore, H. Rabani ajoutait une cause fondamentale : la déstructuration du Front. « La majorité des anciens combattants l'ont quitté et se sont reconvertis dans les affaires en Mauritanie ». Les jeunes réagiraient naturellement, à l'instar des autres pays maghrébins, vers la religion pour compenser leur désespoir, leur sentiment d'abandon²⁵⁰.

C'est en effet à Zouérate, au cœur des sables du Sahara Occidental, mais côté mauritanien, que 2000 à 3000 militants auraient peu à peu trouvé refuge ; désœuvrés depuis le cessez-le-feu « sans issue elle traficote pour vivre. Les jeunes sont aussi l'objet de ce trafic et avant la Mauritanie, le premier pays à avoir saisi des armes ayant transité par le Polisario est l'Algérie.»²⁵¹

Aymeric Chauprade, professeur de géopolitique à la Sorbonne, pro-marocain notoire révélait au monde entier ces soupçons, lors d'une conférence à l'Université de Genève : «l'évolution du Polisario serait en train de le faire basculer vers l'islamisme radical et le terrorisme.»
 «l'essentiel des troupes d'Al Qaeda dans le Sahel est constitué de transfuges du Polisario... le véritable danger reste la possibilité pour les Jihadistes de faire de la région un nouvel Afghanistan»²⁵².

La presse algérienne rapporte deux éléments probants. En octobre 2008, un arsenal était démantelé à Béchar, associé à quatre tonnes de kif, l'équipement standard d'un convoi de narcotrafiquants, à nouveau... En août, un convoi du Polisario aurait été pilonné par des hélicoptères de l'armée algérienne à Lahfira et aurait fait huit morts alors qu'il se serait dirigé vers les caches d'intendance de trafiquants, voire de Jihadistes.

²⁴⁹ *L'Expression*, 23/08/05, <http://www.lexpressiondz.com/article/2/2005-08-23/28914.html>

²⁵⁰ <http://www.esisc.org/documents/pdf/fr/le-front-polisario-une-force-de-destabilisation-regionale-412.pdf>

²⁵¹ http://www.lagazettedumaroc.com/articles.php?id_artl=14859&n=546&r=2&sr=852

²⁵² <http://www.lavieeco.com/politique/5324-linquietante-connexion-polisario-al-qaida.html>

S. Abadila, ancien frontiste rallié au Maroc en 1983 garantit lui aussi que «L'Algérie donnait des armes sans compter», lorsque les relations avec le Maroc se réchauffent, «l'Algérie coupe le robinet». Peut-on en déduire qu'Alger et Tindouf entretiennent des relations de pression réciproques, chacun étant devenu l'otage de son partenaire ?

L'ambassadeur du Royaume Uni à Alger, Gr. H. Stewart expliquait lui aussi, en septembre 2002 être devenu « réticent à vendre des armes à l'Algérie [...] nous restons attentif que les armes [...] n'aillent ailleurs [...] au Sahara occidental, comme cela a été le cas par le passé»²⁵³. L'Algérie vivait depuis le début des années 1990 un véritable embargo tacite sur les armes ce qui l'a conduite, fin 2002, à interdire toute manœuvre militaire à Tindouf. L'armée marocaine tient à jour un inventaire détaillé des forces du Polisario grâce aux rapports des « rapatriés », elle constate que les régions militaires sont de plus en plus désertées, tandis qu'Alger tarde à exiger des comptes rendus sur les stocks d'armes²⁵⁴.

Finalement, c'est au début de cet été 2010 que la Mauritanie affirme enfin officiellement suspecter une très importante connexion, on peut y voir une des raisons de la rupture de l'armée avec les mafias d'importateurs Sahraouis qui soutenaient Ould Taya puis Ould Cheikh Abdallahi. C'est sur France 24, que S. M. Ould Cheikh, commandant de brigade mauritanien, interviewé fin juin, déclarait que les terroristes et les trafiquants passaient au nord de sa zone d'opération (380 km de frontière dans la région de Lemgheity), dans les zones sous contrôle du Polisario, duquel ils auraient « bénéficié d'une certaine complicité ». « Et je sais de quoi je parle »²⁵⁵!

Jusqu'en 2003, les visites officielles se succèdent dans un certain nombre de pays alliés ou pétroliers, mais c'est en janvier 2004 que l'armée US commence à financer largement (6,5 millions \$) la chasse au GSPC dans le cadre du programme d'assistance militaire Initiative pan-Sahel (PSI), opérationnel depuis novembre 2003 pour combattre « *la contrebande, les criminels internationaux et les mouvements terroristes* » dans les 5 états prioritaires, qui ne comprennent pas le Maroc. En mars, les USA pilotaient une opération militaire conjointe avec le Mali, le Tchad, le Niger et l'Algérie (et sans la Mauritanie) contre le GSPC²⁵⁶.

4 : Dernière minute :

A l'heure où je conclus ce mémoire, sept coopérants d'AREVA et de Vinci, dont un malgache, un togolais et cinq français viennent d'être enlevés par un commando constitué, apparemment

²⁵³ *Le Matin* 12/9/02 ; : http://www.algeria-watch.org/farticle/sale_guerre/steward.htm

²⁵⁴ http://www.maroc-hebdo.press.ma/MHinternet/Archives_653/html_653/moyens.html

²⁵⁵ <http://www.france24.com/fr/20100626-mauritanie-al-qaida-algerie-coupe-du-monde-defaite-maroc-fatwa>

²⁵⁶ <http://www.monde-diplomatique.fr/2004/07/ABRAMOVICI/11376>

de quelques dizaines de Touaregs et d'arabophones²⁵⁷. En l'absence de revendications d'AQMI, la presse du 16 septembre 2010 assume l'idée d'un groupe de sous-traitants du grand banditisme, prêt à revendre leurs hôtes au plus offrant. Areva, début août communiquait déjà à l'AFP ses craintes et sa volonté de renforcer la sécurité... peine perdue ; on ne saura sans doute jamais quelles étaient réellement ces appréhensions.

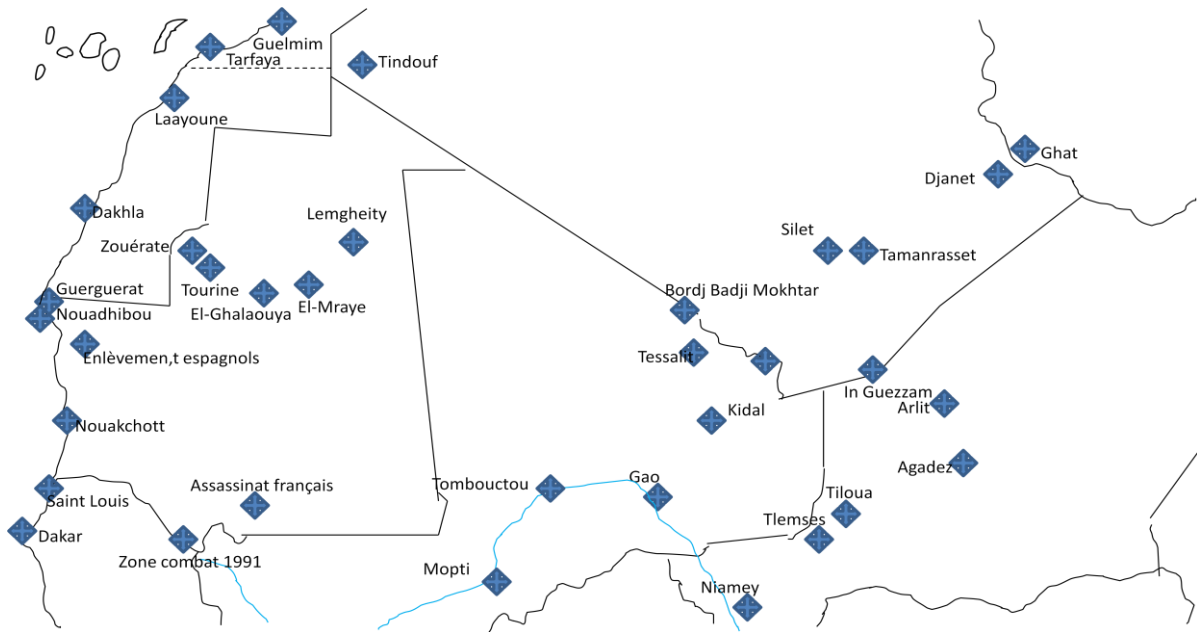
La problématique de l'uranium nigérien est volontairement restée en arrière plan dans cette étude, elle est pourtant centrale dans le contexte de rébellions récurrentes dans la région, notamment lorsque Niamey accusait AREVA de subventionner le MNJ. Rappelons simplement que le principal intérêt français dans la région est lié au nucléaire, 30% de l'énergie de l'hexagone est produit à partir des minerais d'Arlit, c'est donc un objectif prioritaire pour quiconque désire affaiblir la puissance tutélaire dans la région. Suite à l'offensive franco-mauritanienne dans le Nord-Mali, fin juillet, il est possible d'établir un lien. AQMI aurait commandé une attaque de riposte.

Pour Paris, l'intérêt stratégique que constitue le champ minier d'Arlit dépasse largement la protection de ses coopérants. La réaction officielle ne s'est d'ailleurs pas faite attendre, les ressortissants français des champs miniers ont été expéditivement « rapatriés » dès le 17, l'exploitation de l'uranium est donc sévèrement handicapée. C'est donc un nouveau palier, qui pourrait entraîner une véritable offensive française, voire européenne, dans la région. Le 17 septembre au soir, des combats, cette fois en Mauritanie, opposent « à l'arme lourde » des membres supposés d'AQMI à l'armée, ils auraient débutés à la frontière, avant de se poursuivre, au nord de Tombouctou, déjà une riposte française par locaux interposés ?

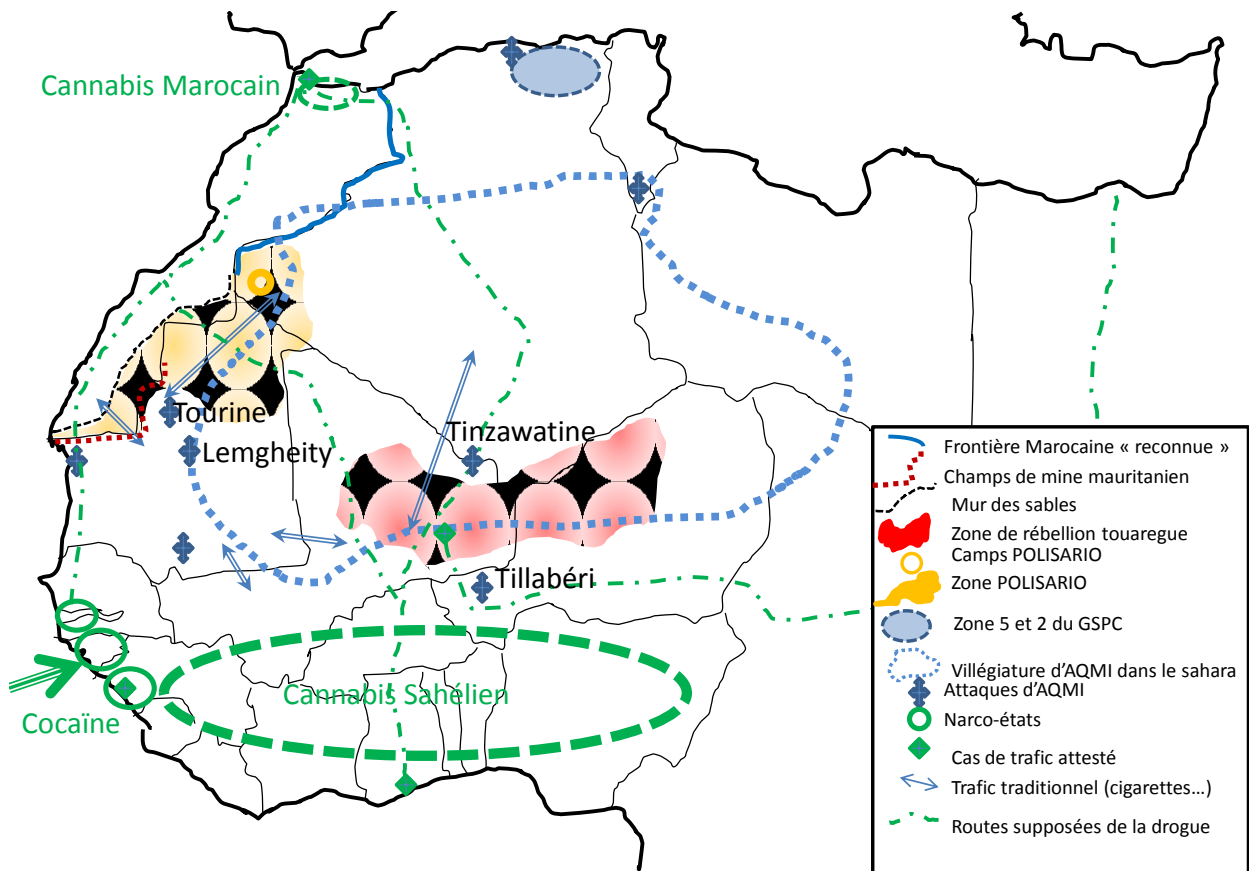
Au niveau régional, le Mali est à nouveau accusé par ses voisins algériens et nigériens de laxisme, tandis qu'A. T. Touré, fin juillet réclamait à la commission européenne les moyens d'une politique sécuritaire et de développement. Il continue, le 17 septembre, à proclamer sa solidarité et son désir de véritable coopération régionale. Il est pourtant constaté que Bamako n'a jamais été directement visée par les activistes... et que c'est sur son territoire qu'ils semblent toujours trouver refuge suite à leurs « coups ».

²⁵⁷ Détail amusant : Niamey dément une quelconque participation de touaregs !

Localités sahariennes mentionnées dans cette étude



Risques dans l'espace sahero-maghrebin : drogue et jihadisme :



CONCLUSION

J'ai tenté ici de tracer le contour de l'incertaine unité des mondes maghrébins et sahéliens, au cœur, depuis peu, des problématiques globales. Il paraissait nécessaire de placer ces évolutions récentes dans la perspective de constructions historiques complexes et parfois aléatoires.

Les deux rives du Sahara ne semblent pas s'approcher de la formation d'un espace cohérent, institutionnalisé, désireux d'une véritable intégration. Pourtant, la Cen-Sad, les accords d'association UEMOA-Maroc, le conseil d'état major algéro-sahélien, et tant d'autres ponts ont été récemment jetés au dessus du grand désert.

Les relations entre le Maroc et le Sénégal ont été marquées par l'alignement au bloc occidental, et trop peu par des intérêts réciproques. Peut-être l'ouverture, au cours de la dernière décennie, d'une route saharo-atlantique, permet-elle d'entrevoir la constitution d'un véritable axe, cohérent. Le rôle du Maroc comme autorité islamique et universitaire, comme modèle de développement pour ses voisins du sud est incontestable, l'offensive de son grand capital chez ses voisins méridionaux est tout aussi tangible, mais les statistiques montrent la grande faiblesse de ces échanges, économiques comme humains, par rapport aux flux colonie-métropole, qui les écrasent, et les minorent. Cependant, la présence de produits marocains sur le marché mauritanien est de plus en plus visible, elle s'est accrue au cours de la dernière décennie ; elle ne peut néanmoins pas concurrencer le déferlement des produits chinois durant la même période.

L'enjeu migratoire unit l'ensemble des pays de la région, mais il s'agit d'une problématique subie, il est indéniable que sans pression, ni « carotte » européenne, aucun des gouvernements n'appliquerait de politique anti-migratoire. Elle s'avère couteuse et ne parvient pas à réunir les autorités du Maghreb et du Sahel Occidental, qui continuent à ignorer les problèmes des voisins.

Le terrorisme est lui aussi un enjeu subi, il émane de transfuges de l'insurrection algérienne, et vise avant tout les intérêts occidentaux. En soi, comparé aux autres causes d'instabilité interne, il reste dérisoire. Mais c'est justement l'implication des occidentaux qui produit

l'enjeu régional. Cependant, si Alger parvient à s'entendre avec ses voisins, elle refuse de participer, et ce réciproquement, à tout sommet convoqué par son voisin marocain.

La Mauritanie est de plus en plus liée à Rabat, mais face à la question jihadiste, dont elle est, après tout, la seule à être militairement visée (avec le Niger), elle trouve toujours un meilleur compagnon en Algérie. Le contre-terrorisme regroupe tout autant qu'il fracture. Le Mali, sanctuaire des Jihadistes, encore faiblement touché, est en proie à de vives critiques de collusions. A terme, seul le Polisario pourrait véritablement pâtir d'une entente régionale, si, à terme, Alger en arrivait aux mêmes conclusions que ses voisins, et ne voyait plus dans les camps de Tindouf qu'un nid de marchands d'armes et de terroristes antioccidentaux.

Enfin, l'aspect humain ne doit pas être négligé. Etudiants et migrants subsahariens, aux origines et motivations très diverses, se superposant parfois, restent un des liens les plus forts entre les deux berges de la mer des sables. En découvrant les grandes cités du Maroc, ils confrontent une image préalable aux réalités qu'ils découvrent, ils se forgent souvent une identité négro-africaine, tout en adhérant, à la marge, aux principes et valeurs du Maghreb qu'ils porteront à l'avenir. Pourtant, bien souvent, le Maroc reste une étape subie, qui superpose à leurs yeux une forme d'arriération musulmane à une modernité débridée et individualiste qui les choque.

Il n'existe pour le moment ni politique, ni ambition philosophique capable de transcender ces réalités. Mais les connexions existent, et jettent les bases d'une histoire partagée.

Table des Matières :

Introduction : 2

1 : A la conquête du Sahara : 2

2 : Les liens transsahariens entre guerre froide et libéralisation : 3

3 : Les nouveaux enjeux : 5

I : Le Maghreb, son Sahara et les Etats Sahéliens : structures postcoloniales : 9

A : Les Saharas algériens et marocains : 9

1 : Le Sahara algérien et son pétrole : 9

2 : Le Sahara Marocain et le Grand Maroc : 10

B : Les axes d'alignement : 12

1 : L'axe Mali-Algérie : 12

2 : L'Axe Sénégal-Maroc : 14

C : L'identité mauritanienne à la croisée des chemins : 15

1 : « Mauritanien nous resterons » ! : 16

2 : Nouakchott à la recherche d'un allié : 17

3 : La Géographie interne : Le Sud et le Nord : 20

D : Le Maghreb, le Sahel et l'Occident sous le nouvel ordre économique mondial : 21

1 : FMI au Sénégal : 21

2 : FMI en Mauritanie : 22

3 : FMI au Mali : 23

4 : FMI au Maroc : 24

5 : FMI en Algérie : 26

E : Les Crises Sahéliennes et le rôle des Maghrébins : 27

1 : Mauritanie-Sénégal : la guerre du fleuve : 27

2 : Conflits Touaregs : Mali et Niger, l'influence algérienne : 31

II : Le Soft Power de Rabat, l'expansion du Maroc : 36

A : La Colonisation du Sahara Occidental : 36

1 : Processus : 36

2 : Le boom économique des « provinces du sud » : 38

B : Soft Power en CEDEAO : 41

1 : Histoire de la diplomatie marocaine en Afrique : 41

2 : La fin du vieux monde : la diplomatie commerciale : 42

3 : IDE : Les grandes entreprises marocaines à la conquête de la CEDEAO : 47

4 : La contrebande traditionnelle Sahel-Maghreb : 49

C : Mauritanie et axe atlantique : 52

1 : Premiers rapprochements : 52

2 : Le retournement mauritanien, 2004-2008 : 53

3 : Commerce et investissements en Mauritanie : 56

4 : L'Axe Maroc-Mauritanie-Sénégal : vers la coopération sécuritaire ? : 57

D : Les étudiants africains au Maroc : 59

1 : Politique Islamique : 59

2 : La mobilité estudiantine : le Maroc, porte de l'occident : 59

3 : Confrontation des subsahariens au Maroc d'accueil : 62

E : La question migratoire : 63

1 : Transmigration, immigration : 64

2 : La route Saharienne des migrations : 66

3 : La question migratoire et les Etats-Transits : évolutions : 68

4 : Les nouvelles routes : 71

III : Al-Qaeda au Maghreb Islamique, du conflit algérien aux enjeux globaux : 73

A : Du GSPC à AQMI : 73

1 : 1998-2002 : le GSPC de Hattab : 73

2 : 2003 : L'affaire des otages et l'aventure El-Para : 74

3 : Abdelmalek Droukdel : du GSPC à AQMI : 76

B : Résurgences Sahéliennes et les rapports Alger-Bamako 80

1 : La résurgence sahélienne : Belmokhtar et Abou Zayd 80

2 : Traitement algérien : le rapport Mali-Algérie dans la tourmente 83

3 : Jihad Global ou économie des otages ? : 88

C : L'enjeu global et les connexions : 90

1: L'obsession occidentale : la guerre au narco-terrorisme : 90

2 : Le positionnement de Nouakchott : 93

3 : La connexion Polisario : 96

4 : Dernière Minute 99

CONCLUSION : 101

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages et articles :

M. ABDOUL, A. ANTIL, *Regards sur la Mauritanie, L'Ouest Saharien*, ,

Y. ABOU EL FARAH, Abd. AKMIR, Abd. BENI AZZA, *La présence marocaine en Afrique de l'ouest: cas du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire*, 1997

A. ATIL, *Le Royaume du Maroc et sa politique envers l'Afrique subsaharienne*, IFRI, 2003

Abd. B. ATWAN *The secret history of al Qaeda*, Ch. VII, p. 222-249: « Al Qaeda in the Islamic Maghreb », 2006-8

P. R. BADUEL, « Mauritanie 1945-1990 ou l'État face à la Nation », *RMMM* , 1989, n°54, pp. 11-52

M. BARBIER, *Le conflit du Sahara occidental*, 1982

Ah. BELKADI et M. CHAREF, « Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur public et privé marocain »,

Abd.BELHAJ, *Dimension islamique dans la politique étrangère du Maroc*, A, p 195

A. BENSAAAD, *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes: immigration sur émigration*, 2009

Abd. BERRAMDANE, *Le Sahara occidental, enjeu maghrébin*, 1992

J. BERRIANE, *Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ?*, 2007

BIT, *L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc*, 2003

A BOUYACOUB *L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel*, 1997, <http://www.confluences-mediterranee.com/IMG/pdf/04-0096-9721-008.pdf>,

P. BOILLEY, *Les Touaregs Kel Adagh: dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, 1999

R. et P. BRACHT, *177 Tage Angst*, Highlights Verlag, Euskirchen, 2004, p. 26.

S.BREDELOUP et O. PLIEZ, 2005, *Migrations entre les deux rives du Sahara*, p. 6 et suiv.

P. CORNET *Pétrole saharien, du mirage au miracle*, 1960

M. O. DADDAH, *La Mauritanie Contre Vents et marées*, 2003

O. DIARRAH, *Le Mali de Modibo Keita*, 1983.

G. DURUFLE, *L'ajustement structurel en Afrique: Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar, ??*

S. DANIEL, *Les Routes Clandestines, L'Afrique des immigrés et des passeurs*, 2008, p. 75

M. GUIDIERE, *Al-Qaeda à la Conquête du Maghreb*, 2007

R. EL HOUDAIGUI, *La politique étrangère sous le règne de Hassan II*, 2003

H. MALTI, « La découverte de pétrole et la durée de la guerre d'Algérie », 2006
http://www.algeria-watch.org/fr/article/tribune/petrole_guerre_algerie.htm,

Ph. MARCHESIN *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, 2003

L. MARFAING, St. WIPPEL, *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine*, , 2004

S. MAZZELLA, *La mondialisation étudiante: Le Maghreb entre Nord et Sud ??*

Fr. MÉDARD, « Le Sahara , 1957-1962 : mutation administrative, économique et sociologique ? », in *Pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne*, 2007
http://ens-web3.ens-lsh.fr/colloques/france-algerie/communication.php3?id_article=245

D. MURAT, *L'Intervention de l'état dans le secteur pétrolier en France*, 1969

P. PONTAINE *Alerte au pétrole franco-algérien*, 1961

R. REZETTE, *Le Sahara occidental et les frontières marocaines*, 1975

Chr.SANTOIR, *Le conflit mauritano-sénégalais : la genèse ; Le cas des Peul de la haute vallée du Sénégal*, 1998

M. Y. O. SIDI AHMED, « Les programmes d'ajustement structurel cas de la Mauritanie », 1997

« Bilan du Programme d'Ajustement Structurel », 1995

http://www.finances.gov.ma/depf/publications/en_catalogue/doctravail/doc_texte_integral/dt1.pdf

Mali, programmes d'ajustement structurel, Rapport d'évaluation de la performance de projet (REPP), 1998 ?? <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Evaluation-Reports/05286223-FR-MALI-PAS.PDF>

Sources :

<http://www.temoust.org/comprendre-la-rebellion-touareg,10627>

La Vie Eco, « Maroc - Sahara : le rapport qui n'a jamais été publié », 04/01/10

Le Monde, 14 03 58

Le Monde, 14 04 79

Jeune Afrique, 1055

Le Soleil, 9 mai et 23 août

www.maec.gov.ma

<http://www.csrps.org/documents/docs/atelconst/Rapport%20d'atelier%20de%20d%E9marrage-Projet%20petits%20p%E9lagiques.pdf>

<http://fr.allafrica.com/stories/200905130767.html>

<http://www.lematin.ma/Actualite/Express/Article.asp?id=130548>

<http://www.groupeheci.ac.ma/afrique.html>

<http://www.yabiladi.com/article-economie-931.html>

<http://www.africanmanager.com/articles/119486.html>

| Le Maroc et le Sénégal parlent affaires, 01_2007_ <http://www.algerie-dz.com/article7970.html>

PANA : http://www.mauritanie-web.com/actualite_7020_7020_nouvelle-serie-d-arrestations-de-presumes-terroristes-en-mauritanie.html

<http://www.lavieeco.com/actualites/4086-saisie-de-plus-de-3-800-paquets-de-cigarettes-de-contrebande-a-oujda.html>

http://www.lakoom-info.com/news/news_janvier2010/news_id01328.php, « Algérie: accord douanes-Imperial Tobacco pour lutter contre la contre façon »

<http://www.monde-diplomatique.fr/2004/07/ABRAMOVICI/11376>

« Maroc-Mauritanie : Les produits marocains déferlent sur la Mauritanie », T. Anthioumane , 09 2006, <http://www.yabiladi.com/forum/maroc-mauritanie-produits-marocains-deferlent-2-1354992.html>

<http://www.maec.gov.ma/fr/f-com.asp?num=4984&typ=COM>

La Mauritanie réadmise à l'APF après deux ans d'exclusion, 08 07 2010 <http://www.maghreb-intelligence.com/afrique/321-la-mauritanie-readmise-a-lapf-apres-deux-ans-dexclusion>

<http://www.lematin.ma/Actualite/Express/Article.asp?id=136283>

<http://www.maliweb.net/category.php?NID=61763&intr=>

http://www.lesoleil.sn/article.php3?id_article=62299

<http://sahel-intelligence.com/anti-terrorisme/127-proces-terroristes-en-mauritanie-le-front-polisario-mis-a-lindex-par-la-cour-criminelle-de-nouakchott>

<http://www.pointschauds.info/fr/modules.php?name=News&file=article&sid=3086>

Liberté, repris dans *Courrier international* n° 25 du 23-9/11/2000

<http://193.134.194.11/public/english/protection/migrant/download/imp/imp54f.pdf>

Ali Lamrabet, *Courrier International*, 522, 11/00

« Paroles de migrants : Djanet-Tamanrasset-Tinzaouaten-Kidal, la route du refoulement », http://www.tamanrasset.net/modules/newbb/viewtopic.php?topic_id=1881
<http://www.biladi.fr/58608-baisse-de-plus-de-45-pc-des-arrivees-d-immigres-clandestins-sur-les-cotes-espagnoles-en-2009>

Liberté, 8 mai 1998// Jean-Michel Salgon, « Le groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) », *Les Cahiers de l'Orient*, 2^e trimestre 2001, p. 55

Le Courrier de Genève, 07/04/01

El-Khabar, 10/09/06

« La Situation politique et sécuritaire au Nord Enquêtes sur le terrorisme sahélo-saharien : Au cœur de l'empire salafiste », *Le Républicain*, 02/04/10, Ad. Thiam

« L'embuscade de Batna : près d'un mois après, un mutisme inexplicable dans la région », *El-Watan*, 29 01 03

Le Quotidien d'Oran, 10 02 03.

El Watan et *Le Quotidien d'Oran*, 30 04 03

Le Quotidien d'Oran, 04 02 04

Le Jeune Indépendant, *El-Watan*, *Liberté*, 26 06 05

Liberté, 30 01 07

Dj. Benchenouf, « Pourquoi un procès par contumace pour Abderrazak "le Para" ? », 01 04 07, http://esperal2003.blogspot.com/2007_04_01_archive.html

« Les jusqu'au-boutistes sont encore là ! », *Les Débats*, 07/04

Liberté et *Le Quotidien d'Oran*, 23/10/03

Le Monde, 26 06 05

Observatoire mauritanien des droits de l'homme, « Impasse politique et réflexes sécuritaires en Mauritanie. Comment fabriquer du terrorisme utile », 07/05

Mounir B., « Négociations avec un chef du GSPC. Mokhtar Belmokhtar envisage de se rendre », *Le Quotidien d'Oran*, 13 10 05

Le Monde, 14 09 06

L'Expression, 20/12/06, S. Tlemçani
El-Watan, 11/12/06.

20 02 07 F. Nureldine, *AFP*

« Le GSPC de nouveau une menace ? » *Le Jeune Indépendant*, 06/03/07

N. Grim, « Attentats au Maghreb sur fond de lutte géopolitique », *El-Watan*, 15 04 07.

Gh. Hamrouche, « Zerhouni met en doute la nature suicide des derniers attentats », *La Tribune*, 23 07 07

M. Boudjema, « On a voulu tuer Bouteflika », *Liberté*, 8 09 07

Ali Titouche, « Le FBI annonce la localisation de “Ansar El-Islam au Sahara”. Le jeu trouble des USA au Maghreb », *L'Expression*, 4 07 07

« The “Ansar Al-Islam in the Muslim Sahara” group declares jihad against the North African regimes and promises to take back Muslim Spain », *Islamist Websites Monitor*, n° 118, 13 07 07

« Mauritanie : les services de lutte contre le narcotrafic sous pression », <http://sahel-intelligence.com/narcotrafic/124-mauritanie-les-services-de-lutte-contre-le-narcotrafic-sous-pression-;> 22 06 10
S. BENSIMON

10 06 2010, « Les groupes d'Al-Qaïda, experts en survie au Sahara », M MOUTOT, AFP

« Sécurité au Sahel et désarmement du Polisario », *eMarrakech .info* 29 11 09

« Otages: business au Sahara », 02/03/09, Chr. Boisbouvier
http://www.boolumbal.org/Comment-Al-Qaida-traite-ses-otages-Temoignages-d-anciennes-victimes_a2655.html

<http://www.rfi.fr/contenu/20100331-ex-otage-francais-mali-pierre-camate-repond-questions-rfi//>
http://www.boolumbal.org/Comment-Al-Qaida-traite-ses-otages-Temoignages-d-anciennes-victimes_a2655.html

<http://www.africom.mil/>

« Sécurité au Sahel et désarmement du Polisario », S. Lounès, *eMarrakech .info* le 29 11 09

« L'Algérie continue de s'impliquer dans sa profondeur stratégique, Touareg Mali : du conflit local à l'enjeu transnational », 19-01-10, L. Aït Hamadouche

« Sécurité au Sahel et désarmement du Polisario », *eMarrakech .info* 29 11 09, Saâd Lounès
M. Atmani, *Horizons*, 11 01 10, « Résolutions de la rencontre d'Alger »
<http://www.temoust.org/resolutions-de-la-rencontre-d,13086>

« Niamey confirme la mort de 5 soldats dans l'attaque d'un poste militaire », AFP, 09 03 10
Ch. Tandina *Le Quotidien de Bko*, 10/03/10

L'Indépendant, 23/02/10, « Quand ATT veut s'affranchir de la tutelle de l'ogre algérien », M. L. DOUMBIA

« Alger et Nouakchott en colère contre le Mali », <http://sante-plus.org/259-alger-et-nouakchott-en-colere,>
mercredi 24 février 2010

« Insécurité, paix et développement dans les régions de Gao, Kidal et Tombouctou », 05 04 10, A. A. MAIGA

« En vue d'élaborer une stratégie commune de lutte contre le terrorisme, Les chefs d'état-major des pays du Sahel en conclave à Alger », 13-04-2010, <http://www.latribune-online.com/evenement/32366.html>, Hasna Yacoub

« Le circuit des otages d'Al Qaeda au Sahel », 10 06 10, <http://www.temoust.org/le-circuit-des-otages-d-al-qaeda,14926>

« Tiraillements géopolitiques en pays touareg », 31 05 10,
<http://www.temoust.org/tiraillements-geopolitiques-en,14864>

« Sahel : le programme TSCTI est-il dissuasif ? », 14 06 10 S. Benshimon, <http://sahel-intelligence.com/anti-terrorisme/121-sahel--le-programme-tscti-est-il-dissuasif->

« Mauritanie : les services de lutte contre le narcotrafic sous pression », <http://sahel-intelligence.com/narcotrafic/124-mauritanie-les-services-de-lutte-contre-le-narcotrafic-sous-pression->; 22 06 10
S. BENSIMON

« Algérie : onze gendarmes tués dans une embuscade tendue par des islamistes armés », *xinhua*

02 07 10 , « Al-Qaïda au Maghreb revendique l'attentat meurtrier à la frontière algéro-malienne », *RFI*, J. Rengeval

« Algérie: l'Aqmi revendique l'attaque meurtrière contre des gendarmes », *AFP*

« Les pays du Sahel dressent une liste noire du terrorisme » ; 16/06/10, <http://fr.rian.ru/world/20100616/186908525.html>; *RIA Novosti*

« Otage français au Mali: six tués dans un raid contre les ravisseurs », *AFP*, 22 07 10

« Germaneau : al-Qaïda affirme que Paris a négocié », *lefigaro.fr*, 02/08/10

“ Malian community says France, Mauritania kidnapped civilians”, *AFP*, 30 07 10

« La méfiance réciproque entre pays du Sahel freine la lutte contre Aqmi », *AFP* 29 07 10

« Le Sahel et les tentations de la France », 31 07 10, S. Ferdi , *Quotidien d'Oran*

« Diplome français : Al-Qaïda profite indirectement du blocage entre le Maroc et l'Algérie », *eMarrakech Info* 30 07 2010, http://www.emarrakech.info/Diplome-francais-Al-Qaïda-profite-indirectement-du-blocage-entre-le-Maroc-et-l-Algerie_a41491.html

« Le Sahel et les tentations de la France », 31 07 10 S. Ferdi , *Quotidien d'Oran*

« Alliance between African radical groups poses danger, Michel Moutot », *AFP*, 14 06 10
M. Moutot, *AFP*, 10 06 10 « Al-Qaïda recrute des preneurs d'otages »

http://www.tamanrasset.net/modules/newbb/viewtopic.php?topic_id=1881

<http://www.temoust.org/evolutions-recentes-de-la,12037>

PANA : http://www.mauritanie-web.com/actualite_7020_7020_nouvelle-serie-d-arrestations-de-presumes-terroristes-en-mauritanie.html

« La véritable histoire de l'avion de la cocaïne », S. Daniel, *RFI*, 24/11/09

« Mauritanie, Drogue et terrorisme: Aqmi prélève sa dîme dans le Sahel », 13/06/10, ; http://www.portalangop.co.ao/motix/fr_fr/noticias/africa/2010/5/23/Drogue-terrorisme-Aqmi-preleve-dime-dans,1aabfa49-57bd-4cf3-a544-85e9c06d6231.html

« L'étrange affaire des trois Maliens extradés du Ghana vers les Etats-Unis pour « narco terrorisme », *RFI*, S. Daniel, 29/12/09

« Diplome français : Al-Qaïda profite indirectement du blocage entre le Maroc et l'Algérie », *eMarrakech Info* 30 07 2010, http://www.emarrakech.info/Diplome-francais-Al-Qaïda-profite-indirectement-du-blocage-entre-le-Maroc-et-l-Algerie_a41491.html

« Al-Qaïda au Maghreb taxe les trafiquants de drogue », 19/03/2010

« Mauritanie, Drogue et terrorisme: Aqmi prélève sa dîme dans le Sahel », 13/06/10, ; http://www.portalangop.co.ao/motix/fr_fr/noticias/africa/2010/5/23/Drogue-terrorisme-Aqmi-preleve-dime-dans,1aabfa49-57bd-4cf3-a544-85e9c06d6231.html

« Mauritanie : Procès d'un réseau présumé de trafic de drogue », 10-02-10

« Mauritanie : les services de lutte contre le narcotrafic sous pression », <http://sahel-intelligence.com/narcotrafic/124-mauritanie-les-services-de-lutte-contre-le-narcotrafic-sous-pression-;> 22 06 10
Samuel BENSIMON
<http://www.afrik.com/breve19123.html>, 01 03 10

AFP, 30 03 2010, "20 persons linked to Al Qaeda jailed in Mauritania"

<http://www.afrik.com/breve19123.html>

« Nouakchott : des peines pour l'exemple contre les terroristes », 27 05 10 S. Benshimon

« La Situation politique et sécuritaire au Nord Enquêtes sur le terrorisme sahel-saharien : Au cœur de l'empire salafiste », *Le Républicain*, 02/04/10, Adam Thiam

http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/en_GB/features/awi/features/2010/03/09/feature-01"Mauritanian Constitutional Council rejects parts of anti-terrorism law", 03/09/10

Nouakchott : des peines pour l'exemple contre les terroristes, 27 05 10 S. Benshimon

Mauritania won't free Qaeda prisoners for hostages, AFP 09 06 10

Une ville nouvelle pour contrecarrer Al Qaïda et le trafic 02 07 10, <http://www.maghreb-intelligence.com/mauritanie/305-une-ville-nouvelle-pour-contrecarrer-al-qaida-et-le-traffic>

« Mauritanie: une nouvelle loi sur le terrorisme ouvre la voie au repentir », H. OULD SADI, AFP, 09 07 10

"Mauritania tries to close its borders; Spate of kidnappings and concerns about al-Qaida lead to curbs on nomad and migrant traditions", I. Mandraud, Nouakchott, *Guardian Weekly*, 08 06 10 <http://www.guardian.co.uk/world/2010/jun/08/mauritania-closing-borders-al-qaida>

« Sénégal: la justice ordonne l'extradition de trois "terroristes" Marocains, » AFP, 29/07/10
<http://www.continentalnews.fr/actualite/editorial,145/soutien-a-la-proposition-marocaine-et-lutte-contre-aqmi,10094.html>

« Implication d'individus exerçant dans les appareils militaires », 12/04/2010, Mohammed Talib, <http://www.continentalnews.fr/actualite/editorial,145/implication-d-individus-exercant-dans-les-appareils-militaires,10175.html>

« « TINDOUF SERAIT UN VIVIER POUR AL QAÏDA », Le dernier délire du Maroc » 18/03/10, M. TOUATI, *L'expression*

L'Expression, 23/08/05, <http://www.lexpressiondz.com/article/2/2005-08-23/28914.html>
<http://www.esisc.org/documents/pdf/fr/le-front-polisario-une-force-de-destabilisation-regionale-412.pdf>

http://www.lagazettedumaroc.com/articles.php?id_artl=14859&n=546&r=2&sr=852

<http://www.lavieeco.com/politique/5324-linquietante-connexion-polisario-al-qaida.html>

Le Matin 12/9/02 ; : http://www.algeria-watch.org/farticle/sale_guerre/steward.htm

http://www.maroc-hebdo.press.ma/MHinternet/Archives_653/html_653/moyens.html

<http://www.france24.com/fr/20100626-mauritanie-al-qaida-algerie-coupe-du-monde-defaite-maroc-fatwa>

<http://www.monde-diplomatique.fr/2004/07/ABRAMOVICI/11376>